

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMÉRI DE TIZI-OUZOU
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION



*Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du
Diplôme de Master académique en sciences économiques.
Option : Développement local, Tourisme et Valorisation du Patrimoine.*

Thème

**« Le rôle de l'entrepreneuriat
touristique dans le développement du
littoral de la commune d'Azeffoun »**

Réalisé par :

M^{elle} GHEMMOURI Kahina

M^{elle} BEN YUCEF Lilia

Sous la direction de :

M^r KHEZNADJI Mouhamed

Membre de jury :

- **President:** ABRIKA Belaid, MCA, UMMTO,
- **Examineur :** LAICHE Mohamed, MCB, UMMTO,
- **Rapporteur :** KHEZNADJI Mouhamed, MAA, UMMTO,

Année universitaire 2016-2017

Remerciements

Nous tenons à remercier notre encadreur Mr KHEZNADJI Mohamed qui nous a guidé, encouragé et conseillé tout au long de cette recherche, nous remercions aussi le membre du jury, le président Mr ABRIKA Belaid et l'examineur Mr LAICHE Mohamed

Nous présentons aussi nos remerciements à l'équipe pédagogique qui a veillé au déroulement de ce master dans de bonnes conditions.

Nous remercions également tous les enseignants de l'université Mouloud MAMMERY, qui ont contribué à notre formation durant tout notre cursus universitaire.

Notre reconnaissance va également à tout le personnel de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tizi-Ouzou et spécialement Mr. AISSIOUAN Youcef pour son accueil chaleureux et son soutien.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont aidé à élaborer de près ou de loin pour accomplir ce travail.

Dédicaces

A mes chers parents

A toute ma famille

A tous mes ami (e)(s)

A tous les DLTVPists

A tous ceux qui me sont chers

Kahina

Dédicaces

A mes chers parents

*A ma chère sœur et mes chers
frères*

A tous mes ami (e)(s)

A tous les DLTVPists

Lilia

Résumé

Notre mémoire consiste à déterminer le rôle que joue la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement de l'espace littoral, à travers l'identification du processus entrepreneuriale et l'implication des spécificités de l'entrepreneuriat touristique. Après avoir évoqué les aspects théoriques et conceptuels relatifs à l'entrepreneuriat, le tourisme et l'espace littoral à l'aide d'une revue de littérature, un travail d'investigation a été ensuite réalisé auprès des entreprises touristiques réparties sur la zone côtière de la commune d'Azeffoun. En terme de notre enquête de terrain, nous avons constaté que la filière du tourisme reste peu développée au niveau du littoral de la commune et ne contribue que marginalement à l'économie locale. L'activité touristique engagée à Azeffoun présente un dynamisme insuffisant pour propulser et le développement du tourisme et le développement de la commune.

Mots clés : Développement territorial, entrepreneuriat, tourisme, Azeffoun, espace littorale.

Abstract

Our memory consists of determining the role played by the entrepreneurial dynamics of tourism in the development of the coastal area, through the identification of the entrepreneurial process and the implication of the specificities of tourism entrepreneurship. After discussing the theoretical and conceptual aspects of entrepreneurship, tourism and coastal areas with the aid of a literature review, an investigation work was then carried out with tourism companies spread over the coastal zone, from the municipality of Azeffoun. In terms of our field survey, we found that the tourism sector remains undeveloped at the coast of the municipality and contributes only sparingly to the local economy. The tourism activity undertaken in Azeffoun presents insufficient dynamism to propel and the development of tourism and the development of the municipality.

Keywords: Territorial development, entrepreneurship, tourism, Azeffoun, coastal area.

SOMMAIRE

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral.....	05
Introduction.....	05
Section 01 : Emergence du développement territorial côtier.....	06
Section 02 : La littoralisation.....	16
Section03 : développement territorial du littoral en Algérie.....	23
Conclusion.....	32
Chapitre II :L’entrepreneuriat touristique et le développement territorial.....	33
Introduction.....	33
Section 01 : Aperçu sur le phénomène entrepreneurial.....	34
Section02 : Esquisse sur la notion du tourisme.....	41
Section 03 : l’entrepreneuriat touristique et le développement du littoral en Algérie.....	52
Conclusion.....	61
Chapitre III: Essai d’analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique et sa contribution dans le développement du littoral de la commune d’Azeffoun.....	62
Introduction.....	62
Section 01 : Présentation du littoral de la commune d’Azeffoun.....	63
Section 02: La dynamique entrepreneuriale touristique du littoral du la commune d’Azeffoun.....	70
Section 03 : Entrepreneuriat touristique à Azeffoun : contrainte et pistes de réflexions....	83
Conclusion.....	93
Conclusion générale.....	94
Bibliographie	97
Annexe.....	102
Table des matières	120

Liste des abréviations

AEP : Alimentation en Eau Potable

ADE : Algérienne Des Eaux

ANDT : Agence Nationale du Développement du Tourisme

APC : Assemblée Populaire Communale

ANDI : Agence Nationale pour le Développement et l'Investissement

ANSEJ : Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes

CNL : Commissariat National Du Territoire

DA : Dinars Algérien

DPSB : Direction de Programmation et du Suivie Budgétaire

DTA : Direction de Tourisme et de l'Artisanat

ENST : Ecole Nationale Supérieure du Tourisme

INHT : Institut National d'Hôtellerie et de Tourisme

MAT : Ministère de l'Aménagement de Territoire

MATE : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

OMT : Organisation mondiale du tourisme

ONAT : Office national algérien du tourisme

ONT : Office national du tourisme

PAC : Plan d'Aménagement Côtier

PAT : Plan d'aménagement du territoire

PDAU : Plan Directeur d'Aménagement d'Urbanisme

PME : Petite et Moyenne Entreprise

POS : Plan d'Occupation de Sols

SDAT : Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

ZEST : Zone d'Expansion et Sites Touristiques

Introduction générale

Pour faire face aux répercussions négatives de la globalisation (dimension exclusivement macroéconomique de développement), un nouveau paradigme a vu le jour sur la base d'une approche « territoriale ». Cette dernière se voit alors, comme une interprétation majeure du local et émerge ainsi comme un niveau pertinent de réflexion et d'actions économique (Courlet, Ferguen, 2004). On assiste alors à un processus de mobilisation des acteurs de développement et de valorisation des ressources territoriales à travers une approche de développement basée sur les initiatives locales et la mise en place d'un écosystème d'entrepreneuriat local innovant.

Le tourisme est une activité économique majeure qui connaît un développement dynamique et qui a des implications sociales, culturelles et environnementales. C'est une source de création de richesse, d'emplois et de revenus durables, engendrant des effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'activité économique (Agriculture, artisanat, culture, transport, services, industrie...). L'activité touristique vise à tirer parti des potentialités environnementales, patrimoniales et culturelles d'un territoire donné.

Le lien de l'activité touristique à un lieu impose la concentration des entreprises qui exploitent une ressource touristique donnée (transport, hébergement, restauration, animation, services divers...). Ces entreprises sont spécialisées autour d'un métier qui est le tourisme et fabriquent le produit touristique. Ainsi, la filière touristique procède à la manière d'une filière industrielle, « transformant » un espace géographique ou un site touristique en une destination.

« Le tourisme, secteur du transversal, de l'interculturel et de l'entrepreneuriat local est reconnu comme un outil compétitif du développement durable intensif en emplois »¹

¹ CHOUAM, B, MOUHAMMED BELKACEM, F, l'entrepreneuriat touristique et les mécanismes de son soutien pour le développement du secteur du tourisme. Article de la revue algérienne d'économie et gestion, numéro 03, page 54.

En Algérie, le développement de l'activité touristique est resté en décalage par rapport aux pays voisins de la rive sud de la méditerranée (Maroc et Tunisie) malgré les fortes potentialités naturelles et patrimoniales des différentes régions algériennes (Littorale, Montagne, Sahara, Steppe)².

Le littoral constitue le premier espace touristique de fréquentation en Algérie. L'offre touristique du littoral algérien recouvre une grande variété de destinations et de produits à laquelle s'ajoute la concentration des séjours en saison estivale. L'espace côtier algérien peut répondre aux besoins climatiques, thermaux et balnéaires des visiteurs.

Azeffoun est l'une des communes côtières de la wilaya de Tizi Ouzou; c'est une circonscription administrative algérienne située à l'extrême Nord-Est (pôle d'excellence touristique à l'horizon 2025-2030) de la wilaya de Tizi Ouzou. Elle présente des atouts avérés vu ses potentialités touristiques, archéologiques et culturelles où le tourisme littoral peut constituer une source de création d'une véritable dynamique entrepreneuriale.

L'objectif essentiel de notre recherche a pour ambition de cerner de près l'articulation entre le développement territorial du littoral et le tourisme, et d'identifier les problèmes de création des entreprises touristiques au niveau du littoral du territoire d'Azeffoun, afin d'aboutir à la contribution de la dynamique entrepreneuriale dans son développement.

Le mémoire a pour but aussi de déterminer les conditions dans lesquelles l'entrepreneuriat touristique peut être un vecteur de développement territorial.

Pour cela, il est important d'apporter quelques réponses à la problématique suivante: **Quel est le rôle de l'entrepreneuriat touristique, dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun ?**

De là découle les questions suivantes :

- Peut-on parler d'un véritable entrepreneuriat touristique sur le littoral du territoire d'Azeffoun ?
- Quel est l'impact de l'entrepreneuriat touristique sur le développement économique d'Azeffoun?
- Quels sont les contraintes majeures qui freinent les initiatives entrepreneuriales touristiques ? Quelles perspectives à adopter ?

² GHODBANI, T. KANSAB, O. KOUTI, A. (2016). Développement du tourisme balnéaire en Algérie face à la problématiques de protection des espaces littoraux ; Le cas des côtes mostaganemoises. Etude caribéenne N°33-34, 27.

Motivations du travail

Les raisons du choix du thème :

- Il s'inscrit dans le cadre de notre formation master intitulé « développement local, tourisme et valorisation du patrimoine », qui cerne l'ensemble des modules que nous avons suivis.
- Il constitue un sujet d'actualité et il fait l'objet de nombreux articles dans la presse nationale et internationale.
- Notre volonté s'inscrit dans le cadre de sensibilisation et de stimulation à la culture entrepreneuriale et touristique au niveau universitaire d'abord, tout en mettant en lumière l'immensité des potentialités latentes dont dispose le territoire étudié qui feront l'objet de création de destinations fortement attractives et compétitives dans le futur.

Méthodologie de recherche

Pour la réalisation de ce travail et répondre par conséquent aux questions posées, nous avons suivi une démarche méthodologique comportant deux niveaux d'analyse, conceptuelle et empirique.

Le premier niveau d'analyse mené dans les deux premiers chapitres consiste à faire le point sur la question au plan théorique. Pour ce faire, nous avons procédé à une recherche bibliographique et documentaire en se basant sur la lecture des ouvrages, travaux et thèses déjà réalisés sur le sujet, les publications des instances concernées (ministère du tourisme...), revues et périodiques, sites web pour bien cerner le sujet de notre étude.

Le deuxième niveau d'analyse traité dans le troisième chapitre porte sur notre enquête de terrain, dont nous avons réalisé :

- Des entretiens en face à face auprès des acteurs locaux, dont le guide d'entretien découle de notre problématique de recherche, comportant des questions ouvertes auxquelles l'acteur enquêté peut répondre librement.
- Deux questionnaires adressés aux propriétaires d'hôtels et aux agences de voyages, afin de recueillir les informations concernant l'entrepreneuriat touristique au niveau du littoral d'Azeffoun.

Justification du plan

Notre mémoire s'inscrit dans une démarche multidisciplinaire traitant trois champs distincts à savoir : le développement local ou territorial, le tourisme, comme moteur de développement

local et le processus entrepreneurial de création d'entreprises touristiques, combinant à la fois les complexités endogènes à l'entrepreneur, ainsi celles liées à l'environnement dans lequel évolue l'entrepreneuriat touristique. L'ensemble de ces éléments feront l'objet du premier et du deuxième chapitre.

Dans le troisième chapitre de notre travail, après la confirmation de la vocation touristique du territoire objet d'étude, nous avons établi un état des lieux de la zone côtière d'Azeffoun en matière d'entrepreneuriat touristique tout en essayant d'identifier les problèmes auxquels sont soumis les entrepreneurs touristiques existants, nous avons procédé à l'identification de ces problèmes passant par l'analyse du processus entrepreneurial qu'ils traversent lorsqu'ils décident d'entreprendre; Ensuite, nous avons mesuré le poids économique du secteur et sa contribution au développement de la zone côtière d'Azeffoun et, enfin, procéder à l'évaluation du degré d'exploitation des ressources existantes sur le territoire.

Introduction

Apparu dans les années soixante-dix, le développement territorial part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles,...) aboutissant à l'orientation des dynamiques socio-économiques.

Le développement local peut être lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Il met au cœur de la problématique le triptyque : territoire, acteur, développement. C'est donc clairement une action volontaire et organisée autorisant un « agir ensemble » et un « vivre ensemble ».

L'espace littoral est l'une des parties du territoire qui connaît les évolutions les plus rapides au monde. Les littoraux sont des espaces convoités, particulièrement attractifs pour les hommes et propices à leurs activités, représentent par leurs fragilités et leurs vulnérabilités un espace spécifique de l'aménagement du territoire.

Dans ce chapitre nous allons traiter en premier lieu l'émergence du développement territorial côtier, puis nous allons essayer de donner un aperçu sur la littoralisation et pour finir nous allons présenter le développement territorial du littoral en Algérie.

Section 01: Emergence du développement territorial côtier

Face aux mutations et aux évolutions récentes que connaît l'économie internationale, le développement territorial émerge comme une réponse à approfondir non seulement pour les économies industrialisées, mais aussi pour les économies des pays en voie de développement.

Cette section sera consacré à définir les concepts liés au développement territorial avant d'aborder les approches dominantes de ce dernier.

1.1. Du développement local au développement territorial :

Dans un monde où le niveau de développement économique est l'une des préoccupations principales des gouvernements et des organisations internationales, les travaux portant sur le concept de développement avant les années 1970 avait seulement une dimension économique¹. Le concept était visé par des stratégies nationales pour un pays dans son ensemble, ou par des stratégies de développement sectoriel qui ciblent le développement de chaque secteur ou l'industrie en soi, indépendamment des autres secteurs. On ne parle plus d'une seule dimension mais plutôt de trois piliers de développement (sociales, économiques et environnementales), la façon la plus efficace pour aborder le problème du développement se rapporte à l'utilisation d'une approche à l'envers, de l'intérieur vers l'extérieur, ce qui signifie que le développement doit être déclenché à partir des niveaux locaux et non pas des niveaux nationaux².

1.1.1. Définition du développement local

Le développement local est défini comme :

« la mise en œuvre le plus souvent, mais plus exclusivement dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement, généralement initié par les élus locaux, un processus du développement local s'élabore à partir d'une concertation large entre des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune », (DATAT, 1983). Le développement local nécessite donc une coordination des acteurs locaux par la mise en œuvre des ressources territoriales.

¹NASSER, W. (2014). Construction territoriale, développement local et tourisme : le cas du Liban. Edition archives-ouvertes. Page 17.

²Idem page 18

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

« *Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales, et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active* » Greffe. X (1984). De ce fait le développement local se caractérise par la mobilisation des acteurs locaux à travers la valorisation des ressources matérielles et immatérielles sur un territoire donnée.

La démarche de développement local est ascendante au lieu d'être descendante. Mais elle n'exclut pas pour autant les interventions de l'Etat ou des collectivités territoriales de niveau supérieur, le développement local :

« *Est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux, et politiques dans lesquels il s'insère* », (Houé1996, page293).

Selon le même auteur, le développement local désigne :

« *Une volonté politique de certains acteurs de changer la situation du territoire sur lequel il vivent en entamant un processus et des actions en vue de construire par leurs efforts conjoints avec le reste de la population, un projet d'avenir à ce territoire en intégrant les différentes composantes économique, sociale et culturelle, en articulation constante avec les autres niveaux de décisions* »³. D'après les deux définitions de Houé nous constatons que malgré l'effort de la population l'Etat demeure acteur majeure de toute décision au sein des activités territoriales.

Pour PECQUEUR (B), pionnier du développement local, ce dernier peut se définir à la fois comme :

« *Un processus, une démarche, une méthode* ». **Un processus**, car la construction par les acteurs s'inscrit dans le temps. Elle est spécifique à chaque territoire et, de ce fait, n'est

³ HOUÉE, P. 2001. Le développement local au défi de la mondialisation, L'Harmattan, Paris, 250p.
(<https://books.google.com>)

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

jamais reproductible à l'identique. Une démarche, car le processus de s'en cloche jamais mécaniquement de toutes parts. Il existe une part importante de stratégie volontaire et donc, une place pour les politiques publiques. Il s'agit de capitaliser l'apprentissage collectif et de valoriser le savoir-faire collectif. Une méthode, car sur un plan plus abstrait, le développement local n'est pas seulement un phénomène observable, il est aussi la méthode d'observation des relations de coordination entre les acteurs de l'économie, et plus généralement de la société »

Enfin selon le même auteur :

« Le développement local fait aujourd'hui recette dans les discours sur les politiques publiques dans les pays du Sud. Il est souvent jumelé avec un processus de décentralisation, souhaité et souvent différé. En examinant, au plus près du terrain, les réalisations effectuées en son nom, on comprend la nécessité de clarifier les principes de base de son fonctionnement... »

D'après les deux définitions de PECQUEUR nous pouvons retenir que, la décentralisation des décisions locales d'un territoire fait l'objet d'une dynamisation des activités et projet territoriaux pour un développement plus adapté à un territoire spécifique.

1.1.1.1. Les objectifs du développement local⁴

- *Le développement local vise à améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable;*
- *Il vise également à améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles;*
- *Il cherche à augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse).*

1.1.1.2. Les outils : les principaux outils du développement local sont :

- **L'aménagement du territoire** : c'est un outil qui fixe les grands principes d'aménagement, il décline un ensemble de préconisation à partir desquelles seront élaborés les programmes d'actions territoriales qui sont destinés à prendre en charge les problématiques enregistrées.

⁴ CADIEUX, R. (2002). Développement local. Sommet de Montréal. 13p

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

- **La décentralisation**, qui doit accompagner la déconcentration des structures de l'Etat. Avec la décentralisation, les décisions locales peuvent être adaptées aux besoins locaux, permettant ainsi aux ressources rares d'être générées et déployées, et aux services publics d'être fournis avec plus d'efficacité. (Fisman et Gatti, 2002).
- **La gouvernance locale** : elle peut être définie comme un ensemble d'interactions entre les acteurs d'une communauté locale, orienté vers la définition d'un projet global de développement local.
- **Le financement** : le financement des actions du développement local peut être assuré pour le regroupement de trois moyens : les différentes ressources de l'Etat (fiscalité nationale, rente pétrolière,...), fiscalité locale et les aides internationales.

1.1.1.3. Les prérequis du développement local

Le succès d'une démarche de développement local dépend d'un certain nombre de préalables qui sont regroupés sous trois volets: l'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action.

➤ L'existence d'une communauté locale

La participation et l'implication active de la population sont essentielles à toute initiative de développement local, il importe donc de commencer par bien identifier les communautés. La communauté locale est le plus souvent définie selon des intérêts divers et en fonction des services à donner aux citoyens. La définition des communautés passent aussi par la reconnaissance des communautés aux prises avec des réalités qui leurs sont propres tel que les femmes, les jeunes, les communautés culturelles, les personnes avec un handicap, les aînés, etc.

Il est nécessaire de déterminer les territoires d'intervention selon les actions désirées et les intérêts communs. Ces derniers ne cadrent pas toujours aux territoires définis par l'État mais ils correspondent toujours aux lieux où les citoyens se retrouvent, où le sentiment d'appartenance et d'identité des communautés concernées est important. Ainsi, à l'intérieur d'une même ville ou d'un même arrondissement, il peut y avoir plusieurs communautés.

La mobilisation des communautés implique un processus permanent d'animation du milieu qui permet aux citoyens de prendre conscience de leurs besoins et favorise leur prise en charge par les personnes concernées elles-mêmes. Par conséquent, il est essentiel de mieux former les citoyens aux rôles qu'ils peuvent avoir dans la participation au développement local et à leur

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

société. Plus la participation est élevée et plus les chances de réussite d'un projet sont probantes.⁵

➤ Le partenariat

L'établissement de partenariat et la création de réseaux d'échange doivent exister dans le cadre du développement local et se concrétisera souvent par une ouverture d'esprit. Les représentants des secteurs privés, public et communautaire, dans le respect de leurs mandats et malgré des intérêts parfois divergents, choisissent de travailler ensemble afin de développer une participation intersectorielle et des interventions transversales.

Le fait de rassembler les acteurs d'un milieu est un processus politique qui consiste à faire travailler des groupes d'intérêts parfois opposés et des leaders quelquefois concurrents vers les intérêts collectifs des communautés concernées. De véritables partenariats doivent ainsi s'établir entre tous les intervenants du milieu et plus particulièrement entre le pouvoir politique et les partenaires socio-économiques⁶.

➤ L'environnement et un climat propice à l'action

La troisième condition nécessaire au succès des politiques de développement local est l'établissement d'un environnement et d'un climat propice à la collaboration et à l'action communautaire et civique.

Les systèmes de valeurs, les héritages culturels et les différences de formation, conjugués aux visions sectorielles des divers intervenants et ministères, sont des éléments contraignants et parfois paralysants qui nuisent à la formation d'un tel environnement.

Il importe dans ce cas que les personnes en autorité, de compétence ou de direction, qui possèdent un savoir être et un savoir-faire particuliers, mettent en commun leurs énergies afin de provoquer l'émergence d'un tel climat et facilite le rassemblement autour de projets intersectoriels mobilisateurs. C'est également à ce niveau que les leaders naturels, par leur capacité de convaincre et de rassembler, prennent toute leur importance en suscitant une adhésion volontaire à l'action communautaire et civique.

L'émergence d'un environnement et d'un climat propice à l'action s'établit souvent par un processus de réflexion qui permet la fixation d'objectifs communs et l'identification de projets

⁵ CADIEUX, R. (2002). Développement local. Sommet de Montréal. Page 03

⁶ Idem 5 page 04

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

concrets. Ce processus permet d'établir des plans, de fixer des orientations et de retenir des objectifs pour concentrer tous les efforts de chacun des acteurs dans la même direction.

La réalisation des projets de développement local exige enfin un processus d'organisation minimal qui permet de mettre en place les structures nécessaires à l'encadrement et au soutien des efforts de revitalisation économique et sociale des communautés. Le processus d'organisation vise également à assurer une cohabitation harmonieuse avec l'environnement socio-administratif et une interaction positive entre les structures formelles et informelles⁷.

1.1.2. Emergence du développement territorial

Pecqueur a expliqué l'implication du territoire dans la notion du développement local comme suit :

« On peut interpréter le développement local de diverses manières, depuis la gestion d'urgence au plan local jusqu'au modèle alternatif à la mondialisation. Nous avançons ici que le développement local apparaît plutôt comme un dépassement des théories du développement endogène en qualifiant, à l'aide de la notion de « territoire », un véritable contenu à ce qui est « dedans » par rapport à un « dehors » forcément endogène. Il ne s'agit donc pas d'une alternative mais plus modestement d'un accompagnement, là où cela est possible, d'un processus de développement qui aide à l'adaptation des sociétés et des populations à la mondialisation, en valorisant des ressources jusque-là ignorées⁸».

Donc le territoire n'est pas naturel, c'est une forme d'organisation inscrite dans l'espace et construite socialement par les interactions entre les acteurs locaux⁹.

D'autres définitions peuvent aussi se retrouver à la confluence de différents courants de pensée. Pour D.M. Guy (1996), la définition du territoire s'alimente non seulement de la géographie mais aussi de la philosophie, la sociologie et l'économie. Selon l'auteur, il existe deux éléments constitutifs du territoire : la composante « espace social » et la composante « espace vécu ».

⁷ Idem 5 page 04

⁸Pecqueur, B. (2008). Fondements théoriques et conceptuels du développement gouvernance territoriale. Dans A. Diop, *Développement local, gouvernance territoriale: enjeux et perspectives* (pp. 11-22). Dakar: Karthala.

⁹CHAMBE, A. sous la direction de OLAVARRIETA, A. (2004). Les ressources de développement local, association de professionnels de développement urbain et coopération. 119p. <https://www.ville-developpement.org/docman-liste/download/16-2004-les-ressources-du-developpement-local/journees-d-etudes-actes>

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

Dans son ouvrage « Géographie sociale et territoire », G.D MÉO analyse « *les territorialités propres aux différents acteurs sociaux, la fabrication des territoires par les populations, à la recherche d'ancrages à l'heure de la mondialisation* ».

Le territoire va ainsi faire l'objet d'une multitude de définitions par l'ensemble des activités auxquelles il se rattache. Le territoire a, de plus, un caractère mouvant et dynamique.

La notion de développement territorial enrichit celle de développement local par trois affirmations qui appelleraient, chacune, de longs développements. En résumé,

- *Le développement territorial ne peut se décréter et reste une construction d'acteurs, même si des politiques publique approprié peuvent la stimuler dans la durée.*
- *Stratégie d'adaptation vis-à-vis de la globalisation, elle permet aux acteurs des territoires de réorganiser l'économie locale, face à la montée des concurrences à l'échelle mondiale.*
- Enfin, le mécanisme de territorialisation repose sur le principe de spécification des actifs c'est-à-dire la recherche de la ressource propre au territoire qui lui permet de différencier de son voisin plutôt que d'être en concurrence sur les produits standards¹⁰.
- Pour SAVEY 1994, *le développement territorial fait appel à la notion de territorialité défini par Marie-Claude Maurel comme étant une « relation polymorphe qui tisse entre un groupe social et son environnement dans l'activité de production et de consommation »* et qui implique une appropriation et un marquage de l'espace. Alors que l'espace est sans limite, le territoire lui est délimité. Le développement territorial implique par ailleurs la mobilisation des ressources de toute nature dans une démarche de valorisation par les acteurs¹¹.

¹⁰ SERSOUR.S, développement territorial et valorisation des ressources de la wilaya de Tizi ouzou, cas des savoir-faire artisanaux, Master Management territorial et ingénierie de projets, UMMTO, 2013/2014.

¹¹ LABIAD.I, le développement territorial et la valorisation des ressources spécifiques dans les zones difficiles: acteurs de gouvernance. cas de la région du nord-ouest de la Tunisie, Université Pierre Mendès, France.

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

Le processus de développement territorial concerne ainsi les mutations productives ainsi que l'ensemble des changements sociaux et institutionnels à l'œuvre dans les territoires. Il relève avant tout d'une mutation des mentalités, d'un changement des structures économiques et sociales et de la mise en œuvre de projets nouveaux. Fruit de compromis souvent laborieux, parfois longs et rarement égalitaires, il dépend de la qualité du processus qui permet de sélectionner les innovations et de mettre en place les projets pour le futur. Toute voie autre signerait la sortie du territoire ou la fin des interactions locales¹².

L'ensemble des acteurs territoriaux au développement territorial participe, chacun à sa manière, à la mise en œuvre d'une politique économique local. Il se trouve placé et intégré au sein d'une partition d'ensemble qui se compose, au tour de ou des porteurs de projets, des acteurs suivants¹³ :

- **Le domaine économique** avec les entreprises, puis les chambres consulaires. Les atouts des entreprises présentes sont l'alliance dans la concurrence, les services, la demande de sous-traitance ;
- **Les services centraux puis les services déconcentrés** de l'Etat avec les ministères, l'aménagement du territoire et les préfetures, les secrétaires et directeurs généraux de leurs services. Ils ont pour mission de prescrire des formations ;
- **Les personnels qualifiés** : experts, universitaires et chercheurs. Leurs atouts sont l'information, la valorisation des connaissances et la communication,
- **Les associations de population**, clubs, et/ou réseaux professionnels, comme contre poids des lourdeurs institutionnelles. Leurs atouts et savoir gérer et accompagner l'insertion ;
- **Les structures territoriales** : les élus, les mairies, les conseils généraux et régionaux, les comités régionaux, les agences de développement, comme source de dynamisme, qui se substituent au modèle centralisateur car plus aptes à répondre aux effets d'une crise

¹²REY-VALETTE.H, (2014). Comment analyser la gouvernance territoriale ? mise à l'épreuve d'une grille de lecture, Géographie, Economie, société. Ed HAL.Italie, 23p. <https://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/hal-00621169/document>

¹³CHELLIN, (2013/2014). Valorisation du littoral et ressources halieutiques, impact sur le développement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou, Master Management territorial et ingénierie de projets, UMMTO

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

économique et sociale, que l'Etat ne peut pas juguler. Ils ont le plus souvent la maîtrise du foncier et des finances.

Le développement territorial s'appuie sur une double notion de territoire : le territoire donné issu de l'histoire administrative des pays, en opposition au territoire construit. Collitis/Pecqueur, 1993¹⁴.

Donc le discours sur le territoire recouvre de façon souvent indistincte, deux définitions différentes¹⁵ :

- **Le territoire donné** : c'est la portion d'espace (le plus souvent d'un découpage infranational) constituée qui est l'objet de l'observation. Dans ce cas, on postule le territoire comme préexistant et on analyse ce qui s'y déroule. C'est en quelque sorte le territoire *a priori*, pour lequel on ne cherche pas à analyser la genèse et les conditions d'élaboration, mais qui constitue un support. Il s'agit généralement d'un territoire institutionnel : région, canton, cercle, province, etc.
- **Le territoire construit** : dans cette perspective, le territoire est le résultat d'un processus de construction par les acteurs. Le territoire n'est pas postulé, il est constaté *a posteriori*. Cela veut dire que le territoire construit n'existe pas partout et que l'on peut donc se trouver en présence d'espaces dominés par les lois exogènes de la localisation et qui ne sont pas des territoires.

Dans le discours, les deux conceptions du territoire sont souvent confondues et l'on ne peut pas exclure l'une au profit de l'autre. Il faut donc comprendre que le territoire est à la fois le contenant et l'issue d'un processus d'élaboration d'un contenu.

1.2.Approches de développement territorial¹⁶

Il convient de noter que, d'une façon générale, le développement local relève d'une orientation de nature politique dont découlent des méthodes et actions, mais certains travaux

¹⁴ COLLETIS.I.G, PECQUER.B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination situées économie et institutions-n°6 et 7- 1er et 2eme semestre. <https://www.upicardie.fr/CRIISEA/Revue%20Economie%20et%20Institutions/fichiers/art30.pdf>

¹⁵ ANTHEAUME. B, GIRAUT.F. (2005). Le territoire est mort, vive les territoires. Une refabrication au nom du développement, Ed IRD, Paris, 295-316 p

¹⁶ ministère de l'industrie de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, 2011, Rapport n°1 Développement local : CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking, 1 ère contribution de MIPMPEPI au débat sur la promotion du développement local en Algérie.

http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Developpement_local_concepts_strategies_et_benchmarking.pdf

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

scientifiques, économiques et géographiques, permettent de justifier l'approche du développement territorial d'un point de vue théorique.

1.2.1. L'approche économique du concept de développement territorial

En économie, le système territorial d'acteurs peut donc prendre des formes très diverses (districts industriels, *clusters*, ou tout autre mode d'organisation productive)¹⁷. Le concept de « district industriel » forgé par l'économiste britannique Marshall à la fin du XIX siècle peut être considéré comme une base théorique pour le développement local. En effet, ce concept qualifie la présence, au sein d'un territoire de petite taille, d'une gamme de petites et moyennes entreprises organisées autour d'un métier industriel, voire de plusieurs métiers, dont le développement dépend des fortes relations qu'elles entretiennent entre elles et avec les communautés locales. L'intensité de ces relations s'explique par le partage d'une culture commune des relations économiques et sociales considérée comme une ressource propre au territoire.

Dans les années 1970, ce concept a été utilisé par des économistes italiens (G.Becattini) pour décrire l'organisation industrielle de la Troisième Italie (Italie du Centre et du Nord-Est). En France, cette analyse a suscité l'intérêt de certains économistes qui ont proposé la notion de « systèmes industriels localisés » pour décrire l'organisation économique de territoires comme le Choletais (textile). Afin d'élargir le champ de l'analyse aux autres secteurs économiques, ils ont ultérieurement proposé la notion de système productif localisé (SPL).

1.2.2. L'approche géographique du concept de développement local

Selon les défenseurs de cette théorie, c'est la notion de « milieu innovateur » qui peut constituer une base théorique pour le développement local. Selon Philippe AYDALOT, *pionnier de l'économie territoriale, il existerait des milieux plus ou moins propices au développement selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion. Un « milieu innovateur » est celui où les entreprises développent des réseaux d'échanges et de coopérations et mobilisent les ressources humaines et matérielles de leur territoire. Ainsi, la notion de « milieu innovateur » permet d'analyser les facteurs de développement économique d'un territoire.*

¹⁷ ANTHEAUME. B, GIRAUT.F, (2005). Le territoire est mort, vive les territoires. Une refabrication au nom du développement, Ed IRD, Paris, 295-316 p

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

Ces deux approches considèrent l'espace non pas comme un simple morceau de sol mais comme un ensemble de rapports techniques, économiques ou sociaux, plus ou moins riches en interactions et donnant lieu à des processus d'apprentissages collectifs. Par conséquent, elles s'intéressent aux territoires dans leur dimension géographique (localisation, topographie, paysage, climat, et répartitions de la population, présence et qualité des ressources du milieu...), culturelle (comportements, savoirs, coutumes qui modèlent une société et sur lesquels se fonde un sentiment d'appartenance) et sociale (constitution d'un réseau de relations territoriales support des initiatives locales).

Section 02 : La littoralisation

La notion de littoral est, à priori, simple à définir. Il s'agit de l'espace qui relie la terre, la mer et l'atmosphère. Il n'existe cependant pas de définition unique de ce territoire ; mais plusieurs méthodes pour le délimiter. Ces définitions peuvent être d'ordres physiques, économiques, démographiques ou juridiques.

Les zones littorales sont des espaces particulièrement attractifs pour les hommes et propices à leurs activités. Au cœur des grands flux d'hommes, de capitaux et de marchandises, les littoraux ont été de plus en plus aménagés, on assiste donc au phénomène de littoralisation qui s'est accentué au 20ème siècle avec l'augmentation de la mondialisation et de commerce international. Dans cette section nous avons défini les concepts liés à l'environnement littoral puis nous allons présenter les spécificités de l'espace littoral.

2.1. Concepts lié à l'environnement littoral

L'environnement littoral, dans sa consistance et son étendue est souvent lié à des notions voisines telles que : la zone côtière, le littoral, la bande côtière et la mer côtière. Ces concepts occupent une place prépondérante dans toute tentative d'identification de ce milieu spécifique, et qui nécessitent d'être définies.

2.1.1. Définition du littoral

Jusqu'au 18e siècle, les termes employés pour parler de cette limite entre la terre et la mer sont d'abord rive et rivage de la mer, expressions que nous retrouvons dans la littérature (Rabelais, 1494-1553, Gargantua, 1534). En 1752 apparaît un nouveau mot "littoral" dont le sens va évoluer.

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

La définition donnée par le dictionnaire le Robert (1991) précise que le littoral est, étymologiquement, « *ce qui appartient, qui est relatif à la zone de contact entre la terre et la mer* ». Au cours du 19^e siècle, il est présent dans les écrits du géographe E. de Martonne (1909), « *le domaine des formes littorales n'est pas seulement la ligne idéale qui sépare sur les atlas et les cartes à petite échelle, la terre ferme de la mer...* »¹⁸

Tout d'abord avant de chercher à définir d'une manière précise le littoral, il semble si important de le distinguer d'un autre mot souvent utilisé à sa place de façon indifférenciée, le terme côte. Cependant, la différence entre les deux termes : littoral et côte est importante pour l'étude de milieu naturel.

2.1.1.1. Littoral ou zone côtière

La notion de littoral reste, encore aujourd'hui difficile à appréhender, malgré l'intérêt croissant que ce milieu suscite et les nombreuses définitions dont il fait l'objet.

*Le littoral, dans sa version la plus large correspond à un espace compris entre la mer et l'arrière-pays côtier. Autrement dit, le littoral est la bande de terre ou la zone comprise entre une étendue maritime et le continent. Le littoral peut s'étendre de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres de part et d'autre de la limite terre-eau ou au sens strict, correspondre à l'estran*¹⁹.

D'après Becet (2002), « *Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur* ». C'est une zone de contact entre la terre et la mer qui constitue aujourd'hui un espace de plus en plus sollicité, ce qui accentue sa fragilité²⁰.

La zone côtière, est l'expression venue de la traduction de l'anglais « coastal zone », elle avait pour but de redonner à la politique du littoral sa parité terre-mer. L'ouvrage modèle de la loi sur la gestion des zones durables des zones côtières définit la zone côtière, comme

¹⁸ ZEMBRI, P, 2017. Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement. Université des Sciences et Technologies de Lille, p 07. <https://journals.openedition.org/tem/pdf/4428>.

¹⁹ MEUR-FEREC.C, (2006), De la dynamique mutuelle à la gestion intégrée de l'espace littoral : un itinéraire de géographe. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00167784/document>

²⁰ KACEMI.M, 2001. Protection et valorisation du littoral en Algérie, législation et instruments. Le cas des communes littorales d'Oran , <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5959>

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

étant « espace géographique portant à la fois sur la partie maritime et la partie terrestre du rivage et intégrant les étangs salés et les zones humides en contact avec la mer.

Cet espace inclut au minimum tout ou partie des eaux territoriales ainsi que le domaine public maritime de l'Etat et le territoire des communes riveraines, des mers et océans ». Cette zone pourra « être étendue selon des nécessités locales spécifiques de nature économique et/ou écologique, aux collectivités locales contiguës aux communes riveraines des mers et océans, ainsi qu'aux collectivités riveraines des estuaires et deltas situés en aval de la limite de salure des eaux » (conseil de L'EUROPE, 1999)²¹.

2.1.1.2. La bande côtière

La bande côtière est généralement l'espace terrestre susceptible d'être affecté par la mobilité du trait de côte. D'après la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10/12/1982(en vigueur depuis le 16 novembre 1994), il est tenant du choisir la limite de la mer territoriale comme limite de la zone côtière en mer par le législateur afin d'en profiter d'avantage dans les activités de pêche.

Cependant, la dénomination de bande côtière semble la plus adaptée puisque l'espace marin concerné est composé d'une bande avec une largeur constante par rapport à la cote et aux lignes de base. Ainsi il est possible de lui accorder un caractère opérationnel tout en fixant les limites précises (limite intérieure, limite extérieure).

- **Limite intérieure:** représente la salure des eaux qui forme la fin amont de la zone maritime, et le frontière aval.
- **Limite extérieure :** représente un espace maritime d'une petite largeur calculée à partir d'une ligne de référence qui est la laisse de basse mer.
- **La zone mixte :** elle est comprise entre les deux limites, intérieure et extérieure, où les activités sont autorisées par licence.

2.1.1.3. La Mer côtière

Un concept ambigu, qui ne fait pas l'objet d'une définition précise et reconnue. La mer côtière est un concept émergeant en géographie qui caractérise un « *objet géographique en*

²¹ISSAD.K, SAIDI.M.(2015). La dynamique entrepreneuriale et les facteurs de localisation des hommes dans l'espace littoral : Cas de wilaya de Bejaia. Master Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat. UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

construction »(Corlay J-P, 1995), elle fait référence à un espace maritime bordant les côtes et constitue donc la frange marine de la zone côtière.

Cette notion revient toujours dans l'analyse et l'aménagement des littoraux et de leur marge marine, la mer côtière ne possède pas de limites précises, uniques et homogènes. Cette notion géographique n'est pas délimitée.

La mer côtière est aussi le passage obligé de l'ensemble des activités océaniques (navigation maritime, pêche hauturière...) et peut être utilisée comme réceptacle des rejets telluriques et de la pollution venant du large.

2.2. Les spécificités de l'espace littoral

Le littoral, en plus du fait qu'il est un système complexe et convoité entre intérêt général et particulier, il est aussi, un système entre dynamique naturelle et humaine. Les littoraux concentrent de fortes densités de population, en moyenne cinq fois plus élevée que celles du reste du monde. L'inégale répartition des hommes sur les littoraux et l'attractivité plus importante de certaines régions côtières reflètent l'organisation du monde et des grands flux de personnes, de capitaux, de marchandises.

2.2.1. Un système entre dynamique naturelle et humaine

D'une manière globale, l'espace littoral reste soumis à deux grands facteurs interdépendants : la nature et l'homme. Cependant, l'environnement littoral est défini comme :

« L'ensemble des éléments physique, chimiques, biologique et sociaux qui caractérisent un espace et influencent la vie d'un groupe humain ; l'environnement est un système, c'est-à-dire un ensemble cohérent d'éléments qui agissent et réagissent les uns sur les autres. Tout environnement définissable comme une entité est ouvert : il reçoit des impulsions externes et peut en transmettre à son tour. Un groupe humain agit sur son environnement et chacune de ces actions entraînent des effets en chaîne, parfois amplifiées par des rétroactions positives ». (DURAND DASTES F et MERLIN P, 1989, p 209).

L'attractivité des littoraux a logiquement augmenté avec le développement de la mondialisation. Plusieurs activités humaines se concentrent sur des bandes côtières et des espaces souvent limités, elles se font souvent concurrence pour se développer, elles ont dû aménager l'espace littoral en développant divers activités.

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

Les plaines côtières sont des espaces souvent favorables au développement de l'agriculture et de l'élevage : leur climat est plus tempéré qu'à l'intérieur des terres. Mais l'espace y est souvent limité. L'autre activité traditionnelle du bord de mer est la pêche. Elle nécessite la création de ports et d'infrastructures de stockage des prises. Cette activité est encore largement artisanale, mais la pêche industrielle s'est aussi développée : petites unités de pêche et navires usines se partagent les ressources halieutiques.

La naissance de la société des loisirs et le développement du tourisme balnéaire ont également eu un impact sur le développement de certaines zones côtières qui se sont étendu ensuite à un tourisme de masse. Les conséquences de cette évolution sont importantes pour l'aménagement des littoraux touristiques nécessite en effet des équipements spécialisés : ports de plaisance, marinas (station balnéaire aménagée autour d'un port de plaisance), hôtels, golfs, piscines, grands ensembles immobiliers... et infrastructures de transport (autoroutes, aéroports) pour faciliter l'accès des estivants²².

2.2.2. Le littoral, un espace convoité

Le littoral est un espace d'enjeux et de sentiment d'appropriation, un espace très convoité où les conflits sont liés à des problèmes de compatibilité entre différents usages, de partage de l'espace, et de sur-fréquentation, le littoral étant à la croisée des pollutions tellurique (effluents de stations d'épuration, des systèmes d'égouts, rejets industriels et urbains, agricoles) et des pollutions dues aux activités en mer (rejets hydrocarbures, résidus de dragage, peinture des coques des voiliers, évacuation des eaux de ballast et eaux usées des navires...).

La zone côtière est un espace d'intérêt, de régulation et de pouvoir ; ces trois axes se chevauchant souvent²³:

- d'intérêt, car ses ressources rares génèrent de multiples conflits ;
- de régulation, car le littoral tient une position frontalière entre deux milieux : endogènes (système de valeur), les normes nationale (la règle juridique) ;
- de pouvoir, où s'affrontent l'autorité publique et l'affirmation de la société civile.

²² <https://www.assistancescolaire.com>

²³ CHOBLET. (2005). Espace littoral et décision d'aménagement, Limites et potentialités des études d'impact et des enquêtes publiques. Exemple du littoral atlantique français, Thèse de Doctorat : Géographie, UNIVERSITE DE NANTES, 419p : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00010191/document>

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

L'appropriation est l'un des caractéristiques fondamentales du territoire, c'est un facteur important de la mise en place des territoires côtiers, chaque lieu disposant « *non seulement d'une identité mais qui en plus est le mien [le lieu] pour nombreuses raisons qui dépassent la notion de propriété juridique ; c'est la relation la plus étroite que l'homme peut entretenir avec l'espace, elle suppose que le lieu ait déjà été identifié* »²⁴.

2.3. Les risques côtiers

La côte constitue un territoire vulnérable, exposé à des risques divers, qui nécessitent une gestion spécifique, cette pression démographique et économique pèse lourdement et menace ces espaces fragiles et limités.

Différents secteurs économiques peuvent avoir des intérêts contraires pour l'utilisation des ressources du milieu (le tourisme et l'agriculture ont tous deux besoin d'eau), ce qui provoque des conflits d'usage lorsque la ressource est rare, rajoutant à cela le phénomène de la pollution et l'urbanisation dense des littoraux qui entraîne le bétonnage des côtes et la disparition d'écosystèmes importants pour les océans. Le littoral est aussi menacé par des risques naturels (tsunamis) et par le réchauffement climatique qui entraîne l'augmentation du niveau des océans et une érosion importante des côtes.

2.3.1. La pollution marine²⁵

La pollution marine résulte de tous les produits rejetés dans les mers et les océans en conséquence de l'activité humaine, cette pollution arrive dans le milieu marin par le vecteur des voies fluviales, des vents, de l'air en basse altitude ou est directement rejetés à la mer.

On trouve parmi les activités humaines littorales et en mer (activités maritimes), qui sont susceptibles de produire des pollutions :

- Pêche non conforme à la réglementation;

²⁴ISSAD.K, SAIDI.M.(2015). La dynamique entrepreneuriale et les facteurs de localisation des hommes dans l'espace littoral : Cas de wilaya de Bejaia. Master Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat. UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

²⁵ CHOBLET. (2005). Espace littoral et décision d'aménagement, Limites et potentialités des études d'impact et des enquêtes publiques. Exemple du littoral atlantique français, Thèse de Doctorat : Géographie, UNIVERSITE DE NANTES, 419p : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00010191/document>

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

- Rejets de déchets alimentaires, industriels ou ménagers, effluent (eaux usées) urbains ou industriels et rejets de l'aquaculture, résidus de cargaison rejetés en mer;
- Produits chimiques apportés par les fleuves et l'air, ou issus de décharges sous-marines;
- Dépôts introduits de munitions ou d'explosifs;
- Hydrocarbure, pétrole, fuites au pompage.

2.3.2. Les cyclons

Un cyclone est une perturbation atmosphérique de grande échelle, une zone de basses pressions des régions tropicales. Son stade final est connu sous divers noms à travers le monde : ouragan dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord-est, typhon dans le Pacifique Nord-ouest et cyclone ailleurs.

Le cyclone est un phénomène climatique, puissant, d'une très forte dépression qui prend naissance au-dessus des eaux chaudes des océans de la zone intertropicales, et qui s'accompagne de vents très violents et de pluies torrentielles.

2.3.3. L'érosion côtière

C'est un phénomène mondial qui se traduit par le recul du trait de côte, ou le déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine marin et continental.

L'érosion côtière, glissement des installations humaines vers la mer, l'évolution naturelle et l'occupation humaine du rivage ont abouti au cours du siècle passé à un prévisible « télescopique ». Ces dynamiques convergentes sont à l'origine de l'émergence, puis de la multiplication des risques liés à la mobilité du trait de côte, qui tendent à se généraliser sur la plupart des littoraux urbanisés du monde²⁶.

2.3.4. Les inondations

Les inondations est une submersion temporaire par l'eau de terres qui ne sont pas submergées en temps normal, le plus souvent en crue, qui représente l'augmentation de l'eau qui s'écoule dans un cours d'eau. La submersion affecte le plus souvent les terrains les plus proches des cours d'eau, se sont les catastrophes naturelles qui produisent le plus de dégâts²⁷.

²⁶ <https://www.assistancescolaire.com>

²⁷ Idem

Section03 : développement territorial du littoral algérien

Doté d'un linéaire côtier d'environ 1 200 km, se développant sur la façade maritimes méditerranéenne, le littoral algérien occupe une place privilégiée au niveau de l'ensemble du portuaire littoral du continent africain. Une richesse collective, un patrimoine commun vital et fragile, soumis à des pressions accrues notamment sur certaines portions du territoire

3.1. Développement territorial en Algérie

Le développement territorial est le processus de planification du développement municipal qui débouche sur l'élaboration de projet structurants pour le milieu, donc on parle d'un développement qualifié de complexité et de diversité et qui dépend d'un certain nombre de préalables qui sont regroupés sous trois volets: l'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action.

- La complexité

La complexité du développement territorial est d'abord liée à celle des systèmes sociaux et économiques. Par ailleurs, pour entreprendre les activités de programmation, de formulation de projets et de leur mise en œuvre, il est nécessaire de faire intervenir plusieurs secteurs et disciplines.

La participation et l'implication active de la population sont essentielles à toute initiative de développement local, il importe donc de commencer par bien identifier les communautés. La condition nécessaire au succès des politiques de développement local est l'établissement d'un environnement et d'un climat propice à la collaboration et à l'action communautaire et civique.

- La diversité

L'établissement de partenariat et la création de réseaux d'échange doivent exister dans le cadre du développement local et se concrétisant souvent par une ouverture d'esprit. Les représentants des secteurs privés, public et communautaire, dans le respect de leurs mandats et malgré l'intérêt parfois divergent, choisissent de travailler ensemble afin de développer une participation intersectorielle et des interventions transversales.

L'émergence d'un environnement et d'un climat propice à l'action s'établit souvent par un processus de réflexion qui permet la fixation d'objectifs communs et l'identification de

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

projets concrets. Ce processus permet d'établir des plans, de fixer des orientations et de retenir des objectifs pour concentrer tous les efforts de chacun des acteurs dans la même direction. Et la diversité des attentes et des priorités ce qui entraîne dans le cadre des programmes de développement local une diversité de projets.

Quant à l'expérience algérienne, les évolutions récentes que connaît l'économie algérienne offrent une image contrainte. D'un côté on peut observer l'entrée en scène de nouveaux acteurs du développement local, nouveaux acteurs et les nouveaux dispositifs d'action mobilisables dans des actions de développement local, la multiplication des initiatives de création d'activités, l'émergence d'un entrepreneuriat dynamique, la mise en place de nombreux dispositifs susceptibles de soutenir les actions de développement local. D'un autre côté, pourtant, une véritable dynamique peine à s'amorcer²⁸

A côté de ces dispositifs, il existe, bien entendu les instruments classiques dont disposent les collectivités locales et l'Etat pour promouvoir les actions de développement local : les plans communaux de développement (PCD) et les programmes sectoriels de développement (PSD). Les contraintes financières qui ont pesé sur le financement public, pendant près de deux décennies, ont conduit à un repli de l'action de développement et à l'accumulation de retards. Mais le relâchement de ces contraintes ouvrent de nouvelles perspectives, à condition qu'un effort important soit engagé pour doter les collectivités locales des compétences exigées par la conduite d'actions de développement dans la période récente le niveau de consommation des crédits a été faible. (M.O. OUSSALEM 2007).

3.2. Aménagement du territoire et développement du littoral algérien

Dans ce qui suit, nous allons exposer le cadre juridique du littoral et la gestion intégrée des zones côtières en Algérie.

3.2.1. Présentation du littoral algérien

Le littoral algérien fait partie du bassin méditerranéen, l'un des plus vastes bassins au monde. Il se caractérise par une diversité d'espèces faunique et floristique exceptionnelle.

²⁸ OUSSALEM.M.O. (2007). Développement local de Tizi-Ouzou: potentialités, contraintes et perspectives, Revue campus 5, UMMTO, 09p

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

Du fait d'un taux particulièrement important, le littoral algérien fait partie des lieux prioritaires de conservation de la biodiversité marine et côtière du bassin méditerranéen car ses écosystèmes sont les plus menacés.

Au vu, du ralentissement économique des années 90, le littoral algérien a été préservé des pressions pesant sur l'ensemble des côtes méditerranéennes. Mais désormais, il est soumis aux mêmes menaces qui pèsent sur l'ensemble des milieux littoraux du bassin méditerranéen tel que l'accroissement démographique et concentration des populations sur les zones côtières, pression touristique, pollution par les effluents urbains et industriels, pollutions chroniques et accidentelles par les hydrocarbures, surexploitation des ressources naturelles²⁹.

Face à ces pressions et au manque d'aires protégées concernant les écosystèmes côtiers et marins, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), a mis en place en 2002 un nouveau dispositif juridique et institutionnel, la loi Littoral, cadre d'action de la politique nationale de protection du littoral. Cette loi stipule notamment qu'il est désormais interdit de porter atteinte à l'état naturel du littoral, que l'utilisation du littoral doit préserver les espaces terrestres et marins remarquables et que les communes littorales doivent désormais être couvertes par un Plan d'Aménagement Côtier.

3.2.2. Le cadre juridique de protection du littoral en Algérie

L'aménagement du littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair, tenant compte de la hiérarchie des normes.

3.2.2.1. Principales lois et réglementations:

En Algérie les espaces en contact avec la mer sont régis, par différents lois Il s'agit notamment de :

1. Loi n°83-03, du 5 février 1983, relative à la protection de l'environnement

La protection, la réorganisation et la valorisation des ressources naturelles, la prévention et la lutte contre la pollution et nuisance et pour une meilleure qualité de vie.

2. Loi n°87-03 du 27 janvier 1987, relative à l'aménagement du territoire

Elle représente le cadre de référence pour la conservation, la préservation et l'utilisation de l'espace, c'est le principal texte législatif qui raconte le cadre de mise en œuvre d'une politique nationale pour l'aménagement du territoire.

²⁹ Idem 24 page 28

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

3. Loi n°90-29 du 1er décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme

C'est le premier texte qui définit l'espace littoral³⁰. Pour l'aménagement et l'urbanisme, il contient les règles et les nouveaux instruments d'urbanisme à travers lesquels s'effectue l'utilisation et la gestion des sols et ainsi que l'élaboration et la transformation du cadre bâti³¹.

4. Loi n°02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral

Cette loi ne définit pas l'aménagement du littoral, elle montre plutôt que la protection et la valorisation apportée de façon générale à l'aménagement du littoral³².

5. Loi n°04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes.

L'article 7 de la loi n°04-20 définit les différents objectifs du système de prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes qui sont :

- Bien connaître les risques, le renforcement de leur garde et de leur prévision.
- Lors de la construction, il faut prendre en considération les risques dans l'utilisation des sols et dans la construction ainsi que la diminution des vulnérabilités des personnes et des biens aux aléas³³.

3.2.2.2. Les principaux Décrets

La loi « littoral » au moment de sa décision nécessitait onze textes juridiques pour son application effective³⁴.

- Décret exécutif n° 04-113 du 23 safar 1452 correspondant au 13 avril 2004

Portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral.

³⁰ B. Mohamed. Le Littoral Algérien Entre Dégradation et Protection du Patrimoine, Cas de la Commune Côtière d'Ain el Turc. Oran : Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf, avril 2014, p5

³¹H.AMMOUMRAOUI, I. MERABTI. Contribution à l'Identification et l'Evaluation des Pressions Anthropiques Exercées sur le Golf de Bejaia. Bejaia : Université Abderrahmane mira, Bejaia, 2010

³²MEGHFOUR, M, TABET K. 2007. Intégration des Spécificités du Littoral dans les Documents d'urbanisme, pp.33-42. <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/511>

³³BELAIDI, Tinhinan. 2010. Contribution à l'Evaluation de l'Efficacité des Instruments de La Politique Environnementale Littorale en Algérie : Cas de Bejaia. Magister en science économique. Bejaia : université Abderrahmane mira de Bejaia, 99 P.

³⁴ KACEMI.M,2001. *Protection et valorisation du littoral en Algérie, législation et instruments. Le cas des communes littorales d'Oran* , <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5959>

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

-Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004

Fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé « Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières ».

- Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006

Fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage.

- Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006

Fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière.

- Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007

Fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de non aedificandi.

- Décret exécutif n° 09-88 du 21 safar 1430 correspondant au 17 février 2009

Relatif au classement des zones critique du littoral.

- Décret exécutif n° 09-114 du 11 rabie Ethani 1430 correspondants au 7 avril 2009

Fixant les conditions d'élaboration du plan d'aménagement côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre.

- Décret exécutif n° 10-31 du 5 safar 1431 correspondant au 21 janvier 2010

Fixant les modalités d'extension de la protection des fonds marins du littoral et déterminant les activités industrielles en offshore³⁵.

3.2.3. Les instruments d'urbanisme relatifs à la protection et la valorisation du Littoral

Dans ce qui suit nous allons présenter tous les instruments d'aménagement du territoire et plans d'action qui sont liée à la protection et valorisation et la gestion du littoral.

³⁵ KACEMI, Malika.2011 Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments : Le cas des communes littorales d'Oran. Études caribéennes. <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5959>

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

3.2.3.1. Les instruments d'aménagement du territoire

- Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire(S.N.A.T) est à l'échelle du territoire national. Il est initié par l'État central. Il règle la distribution des activités et du peuplement à travers le territoire national, en visant une distribution équitable des richesses, notamment pour les régions du Sud et les régions frontalières. C'est le S.N.A.T. qui localise les grandes infrastructures intellectuelles, économiques, de transports et de communications³⁶.

- Le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT)

Les schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) sont à l'échelle inter wilayat, c'est-à-dire des régions-au nombre de 9.Ils sont initié par l'état central. Ils distribuent les activités et le peuplement à travers la région, localisent les infrastructures et les équipements et règlent l'armature urbaine régionale³⁷.

- Le plan d'aménagement de wilaya (PAW)

Les PAW précisent et valorisent, en conformité avec le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire concerné, les prescriptions spécifiques à chaque territoire de Wilaya³⁸.

- Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U.) est un plan directeur au sens classique du terme.il est à la fois : un guide de gestion et de prévision, pour les décideurs locaux (commune), un programme d'équipements et d'infrastructures, pour la ville ou l'agglomération, et un zonage du territoire communal³⁹.

- Le plan d'occupation des sols (POS)

Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine, il fixe de façon détaillé les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné. Le plan d'occupation des sols

³⁶ SAIDOUNI, Maouia. Éléments d'introduction à l'urbanisme. Edition casbah 2001, 143 P

<http://casbah-editions.com/Catalogue/el%C3%A9ments-d%E2%80%99introduction-%C3%A0-l%E2%80%99urbanisme>

³⁷ Idem

³⁸Schéma national d'aménagement du territoire (S.N.A.T) 2025.Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme.

³⁹ Idem 36

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

permet d'intégrer les spécificités du lieu (caractéristiques géomorphologiques, physiques et climatiques ; potentialités économiques) et de protéger les espaces sensible à la construction.

3.2.3.2. Les instruments de protection du littoral

➤ Le Schéma Directeur d'Aménagement du Littoral (SDAL)

L'avènement de la loi n°02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral marque une politique de reprise en main des enjeux que représente le littoral, qui a pour objectif :

- *orienter l'extension des centres urbains existants vers les zones éloignées du littoral.*
- *classer et frapper des servitudes non – aedificandi les zones et milieux sensibles.*
- *œuvrer pour le transfert vers des sites appropriés des installations industrielles existantes dont l'activité présente des dommages pour l'environnement.*
- *faire coexister établissements humains, infrastructures et activités en veillant à la prévention de la dégradation de l'écosystème.*
- *maîtriser l'urbanisation.*
- *assurer l'équilibre de l'écosystème littoral par la protection de la biodiversité marine et terrestre.*
- *réduire voire éliminer à terme les pollutions.*
- *prévenir le recul du trait de côte et l'érosion des bassins versants côtiers.*

➤ Le Plan d'Aménagement Côtier (PAC)

En Algérie, le plan d'aménagement côtier a pour but de délimiter l'espace littoral et l'importance de développer les communes balnéaires, il intègre les espaces forestiers et les plaines littorales, les terres à vocation agricole, les zones humides et les sites historiques. Ce plan veille ainsi à l'usage durable des ressources côtières et au maintien du potentiel productif de l'environnement côtier ainsi qu'à développer une démarche intégrée dans une perspective de développement durable.

3.2.3.3. Les instruments de gestions du littoral

➤ Commissariat National du Littoral (CNL)

Le CNL est chargé de veiller à la préservation et à la valorisation du littoral, de mettre en œuvre des mesures de protection, de fournir aux collectivités l'assistance dont elles ont besoin et de promouvoir la sensibilisation et l'information du public⁴⁰.

➤ Le Conseil de Coordination Côtier (CCC)

Le Conseil de Coordination Côtier a été créé dans le but de mobiliser les moyens humains et matériels requis en cas de situation critique, fait la cartographie des zones côtières qui seront mise en place.

➤ Le Fonds du Littoral (FL)

Chargé de financer dans la mesure de protection du littoral, les études, les projets et toute action relative aux installations communes de dépollution et de protection de l'environnement côtier.

3.3. Les Zones d'Expansion et Sites Touristiques (ZEST)

Le développement du tourisme est consacré par le Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique SDAT qui est une composante du SNAT 2025, prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable, est l'instrument qui traduit la volonté de l'État de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie.

Le SDAT a délimité 07 grandes zones touristiques selon les atouts propres et spécifiques à chacune des régions du territoire du pays : Zone Nord Centre, Zone Nord Est I, Zone Nord Est II, Zone Ouest, Zone des Hauts- Plateaux, Zone Sud, Zone Grand Sud⁴¹.

D'après le journal officiel de la république algérienne N°111Loi n° 03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques , définit les ZEST comme « *toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme,*

⁴⁰ Schéma national d'aménagement du territoire (S.N.A.T) 2025.Ministère de l'aménagement du territoire, de

⁴¹ H.AMMOUMRAOUI, I. MERABTI. Contribution à l'Identification et l'Evaluation des Pressions Anthropique Exercées sur le Golf de Bejaia. Bejaia : Université Abderrahmane mira, Bejaia, 2010

Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral

se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme»,

Le secteur du tourisme algérien est riche et diversifié. Il dispose d'un patrimoine foncier de 225 Zones d'Expansions et Sites Touristiques (ZEST) elles occupent une surface de 56 120 hectares, repartis sur les territoires nationaux comme suit ⁴² :

- 157 ZEST balnéaires.
- 40 ZEST sahariennes.
- 28 ZEST thermales

Dont 160 situées le long de la côte, 22 sur les hauts plateaux et 23 dans le Grand Sud. Déclarées et classées, selon trois décrets :

- 174 ZET d'après le décret exécutif n°88-232 du 05-11-1988 (dont 02 ZET ont été déclassées d'après le décret exécutif n°04/398 du 6 décembre 2004).
- 02 ZET d'après le décret exécutif n°09-226 du 29-06-2009. 31 ZET d'après le décret exécutif n°10-131 du 29-04-2010.

L'aménagement et la gestion d'une zone d'expansion et d'un site touristique doivent intervenir conformément aux prescriptions du plan d'aménagement touristique élaboré par l'administration chargée du tourisme dans un cadre concerté, et approuvé par voie réglementaire⁴³.

⁴²MEGHFOUR, M, TABET K. 2007. Intégration des Spécificités du Littoral dans les Documents d'urbanisme, pp.33-42.
<http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/511>

⁴³Ministère de l'aménagement du territoire

Conclusion

Pour faire face aux enjeux territoriaux soulevés par la littoralisation et pour lutter contre le gaspillage des diverses ressources, l'aménagement du territoire et le développement local relevant de la volonté des acteurs légitimes, de réagir à un état spatial jugé inacceptable, et en cela, c'est une mise en acte d'une vision politique. C'est l'une des idées principales du développement côtier.

Les espaces littoraux sont attractifs malgré leurs fragilités c'est particulièrement une liaison entre deux écosystèmes terrestres et maritimes où se concentre de plus en plus des populations et des activités, qui pour le développer nécessite une bonne gestion des espaces littoraux.

C'est le rôle que joue l'Etat algérien par la mise œuvre des différentes lois et instrument et acteurs pour la protection du littoral à l'échelle national.

Dans le chapitre qui va suivre nous allons définir le processus de l'entrepreneuriat touristique pour déterminer ensuite les conditions dans lesquelles ce dernier peut être un vecteur de développement territorial.

Introduction

La dynamique entrepreneuriale joue un rôle moteur dans le développement économique à travers une approche territoriale basée sur les initiatives locales par la valorisation des richesses d'un territoire donné.

Pour ce faire, le tourisme considéré un secteur du transversal, de l'interculturel et de l'entrepreneuriat local (CHOUAM, B. MOUHAMMED BELKACEM, F), une activité économique qui connaît un développement dynamique et qui a des implications sociales, culturelles et environnementales, à cet effet la mise en place d'un écosystème d'entrepreneuriat touristique local peut être un déclencheur d'un développement économique innovant et de stabilité sociale.

Le tourisme est un secteur qui se retrouve dans un terrain vierge en Algérie malgré le riche potentiel touristique dont le pays dispose. De ce fait, la mise en valeur de ces atouts dans le cadre d'une dynamique entrepreneuriale touristique pourrait redresser l'économie Algérienne.

Ce chapitre est réparti en trois sections, la première intitulée aperçu sur le phénomène entrepreneurial, la deuxième section portera sur l'esquisse de la notion du tourisme, pour traiter ensuite dans la troisième section l'entrepreneuriat touristique et développement du littoral en Algérie

Section 01 : Aperçu sur le phénomène entrepreneurial

La libération du champ économique a permis l'émergence d'un nombre important des entrepreneurs ainsi plusieurs économistes ont essayé de montrer la nécessité des actions à entreprendre à l'emploi comme le montre SHUMPUTER.J (1950). Ce dernier définit l'entrepreneur comme étant une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée en une innovation réussite. Pour cela « *l'entrepreneuriat est un acte propre à l'entrepreneur, et la dynamique entrepreneuriale peut être définie comme l'ensemble du processus qui tend à favoriser la création et le développement des entreprises. Ainsi, présentée, la dynamique entrepreneuriale correspond à un nombre de pratiques tactiques et stratégiques* »¹.

1.1.Définition des notions qui renvoient à l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un thème majeur, au cours de l'actualité. Certains diraient même à la mode, il est considéré comme un vecteur de la croissance et du l'enrichissement personnel et collectif. Il recouvre de nombreuses acceptations qui méritent d'être clarifiées.

1.1.1. Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat a été défini par Pierre-André Julien et Louise Cadieux (2010), comme :

« *...l'action humaine, soutenue par le milieu environnant, générant de la valeur sur le marché par la création ou le développement d'une activité économique, évoluant avec cette valeur pour finalement affecter l'économie et ce dans le but de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs d'un territoire* »².

Selon VERSTRAETE (2005), l'entrepreneuriat est « *Un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associées pour l'occasion* »³. Il considère l'entrepreneuriat comme un phénomène complexe qui peut être un type particulier d'organisation lancé par un entrepreneur qui agit pour atteindre ses objectifs.

1.1.2. L'entrepreneur, principale acteur de l'entrepreneuriat

¹ RAJEMISON, S. (1995). « Femmes entrepreneurs et dynamique entrepreneuriale : le cas de Madagascar », Université d'Antananarivo, Madagascar, P229.

² JULIEN, P-A. CADIEUX. L (2010). La mesure de l'entrepreneuriat : rapport d'étude, Institut de la Statistique de Québec.

³ VESTRAETE T, FYOLLE A. (2005). Paradigme et entrepreneuriat, revue de l'entrepreneuriat, n°1, p37

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

Au sens économique du terme, l'entrepreneur et le principal acteur de l'entrepreneuriat, il innove en fonction des opportunités qui se présentent. Mais aussi il accorde entre les ressources pour produire et commercialiser. L'entrepreneur, moteur du progrès technique eu égard à son ampleur dans la littérature économique.

Schumpeter (1953) pour lui, « *l'entrepreneur devient une figure centrale du développement économique avec la publication de la Théorie de l'évolution économique. Pour Fillion (1971), Schumpeter peut être qualifié de père du champ de l'entrepreneuriat. L'entrepreneur schumpétérien est avant tout un innovateur et un agent de changement. L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise* »⁴.

Selon les chercheurs, la compréhension du champ de l'entrepreneuriat nécessite la connaissance de son acteur qui est l'entrepreneur ; « *une personne qui prend l'initiative de rassembler certains moyens dans une certaine forme et pour un certain but. Cette entité dispose d'une relative autonomie et la personne qui en a eu l'idée la dirige et en prend le risque* ». (Hernandez (2001)).

De ces définitions citées ci-dessous, l'entrepreneur doit posséder un certain nombre de caractéristiques qui sont : la prise de risque, le sens de l'innovation, la saisie d'opportunités ainsi la prise de décision.

1.1.3. Définition de l'esprit d'entreprendre et la création d'entreprise

1.1.3.1.l'esprit d'entreprise

Pour Polese, « *l'entrepreneurship ou l'esprit d'entreprise est un attribut personnel, c'est le goût ou le flair pour les affaires, le terme désigne également la propension des membres d'une région (ou des membres d'un groupe) à fonder des entreprises et à réussir en affaires* »⁵.

P-A Julien, M Marchesnay (1996) définit ; « *l'esprit d'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à : prendre des risques pour engager des capitaux, ..., consistant à apporter quelque chose de neuf...* »⁶.

⁴ Fayolle A. (2005). Introduction à l'entrepreneuriat, Edition DUNOD, Paris, p 10

⁵ Mario POLSE et richard SHEARMUR cité par : AMGHAR M, « Essai d'analyse la contribution de la dynamique entrepreneuriale au développement du territoire, cas de BBA, mémoire de magistère, université de Bejaia, 2009, p 16 ».

⁶ JULIAN .P-A, Marchesnay.M, (1996), « l'entrepreneuriat », Economica, Paris. P8

1.1.3.2.La Création d'entreprise

La création d'entreprise et la manifestation la plus claire de l'entrepreneuriat qui est en fait la consécration de l'esprit de l'entreprise. C'est « *l'acte fondateur de l'entrepreneuriat, encouragé par les pouvoirs publiques pour développer la création d'emploi, elle est freinée par de nombreux obstacles, tant administratifs qu'économique, que sociaux, que psychologique ou que culturels* » (BOISELANDELLE, H.M. (1998))

1.2.Le processus entrepreneurial et son impact sur le développement économique

Le processus entrepreneurial est considéré comme un processus qui mène vers la création de l'entreprise ou d'une organisation et qui est impulsé par des facteurs individuels et territoriaux. (R. Aknine, 2008).

1.2.1. Le processus entrepreneurial⁷

L'esprit d'entreprise se retrouve dans un processus par lequel, tout au long de sa vie, l'individu va consciemment ou non développer certaines de ses capacités à entreprendre, le processus entrepreneurial est défini par les cinq principales phases suivantes:

➤ **Encourager la culture entrepreneuriale**

La phase a pour objectif d'encourager et de stimuler l'entrepreneuriat par le biais de sensibilisation (information, communication de la culture entrepreneuriale), des populations, de la valeur ajoutée de l'activité entrepreneuriale.

➤ **Former des entrepreneurs, des intra-preneurs**

Par l'infusion de la culture entrepreneuriale au sein du milieu étudiant et enraciner l'idée d'entreprise dès leur jeune âge. C'est aussi la conscientisation des individus à leur potentiel entrepreneurial par la mobilisation et la sensibilisation (formation, enseignement).

➤ **Création d'entreprises**

⁷ RIVARD, A. (2001), Centre de développement d'entreprise ; Cégep de Trois Rivières « Recensement des activités Entrepreneuriales en Mauricie : L'entrepreneuriat, L'oxygène de notre savoir et du développement régional ». http://formation-mauricie.ca/docs/pdf/rapport_complet.pdf

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

C'est la phase de concrétisation et de mise en œuvre du projet. Dans cette perspective, nous y retrouvons les activités s'adressant à des entrepreneurs dans un processus de prédémarrage ou en démarrage, ainsi que les activités d'accompagnement, d'aide à la rédaction de plan d'affaires, de financement ou les formations conduisant à un démarrage d'un projet d'affaires. L'idée d'affaires est, à cette étape, bien ancrée puisqu'il s'agit de sa mise en œuvre réelle et concrète.

➤ **Supporter les premières années (05 ans)⁸**

L'entrepreneur est dans un processus d'apprentissage de son métier d'entrepreneur. C'est la période dont l'individu est activement un entrepreneur donc a entrepris sa carrière entrepreneuriale. Durant cette phase se trouvent des activités et des mesures qui favorisent la survie et la croissance des entreprises déjà existantes dans leurs premières années d'existence (05 ans).

➤ **transfert et relève d'entreprise⁹**

C'est la période au cours de laquelle l'entrepreneur cherche à assurer la pérennité de son entreprise, incluant nécessairement l'arrivée d'un nouvel entrepreneur qui opte pour la carrière par le biais d'une reprise.

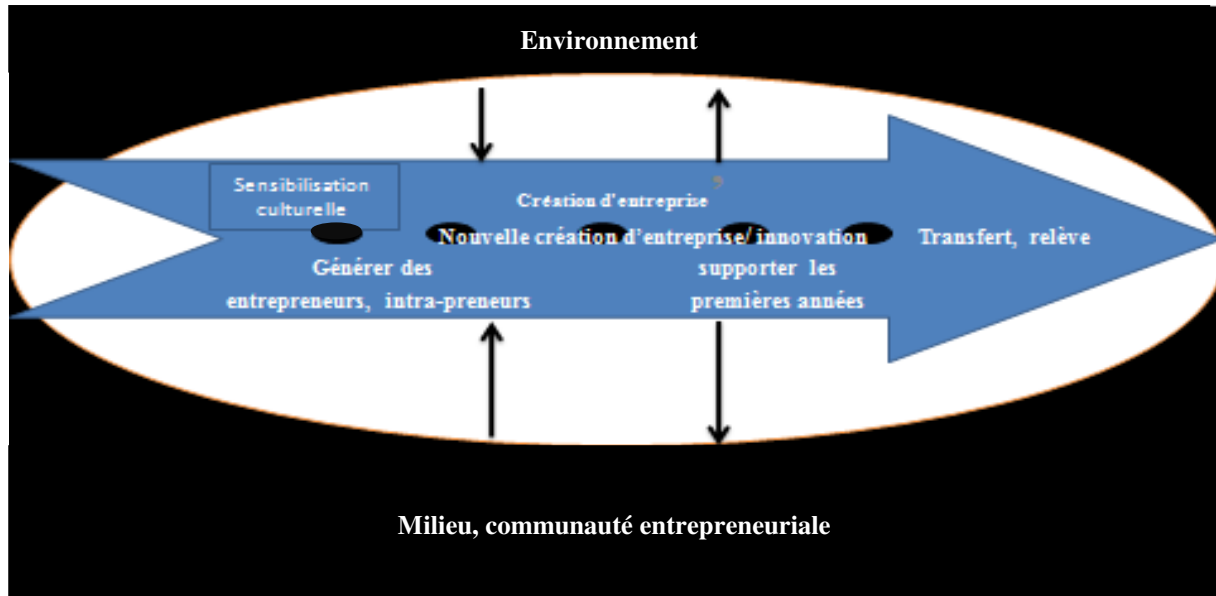
Dans cette perspective, cette phase inclut des activités s'adressant tant aux cédants qui sont en fin de parcours qu'aux repreneurs qui sont dans une logique plus entrepreneuriale dans le sens pur du terme. Les activités d'accompagnement, de financement et de conseils dédiés aux repreneurs d'entreprises sont des exemples d'activités mises en place qui quelques fois, s'adressent à l'une ou à l'autre des parties prenantes, ou les deux à la fois.

Tout ce processus est influencé par un environnement (politique, économique, social, légal ou technologique) sur lequel nous n'avons peu ou pas d'influence et des actions des acteurs composant le milieu par lequel le futur entrepreneur sera ou non influencé. Le milieu est donc la clé permettant de favoriser l'entrepreneuriat, l'intrapreneuriat.

⁸ Idem 7 p29

⁹ Idem 7 p29

Figure N°01 : le processus entrepreneurial, inspiré de Brayat et Jullien (2000)



Source : Alain Rivard « L'entrepreneuriat L'oxygène de notre savoir et du développement régional » 2011.

1.2.2. L'impact de l'entrepreneuriat sur le développement économique¹⁰

La contribution de l'entrepreneuriat au développement économique est importante tant par son impact en matière d'emploi, d'innovation, de croissance et d'utilité personnelle.

Van Praag et Verslot (2007) ont effectué une synthèse des travaux empiriques qui ont analysé la valeur économique d'entrepreneuriat que nous pouvons présenter comme suit :

➤ **L'emploi :**

- Externalité positive en matière de création d'emploi, elle génère un nombre considérable d'emplois.
- Plus grande satisfaction au travail du personnel occupé.

➤ **La croissance :**

¹⁰ Berber N. (2014). L'entrepreneuriat en Algérie, Mémoire de magister en Management : Stratégie, Université d'Oran, P58

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

En ce qui concerne le développement économique, elle rapporte une diversification de l'industrie par l'établissement de pôles de croissance.

➤ **Innovation**¹¹:

Elle représente une importante source d'innovation, elle permet une harmonisation de développement technologique aux besoins de marché.

- Meilleure rentabilité des dépenses en recherche et développement
- Plus grande qualité des innovations
- Niveau de commercialisation des innovations élevées (principalement sans la startup)

➤ **Utilité personnelle**¹² :

- Possibilité d'atteindre un niveau de revenu élevé
- Meilleure satisfaction de l'emploi (autonomie et emploi valorisant)

1.3.Analyse de la dynamique entrepreneuriale des modes de développement territorial¹³

Nous utiliserons essentiellement dans notre analyse deux modes de développement territoriaux à savoir ; le mode par les districts industriels et celui par les systèmes productifs locaux. Au sein de ces derniers se matérialise la seconde approche de l'entrepreneuriat proposée par Covin et Slevin (1991) qui est axée sur les attributs caractéristiques de l'entrepreneuriat en termes de réseautage et de coopération. Ces nouveaux modes se basent sur l'inscription dans un territoire donné d'un potentiel de développement selon les systèmes d'entrepreneuriat locaux. Dans ce sens, la coopération interentreprises est au centre du développement et de la dynamique territoriale

1.3.1. Le mode par les districts industriels : expérience italienne

C'était dans le but de comprendre les causes du dynamisme observé en Italie du centre et de l'Est pendant que la crise a touché le reste de l'Italie durant les années 70, que la réactualisation des analyses marshalliennes furent opérées par l'économiste italien Giacomo Becattini (1979 et 1987). Pour Becattini le district industriel *est « une entité socio-territoriale*

¹¹ Idem 10 p 59

¹² Idem 10 p 59

¹³ AMGHAR M. (2015). L'impact de la dynamique entrepreneuriale dans la dynamique des territoires : Aspects théoriques et pratiques (Etude du tissu industriel de la région de Bordj Bou Arréridj - Algérie).Revue EcoNature _ N02, Université Bejaia, 18 p.

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné, fabriquant le même produit ou gravitant autour d'une production typique. Il ne s'agit pas d'une quelconque association d'entreprises sur un espace délimité, mais d'un véritable système composé de PME, coordonnées entre elles et capables de tirer profit d'une identité collective forte ».

1.3.2. Le mode par les Systèmes Productifs Locaux (SPL)

La conception des SPL a été développée par l'équipe grenobloise de l'IREPD (B. Pecqueur 1989. C. Courlet, B. Pecqueur, 1999,...).

Nous retiendrons la définition de C. Courlet (2001), ainsi écrit-il « *le système productif local peut être définie comme un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherches et de formation, interfaces, etc) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte. La densité des liens entretenus entre les unités de production dépend avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production ».*

1.3.3. Dynamique industrielle et dynamique territoriale

Les études sur les districts industriels et les SPL, même si elles ne formulent pas explicitement la notion de proximité, ont déjà mis l'accent sur le principe fondamental des relations localisées comme fondement de la compétitivité du tissu industriel et depuis territoriale. C'est dans cette perspective qu'une approche territorialisée du développement a émergé, et aux termes de laquelle le développement est vu comme le fait d'une multiplicité d'acteurs (entreprises) organisés en réseaux¹⁴.

Compte tenu de multiples travaux théoriques et empiriques (Ayadlot, 1984 ; Maillat 1997), ayant observé que des processus de développement avaient comme origine des dynamiques internes aux régions. Il est donc question, d'une part, de repérer les relations entre dynamiques industrielles et dynamiques territoriales, et d'autre part, de faire remarquer que la dynamique industrielle n'est pas indépendante du territoire où elle se développe. Ainsi, se référant aux modes de développement local de type district ou SPL, où, par la proximité géographique d'entreprises, s'entremêlent les ressorts de la dynamique industrielle, à savoir ; les relations de coopération, d'échange et d'innovation.

¹⁴ PERRAT J, (2012), Mutations industrielles et dynamiques territoriales, Revue d'Economie Régional et Urbaine. P54-64.

Section 02 : Esquisse sur la notion du tourisme

Le mot tourisme est apparu au 19^{ème} siècle mais l'activité qu'il recouvre longe ses racines dans l'histoire. Ainsi certaines formes du tourisme existaient déjà dans la civilisation antique¹⁵.

Ce n'est que dans les années 30 que le tourisme prend un essor définitif. La législation sociale reconnaît le loisir en limitant le temps de travail et assurant à tous les travailleurs un repos hebdomadaire et un congé payé annuel (convention de l'organisation internationale du travail en 1936, loi du front populaire en France).

La seconde guerre mondiale marque une rupture. Avec les années cinquante le phénomène touristique amorcé va s'élargir et s'amplifier pour devenir une industrie touchant l'ensemble des rouages de la société urbaine et industrielle¹⁶.

Occupant le second rang de l'économie mondiale dès les années 1980, le tourisme a atteint aujourd'hui le sommet selon l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme).

2.1. Comprendre le glossaire de base du tourisme

Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques¹⁷.

2.1.1. Définition du concept du tourisme

- **Pour l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme)**

« Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires)

¹⁵ Pierre Py, 1996, Le tourisme un phénomène économique, Ed Documentation Française, P5

¹⁶ ROBERT LANQUAR, 1994, L'économie du tourisme, 4^{ème} Edition Que sais-je ?, France, P6.

¹⁷Organisation Mondiale du Tourisme.: <http://media.unwto.org/fr/content/comprendre-le-tourisme-glossaire-de-base>

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

ou un but sanitaire (tourisme de santé) ». La mesure de l'impact, généralement économique, se fait à partir des nuitées.

On distingue le tourisme intérieur, qui regroupe le tourisme interne (résidents visitant leurs pays) et le tourisme récepteur (non-résidents visitant un autre pays que le leur), le tourisme national qui regroupe le tourisme interne et le tourisme émetteur (résidents d'un pays visitant d'autres pays) et le tourisme international qui comprend le tourisme récepteur et le tourisme émetteur¹⁸.

La définition donnée par les professeurs HUNZIKER et KRAFT (1941) « *L'activité touristique ou le tourisme est conçu comme étant l'ensemble des rapports et phénomènes résultant du voyage et des séjours de personnes pour lesquelles le lieu de séjour n'est ni résidence principale et durable, ni lieu de travail usuel* »¹⁹

- **Pour le BIT (Bureau International du Travail)**

La définition que le BIT (Bureau International du Travail) donne au secteur de l'hôtellerie, de la restauration, et du tourisme (HRT) diffère de la définition du secteur touristique utilisée par la plupart des organisations. La définition du secteur HRT inclut non seulement les services fournis aux voyageurs, mais aussi ceux dont bénéficient les résidents. Pour l'OIT, ce secteur comprend :

- les hôtels, pensions, motels, camps touristiques et centres de vacances ;
- les restaurants, bars, cafétérias, snack-bars, pubs, night-clubs et autres établissements semblables.
- les institutions qui servent des repas et des rafraîchissements dans les hôpitaux, les cantines d'usines et de bureaux et les écoles, et sur les avions et les bateaux ;
- les agences de voyages, les guides accompagnateurs et les bureaux d'information touristique;
- les centres de conférences et d'expositions²⁰.

¹⁸ <http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/etude1.pdf>

¹⁹ SLIMANI (N), TOUHAR (K) : La politique de promotion touristique. Mémoire de fin d'études, IRIS, 2004.

²⁰ La définition remonte à 1980, quand le Conseil d'administration de l'OIT a créé le Comité industriel de l'OIT pour le secteur HRT. Voir aussi le Programme des activités sectorielles du BIT : La mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, Rapport soumis aux fins de discussion à la Réunion tripartite sur la mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Bureau international du Travail, Genève, 2-6 avril 2001, p.5.

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

2.1.2. Le touriste

Dans un souci d'homogénéisation et pour rendre possible la comparaison entre les pays, la conférence des nations unies sur le tourisme qui s'est tenue à Rome en 1963, a retenu la définition suivante :

« Le touriste est une personne qui quitte son lieu de résidence habituelle, pour un motif autre que celui de gagner de l'argent et pour une durée supérieure à vingt-quatre heures. Si la durée du déplacement est inférieure à vingt-quatre heures, le visiteur s'appelle excursionniste ».

Mais on distingue que l'organisation mondiale du tourisme l'OMT a une autre définition du touriste qui est plus adéquat *« le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ».*

On remarque que la notion du touriste, dont la plus ancienne utilisation remonte à l'an 1800, est définie ainsi:

-Le déplacement : il n'y a pas de tourisme sans déplacement.

-La durée : elle doit être supérieure à vingt-quatre heures. En d'autres termes, le touriste doit passer au moins une nuitée dans un mode d'hébergement quelconque (Hôtel, motel...)²¹

2.1.3. Les diverses formes du tourisme

Nous pouvons distinguer plusieurs formes du tourisme, à savoir²² :

2.1.3.1.Le tourisme balnéaire (bleu)

On appelle tourisme bleu le tourisme ayant pour destination les vacances au bord de la mer. La cote, la plage, la mer et le soleil sont des attraits indéniables pour les touristes.

C'est la première destination touristique et l'espace touristique privilégié des touristes. La saison favorisée est l'été. Il est également appelé tourisme balnéaire. Il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde et principalement associé aux stations balnéaires.

La place du tourisme balnéaire comme produit touristique dominant pour la demande interne et externe. C'est pourquoi, le développement de ce type de tourisme est impératif, pour une bonne destination méditerranéenne.

²¹ SLIMANI (N), TOUHAR (K) : La politique de promotion touristique. Mémoire de fin d'études, IRIS, 2004.

²² GUIBILATO, G. (1983). L'économie touristique. DELTA & SPES

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

2.1.3.2.Le tourisme d'affaires et de congrès

Le tourisme d'affaires et de congrès stimule les autres formes du tourisme. Ce type de tourisme, en pleine expansion au plan international et représentant une part appréciable dans les recettes des pays récepteurs de touristes, est appelé à se développer davantage en raison d'une part, de l'intensification des activités économiques et sociales, et d'autre part, de la densification des échanges et des relations avec l'extérieur induites par l'ouverture à l'économie du marché.

Il faut noter qu'un touriste d'affaires dépense en général 2,5 à 3 fois plus qu'un touriste d'agrément. Les capacités actuelles, limitées quantitativement et concentrées dans quelques grandes villes, sont loin de répondre à cette demande. La forte évolution de ce segment de clientèle constitue une opportunité pour l'investissement national et international.

2.1.3.3. Le tourisme saharien

Ce type de tourisme constitue, de par ses spécificités, un atout majeur pour le développement durable et responsable. Il est prisé par une clientèle avertie dont les motivations sont d'ordre culturel. La recherche de l'aventure, de la découverte et de l'évasion sont d'autres motivations auxquelles répond parfaitement le désert algérien dont la fréquentation doit obéir à des mesures rigoureuses de protection et de préservation.

2.1.3.4.Le tourisme de santé (thermal)

Le tourisme de santé, date de l'époque des romains où on constatait une forte fréquentation des stations thermales à des fins de soin. Ce tourisme a connu un essor considérable dans le temps surtout après l'apparition de la chirurgie esthétique qui a fait de certains pays tel que la Tunisie des destinations préférées pour l'armateur de l'esthétique.

2.1.3.5.Le tourisme culturel

Il est l'une des formes les plus anciennes de l'activité touristique, ce type apparaît comme un véritable enjeu pour les villes (monuments et édifices historiques et culturels, dont certains classés au patrimoine universel, les gravures rupestres, les fêtes et traditions locales, les arts populaires, la gastronomie et les jeux traditionnels), par la production d'images valorisantes susceptibles d'accroître leur attractivité, mais aussi par les retombées économiques escomptées.

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

2.1.3.6.Le tourisme sportif, de détente et de loisirs

Ce type de tourisme constitue un support au développement des activités destinées particulièrement aux jeunes, fervents des échanges et des activités sportives et de loisirs, ainsi qu'aux touristes à la recherche de détente et de bien-être.

2.1.3.7.Le tourisme durable

Concept notamment repris par l'Organisation Mondiale du Tourisme, a pour but, comme le développement durable, d'être à la fois un outil économique, social et écologique. Plus précisément, il s'agit de prendre en compte les écosystèmes et les populations locales, en développant leur économie, etc...

2.1.3.8.Ecotourisme

L'écotourisme est un tourisme axé sur la recherche du contact avec la nature (observation de la faune et de la flore, randonnées, etc...) et les cultures traditionnelles. Il cherche à retenir ses retombées sur l'environnement naturel et socioculturel²³.

2.2. Importance du tourisme dans ses différentes approches

Le tourisme, plus qu'un phénomène, est devenu une industrie, ce dernier fait aujourd'hui de nombreuses recherches dans le champ des sciences sociales. Quelle que soit la discipline (histoire, sociologie, anthropologie ou géographie), le tourisme n'est plus seulement appréhendé en terme de flux, de coûts, d'apport ou d'impacts économiques, environnemental ou social,...Mais bien comme système complexe qui doit être observé sous des angles différents et complémentaires.

Le tourisme joue un rôle très important dans des différentes approches, (sociale, culturelle, éducatif, économique et écologique).

2.2.1. Effets macro-économique

L'industrie touristique a un impact économique, sociale et culturelle et environnementale de plus en plus marqué, au niveau tout mondial que national et que l'expansion continue du tourisme et des activités qui en découlent se répercute de diverses manières sur le processus du développement durable.

²³ CHABBI K. (2012), « Essai d'exploitation de l'écotourisme dans la commune de CHTAIBI », Université Bedji Moukhtar Annaba, faculté des sciences de terre département d'aménagement.

2.2.1.1. Tourisme et investissement²⁴

Les investissements de l'industrie touristique sont généralement à forte intensité capitalistique du fait du coût élevé des infrastructures et des équipements, le financement des infrastructures et des services du tourisme est une des préoccupations dominantes des entreprises de tourisme du fait de l'ampleur des capitaux investis et de l'importance des immobilisations par rapport au chiffre d'affaires réalisé, c'est pourquoi les études de rentabilité prévisionnelle vont jouer un rôle déterminant dans la prise de décision de l'investissement, tel est le cas notamment dans la prise de décision de l'investissement touristique par ce que on peut pas développer le tourisme sans l'économie des lors l'amélioration de la qualité des infrastructures d'accueil et d'hébergement suppose la mise en place de politique active des pouvoirs publics (Etat, région et collectivités locales) pour encourager les investissements de qualité à la fois point de vue de la construction et du contenu culturel des projets d'urbanisme.

2.2.1.2. Tourisme et Emplois

Au début du 3^{ème} millénaire, le tourisme est solidement implanté dans de nombreux pays comme première branche d'activité et comme secteur économique à la croissance la plus rapide sous l'angle des recettes en divers et de la création d'emplois, le tourisme est devenu une des sources d'emplois la plus importantes au monde, c'est l'avantage le plus évident et le plus direct le tourisme contribue directement à la source de l'emploi.

✓ **Emploi direct**

Il s'agit du commerce national qui vend directement des biens et services aux touristes tel que les Hôtels les restaurants services de transports avec toutes ces branches (surtout Aérien) et magasins²⁵.

✓ **Emploi indirect**

Simulé par les dépenses dans des activités telles que l'agriculture les industries agro-alimentaires, et services aux entreprises pour touristes.

²⁴ TESSA (A) : économie touristique et aménagement du territoire. OPU Alger

²⁵ François V. (2002) «Economie et politique du tourisme international», Edition Economica. p226.

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

Le tourisme stimule énormément les investissements d'infrastructure, qui suivent aux touristes mais qui pour la plus part améliorent aussi les conditions de vie de la population locale, le développement du tourisme crée des emplois non seulement pour l'exploitation d'établissements, par ailleurs il est nécessaire de comparer les créations possibles au titres d'autres options ou matière de développement c'est-à-dire d'autre secteurs économiques.

✓ Emplois induits:

Ce sont des emplois rendus nécessaires par le groupement de personnes vivant du tourisme (écoles, hôpitaux,...).

Si les emplois directs sont faciles à déterminer, les emplois indirects sont par contre difficiles à évaluer, mais plusieurs études affirment qu'un emploi direct crée entre 1 à 3 emplois indirects et induits²⁶.

2.2.1.3. Tourisme et consommation

Dans un univers touristique où comme bien d'autres le pouvoir du consommateur ne cesse de s'affirmer, la qualité constitue l'une de ses premières exigences, par la recherche constante de la qualité et de la performance, le tourisme fait sentir des effets sur les ressources des habitants mais il influe aussi sur leur bien être en modifiant la gamme, les prix et les quantités des biens et services offerts à la consommation, il y'a un aspect plus positif l'intérêt manifesté par les touristes pour les manifestations artistiques, les monuments et les sites naturels de la demande d'œuvres artistiques et artisanales locales pourront aider à la suivies de ces activités qui profitera aussi bien aux consommateurs du crus qu'aux touristes et aux fabricants²⁷.

2.2.1.4. Tourisme et balance des paiements

Pour de nombreux pays le tourisme joue un rôle essentiel dans la recherche de l'équilibre de la balance des paiements, tel est le cas de l'Espagne, USA, Italie et de la France pour lesquels les excédents touristiques sont particulièrement élevés la balance des paiements enregistre des flux monétaires qui représentent généralement : des flux réels concernant les marchandises et les services.

²⁶ François Vellas « Le tourisme Mondiale» éd Economica, 1996. Page 5.

²⁷ TESSA (A) : économie touristique et aménagement du territoire. OPU Alger

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

Les échanges touristiques d'un pays avec le reste du monde se traduisent en recettes (dépenses des touristes étrangers dans le pays) et en dépenses (dépenses des touristes nationaux à l'étranger) aux quelles doivent être ajoutés le produit du transport international de voyageurs et le produit de ventes, ou des achats, d'ingénierie et équipements touristique.

Le tourisme peut contribuer au renforcement de l'excédent de la balance des paiements, et de tendresse des balances des paiements des pays en développement qui souffrent d'un déficit²⁸.

De ce fait, le développement du tourisme et son internationalisation croissante peuvent être appréhendés à travers l'évolution des positions de la balance des paiements en général, et de la balance touristique en particulier²⁹.

2.2.1.5. Tourisme et autres services

Les politiques macro-économiques de développement touristique sont tendues nécessaires par l'impact économique du tourisme qui concerne aujourd'hui l'ensemble des secteurs productifs des pays, l'impact du tourisme sur le développement économiques dans les principaux pays touristiques ne relève généralement pas de véritables stratégies de filières. Il en résulte que les effets directs et indirects du tourisme sur les autres secteurs d'activités économiques principalement agriculture et industrie.

2.2.2 L'effet socioculturel du tourisme³⁰

Le tourisme est l'un des vecteurs principaux de la construction et de la promotion de l'image d'un pays dans son ensemble, il est une source importante de création d'emplois en termes quantitatifs et que ses emplois sont destinés à une grande partie des groupes les plus touchés par le chômage, il peut servir de point d'attaque dans le processus de réduction de la pauvreté en brisant le cercle vicieux de la pauvreté en certains points stratégiques. Une source supplémentaire et l'occasion de contribuer et participer activement un secteur de création de petites entreprises offrant divers services un touriste entendront des revus.

Les activités touristiques peuvent apporter une grande contribution à la protection de l'environnement et au développement social, il existe des synergies entre le tourisme et les activités traditionnelles (agriculture, artisanat) et il constitue souvent un développement pour les communautés locales et rurales.

²⁸ CACCOMO J.L. (2007). Fondement d'économie du tourisme, acteurs, marchés, stratégie. Boeck, Paris , page 19

²⁹ Idem 25 page 153

³⁰ Idem 25 page 141

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

Le tourisme génère sur le bien être- humain comme suit :

- ✓ Le tourisme est un élément d'hygiène mentale et de repos (le touriste est éloigné de ses problèmes durant son voyage).
- ✓ Le tourisme permet de faire évoluer les mentalités dans les pays émetteurs de touristes (activités artisanales, participation aux spectacles).
- ✓ L'apparition d'une culture touristique qui permet l'intégration des valeurs propres aux milieux d'accueil (music, tenues traditionnelles).

Le tourisme influe sur le volet socioculturel, et ceci s'explique par le PNUD (2002) comme suit:

- **L'érosion culturelle** : par la folklorisations des différents festivals et manifestations par l'effet de la mondialisation qui entraîne la standardisation ce qui fait que la culture local peut perdre sa typicité et authenticité, exemple (produit artisanaux qui change de forme pour plaire aux touristes).
- **Le choc des cultures** : ceci signifie l'incompatibilité des cultures, ce qui peut induire à la violence, exemple (rencontre d'une société ouvert et l'autre renfermé).
- **Dépression physique** : ce qui cause des stressés et des conflits sociaux, qui mette à concurrence les usagés (rareté d'eau dans certaines régions qui pousse au rationnement dont le touriste est soumis subir).
- **La détérioration de la situation sociale** : le fait d'urbanisé, d'exploitation...

2.2.3. Effets du tourisme dans l'économie locale

Les politiques en matière de tourisme jouent un rôle important dans la mise en place d'une structure contribuant au développement durable du secteur dans l'intérêt de l'économie et de la société dans leur ensemble et surtout sur l'économie locale ; un secteur générateur de nombreux emplois, producteur de devises étrangère moteur des développements, créateur d'infrastructures productives et de services ainsi qu'un pôle d'attraction pour les investissements étrangers. Le développement de l'infrastructure touristique peut aussi contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes par le suivit des progrès dans les secteurs des transports et des communications de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, de l'énergie et de la sécurité publique et de la santé qui profitent aussi bien au tourisme qu'au développement communautaire.

2.3. L'entrepreneuriat touristique : facteur de développement territorial

Qualifié d'une activité de dernière chance, le tourisme est l'une des solutions adaptée par les acteurs locaux lorsque leur territoire se trouve en crise.

2.3.1. Des facteurs déterminants la réussite touristique

Les facteurs qui font d'un espace un lieu touristique ne se regroupent pas uniquement sur le milieu naturel, la beauté des paysages et les conditions climatiques favorables. En effet, chaque lieu peut réussir dans le développement touristique, dont la base est l'existence d'un réseau d'acteurs, une dynamique territoriale et un projet commun ancré sur le territoire, ainsi que des financements publics et privés et une cohérence dans les politiques à différentes échelles.

2.3.2. La difficulté évaluative de l'activité touristique

Le tourisme ne peut pas faire l'objet d'une étude globale et la place qui lui est attribuée ne peut être définie que localement après avoir établi un diagnostic de son potentiel local. Il est dépendant de la conjoncture politique et économique ; ainsi des lieux touristiques peuvent être rapidement désertés et leurs images dévalorisées par ces facteurs exogènes.

Par ces différents constats, il en ressort que le tourisme ne peut, en effet, constituer la seule ressource financière d'un territoire, tant la rentabilité des investissements est incertain.

De plus, le développement excessif du tourisme, ne doit pas nuire à l'environnement et ne doit pas freiner le développement d'autres activités économiques complémentaires. Donc, la politique mise en place par les acteurs locaux doit être équilibrée entre préservation des sites, développement d'infrastructures économiques et bien-être de la population locale. On parle du concept de tourisme durable.

Le processus de valorisation du tourisme dans un territoire donné, nécessite l'implication des différents acteurs.

- Les touristes, qui deviennent davantage des « consomma-acteurs » que des consommateurs, sont très au fait des produits proposés par des concurrents. Ils ont besoins d'être rassurés et qu'on les fasse rêver.
- Les prescripteurs : offices locaux du tourisme, agences de voyage, transporteurs, guides, journalistes, leaders d'opinion, intermédiaires marchands ou non marchands, ces « ambassadeurs commerciaux » ont besoin de signes forts sur l'amélioration de l'organisation touristique.

- Les investisseurs, promoteurs, développeurs qui veulent légitimement la garantie d'un retour sur des investissements rapides et sécurisés.
- Les opérateurs, hôteliers, restaurateurs, guides, transporteurs...
- Le citoyen, qui doit à la fois être acteur de mise en tourisme et de ses impacts économiques du développement touristique mal maîtrisé. Il doit être sensibilisé aux effets positifs du tourisme, et conscientisé de la place qu'il occupe dans la chaîne de cette activité.

2.3.3. Les spécificités de l'entrepreneuriat touristique

Définir l'entrepreneuriat touristique « signifie l'explication de l'une des bases de l'industrie touristique, qui doit être reconnue comme un acteur économique à part entière, qui galvanise la création et la commercialisation des produits et services touristiques en premier lieu, l'innovation, l'emploi et l'attractivité des territoires au second.

Malgré les recherches assez limitées sur l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise dans le tourisme, les auteurs notent que les entrepreneurs de ce secteur exploitent des entreprises à un très faible niveau d'emploi. Ils constatent qu'une image émergente des entrepreneurs n'est pas motivée seulement par le désir de maximiser le profit. Cette pensée conceptuelle, motive l'approche de l'entrepreneuriat qui comprend les valeurs et les aspects culturels comme facteurs de réussite en plus du développement, des affaires et la croissance »³¹.

³¹ Saboune L. (2013). Le rôle du territoire dans l'émergence de l'entrepreneuriat touristique cas de la commune de Tizirt. Mémoire de master développement local, tourisme et valorisation du patrimoine. UMMTO.

Section03 : L'entrepreneuriat touristique et développement du littoral en Algérie

Le changement d'orientation de la politique touristique en 1980 a ouvert la voie à l'investissement privé. Sa sous-entend alors la naissance de l'entrepreneuriat local dans le tourisme par le processus de création d'entreprises touristiques de plusieurs genres (hôtels, agences de voyage, restaurants et centres de vacances).

3.1. Les services d'appui à l'entrepreneuriat touristique en Algérie

Un ensemble d'institutions, d'organismes et de programmes est mis en place par l'Etat.

3.1.1. Ministères et institutions

- **Ministère de tourisme et de l'artisanat**

Le rôle central de ce département est de mettre en place un système complet cohérent de coordination, de régulation, de protection et d'incitation à la promotion touristique.

Cela se fera par des actions parmi lesquelles :

- D'information, de formation et d'accompagnement des acteurs ;
- De mise en place d'infrastructures de base ;
- De fixation de contrôle des normes de qualités et standards ;

- **Les autres ministères et institutions**

La mise en œuvre efficiente de la Politique Nationale du Tourisme implique la collaboration étroite avec d'autres ministères et institutions. Il s'agit notamment des départements en charge de l'environnement, des transports, de la culture, des infrastructures, de l'économie, de l'administration territoriale et de la décentralisation, de la formation professionnelle, de la sécurité, du commerce, des affaires étrangères. Leur implication se fera à travers la prise en compte de la dimension touristique dans la réalisation des activités relevant de leurs domaines de compétence.

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

- **L'Office national algérien du tourisme (ONAT)**

L'organisation du secteur touristique après l'indépendance a commencé avec la création de l'Office National Algérien du Tourisme (ONAT) en août 1962. C'est un Tour Opérateur National, l'O.N.A.T est actuellement chargée de la commercialisation de la destination « ALGERIE » et du développement du tourisme national. En 2011, l'entreprise a été rattachée au Ministère du Tourisme et de l'Artisanat en tant qu'entreprise non affiliée³².

- **L'Office National du Tourisme (ONT)**

Il est l'instrument privilégié de l'Etat chargé de l'encadrement et de la promotion touristique et de la mise en œuvre de la stratégie du marketing du plan « Destination Algérie ». Il constitue une plate-forme d'accompagnement pour une vision stratégique en matière de promotion du tourisme algérien en contribuant à lui donner une image alternative. Aussi, à l'instar des pays touristiques dans le monde, l'Office National du Tourisme (ONT) est chargé d'assurer la représentative, à l'étranger, dans les principaux bassins émetteurs de clientèles d'une part, et fédérer toutes les synergies socioprofessionnelles pour mutualiser sa stratégie marketing d'autre part. De ce fait, la promotion du tourisme assurée par l'ONT vient en soutien à la politique du développement touristique mise en place par les instances du pays. En somme, le rôle de l'ONT est de rendre plus attrayante la destination Algérie³³.

- **L'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT)**

L'ANDT a été créé suite à l'article 20 à la loi 01-20 relative à l'aménagement et au développement durable, comme organisme public chargé d'une part de la mise en œuvre et le suivi du développement touristique. Et d'autre part d'acquérir, d'aménager, de promouvoir, de rétrocéder, ou de louer des terrains aux investisseurs dans les zones d'expansion et sites touristique aménagées afin de réaliser des installations touristiques.

- **La direction du tourisme et de l'artisanat**

La création, au niveau de chaque wilaya, d'une direction du tourisme et de l'artisanat et de fixer leurs missions et leur organisation en matière de tourisme :

- D'établir le plan d'actions annuel relatif aux activités touristiques,

³² <http://www.onat.dz/content/propos-de-lagence>

³³ Office National du Tourisme

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

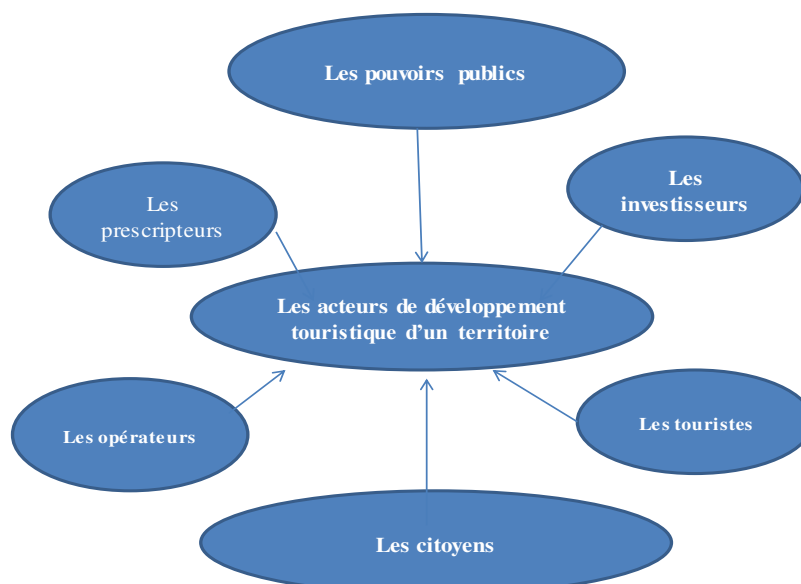
- De veiller au développement durable du tourisme à travers la mise en valeur de toutes les potentialités locales et d'encourager l'émergence d'offres touristiques diversifiées et de qualité,
- De contribuer, avec les secteurs concernés, à la promotion du partenariat national et étranger, notamment dans les domaines de l'investissement et de la formation des ressources humaines, ainsi que le suivi des projets d'investissement touristique,
- De veiller à la conformité des activités touristiques et à l'application des règles, normes et standards de la qualité édictée en la matière,
- D'animer et d'encadrer les services extérieurs, les espaces intermédiaires et le mouvement associatif œuvrant dans le tourisme au niveau local,
- De contribuer à l'élaboration du plan annuel et pluriannuel de développement du tourisme dans la wilaya³⁴,

D'autres acteurs interviennent indirectement dans la promotion de l'activité touristique:

- Les directions de la culture, qui ont pour action : La préservation et la valorisation des patrimoines culturels, historiques et archéologique.
- Le mouvement associatif, qui travaille souvent en étroite collaboration avec les directions de la culture pour la promotion de la culture et la prise en charge du patrimoine.
- Les directions des forêts, qui ont pour mission, la protection, la plantation, le repeuplement des espaces forestiers ainsi que divers travaux sylvicoles (aménagement et ouverture des pistes, captage de sources, construction de points d'eau...)
- Les directions de la jeunesse et des sports, qui prennent en charge l'épanouissement de la jeunesse, et qui ont des relations directes avec les notions de mobilité, loisirs et tourisme.
- Les directions de l'environnement, qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants et participe à la préservation de la qualité de l'environnement (gestion des déchets).

³⁴ Direction de Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N°02 : les acteurs intervenants dans l'activité touristiques



Source : Etabli par nous même à partir des informations données ci-dessus.

3.1.2. Organismes spécialisées dans le soutien et la promotion des petites et moyennes entreprises

Il y a des organismes gouvernementaux spécialisés qui jouent un rôle actif dans le développement et la création des entreprises.

- **Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)³⁵**

Il s'agit d'un organisme national dotant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle vise à encourager toutes les formules menant à la reprise de l'emploi des jeunes à travers la création de micro-entreprises. Elle a été créée en 1996 et représentée à l'échelle régionale à travers des antennes. Elle est sous l'autorité du Premier ministre. Gros au modo, l'ANSEJ est chargée de :

- Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités.
- Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts.

³⁵ Sekiou A, Bouhala A, Bouzidi N. (2017). Entrepreneuriat En Algérie Réalité et Perspective "Cas de Tlemcen".P 296

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

- Établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets.

Cette Agence offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et par-fiscales.

Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêt, à long terme accordés par l'Agence exonérée de paiement des intérêts.

En ce qui concerne les subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux micro entreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, sur les frais de transfert de propriété, l'exonération des droits contractuels, de la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier. L'exonération totale des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu.

- **l'Agence Nationale du Développement de l'investissement (ANDI)³⁶.**

ANDI L'Agence Nationale du Développement de l'Investissement est un établissement public dotant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle a pour missions suivantes:

- Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours ;
- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements ;
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non-résidents ;
- Fournir les prestations administratives à travers un guichet unique ;
- L'octroi des avantages liés à l'investissement dans le cadre du système existant ;
- Gérer le Fonds d'Appui à l'Investissement ;
- Assurer le respect des engagements pris par les investisseurs au cours de la période d'exemption.

- **Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)²⁴.**

Institution indispensable à la libéralisation du marché du travail et de la relation d'emploi, et qui intervient dans la création d'entreprises par les demandeurs d'emploi.

3.2. Le cadre institutionnel de l'entrepreneuriat touristique

L'Algérie s'est engagée depuis la fin des années 1980 à garantir un cadre institutionnel adéquat aux exigences de l'économie de marché et le développement du secteur privé, qui a été

³⁶ Idem 35 page 297

²⁴ OUSSALEM.M.O. (2007). Développement local de tizi-Ouzou : potentialités, contraintes et perspectives, Revue campus 5 , UMMTO, P 06.

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

encourager par les textes législatifs qui ont accompagné cette transition, notamment les deux lois relatives à l'investissement (le code d'investissement du 5 octobre 1993 et l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement).

Le processus de création d'entreprises touristiques par des acteurs privés n'a pas cessé depuis. Il se poursuit toujours avec un rythme plus au moins lent en raison des obstacles entravant toute initiative d'entreprendre qui sont d'ordres bureaucratique, financier et foncier (les lourdeurs administratives qui concernent essentiellement l'accord de permis de construire et l'agrément pour les agences de voyages, l'accès au foncier qui est livré à une spéculation et les difficultés d'accès au financement bancaire).

Ainsi, on assiste à une dynamique de création d'entreprises de tous genres après l'encouragement de l'investissement privé par des textes législatifs et les différents dispositifs de création d'entreprises (ANDI, ANSEJ, CALPI, CNAC ...) qu'on a vu auparavant. Le tissu économique devient alors une agglomération d'entreprises hétérogènes appartenant à plusieurs secteurs dont celui du tourisme qui reste relativement secondaire³⁸.

L'agence Nationale de Développement de l'Investissement l'ANDT, a enregistré pour l'année 2016, 1 018 projets touristiques sur un total de 63 804 projets d'investissements. Le secteur du tourisme représente une part très faible soit 1.60% avec un montants de 974.396 millions de dinars sur un total de 12.800.834 millions de dinars, avec la création de 62069 emplois sur un total de 1.138.412 emplois ce qui fait 5.54% du total d'emplois créés.

Quant à la répartition des projets déclarés étrangers, l'ANDI a enregistré seulement 14 projets touristiques sur un total de 822 projets ce qui fait 1.7%, avec un montant de 113.772 millions de dinars sur un total de 2.216.699 millions de dinars avec un pourcentage de 5.13%, et création de 6309 emplois sur un total de 119.525 emplois avec un pourcentage de 5.28%³⁹.

3.3. La contribution de l'Etat dans les programmes de développement du tourisme à travers la stratégie d'horizon.

³⁸ IDIR.M.S. (2013), « Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Bejaia en kabylie et de Djanet dans le Tassili N'ajjer », thèse de doctorat de l'université de Grenoble.355P

³⁹ <http://www.andi.dz/index.php/fr/>

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

Le programme gouvernemental confirme que la conjoncture nationale est désormais propice au décollage effectif de l'activité touristique par l'horizon 2030⁴⁰ :

- **Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)**

L'Algérie entend donner au secteur du tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et de ses atouts. Il s'agit désormais de développer le tourisme national, un des moteurs de développement durable et de soutien à la croissance économique.

Cet objectif s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du territoire qui s'est traduite par l'adoption d'un cadre stratégique de référence et d'une vision à **l'horizon 2030**, à travers la mise en place d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire, institué par Loi n° 01-20 du 29 juin 2010, portant approbation du SNAT

Ce schéma vise d'assurer un équilibre de localisation de la population et des activités sur l'ensemble du pays ainsi que la mise en attractivité des territoires.

Il s'appuie en particulier sur l'organisation des espaces de programmation territoriale, sur l'émergence des pôles d'attractivité et de pôles de développement industriel ainsi que la création de villes nouvelles, à partir desquels seront mis en œuvre les mécanismes qui permettront de diffuser la croissance sur l'ensemble du territoire.

- **Le Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique (SDAT)**

Partie intégrante du schéma national d'aménagement du territoire (**SNAT 2030**), le SDAT est le cadre stratégique de référence pour la politique du tourisme de l'Algérie, dont les objectifs principaux se déclinent comme suit :

- La valorisation de la Destination Algérie ;
- La mise en place d'un Plan Qualité Tourisme (PQT)
- Le développement et la qualification de l'offre par l'investissement dans les pôles et villages touristiques d'excellence ;
- Le plan partenariat public-privé pour conforter la chaîne touristique ;
- La mobilisation de financement

- **Les filières à développer**

⁴⁰ <http://www.andi.dz/index.php/fr/secteur-du-tourisme>

- Hôtellerie/Restauration/Resort
- Thermalisme
- Tourisme balnéaire
- Tourisme en Montagnes
- Tourisme saharien
- Développement et diversification des Produits touristiques
- Développement de la Qualité/Marque/Labellisation.

➤ **Spécificités du tourisme littoral en Algérie⁴¹**

L'Algérie offre aux nationaux et aux étrangers la possibilité de choix entre le tourisme balnéaire, climatique, thermal, ethnologique que saharien et urbain chaque espace présente des spécificités relatives à sa position géographique, climatique et hydraulique.

Le secteur du tourisme a hérité en termes d'infrastructures après l'indépendance, plusieurs établissements hôteliers (8000 lits touristiques) répartis sur les grandes villes côtières et leurs environs, notamment à Alger, Oran, Annaba et Bejaia. Ce n'est qu'à la fin des années 1970 que naît la volonté de l'Etat de réhabiliter des structures hôtelières répondant aux normes internationales. Cependant, au regard des séquelles de la guerre et de l'urgence de construire l'économie du pays, dans le contexte touristique peu favorable de l'époque, la politique nationale a privilégié le développement des secteurs industriels et agricoles, et considéré le tourisme comme secondaire.

Après avoir été reconnu comme moteur potentiel de développement local qui doit participer à l'amélioration du niveau de vie de la population, plusieurs études ont eu lieu comme celles consacrées à l'inventaire des ressources et des sites touristiques.

L'aménagement de plusieurs zones d'expansion touristique (ZET) a conforté les concentrations existantes sur le littoral, dans les grandes villes du pays, Alger, Oran et Annaba et leurs alentours. Le développement du tourisme international se structurait à partir de la construction d'hôtels de haut standing (cinq étoiles), à l'instar de l'hôtel El Aurassi, en 1975,

⁴¹ GHOUDBANI T. KANSAB O. KOUTI A. (2016). Développement du tourisme balnéaire en Algérie face à la problématique de protection des espaces littoraux. Le cas des côtes mostaganemoises. Etudes caribéennes. 34P.

Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial

tandis que de modestes équipements étaient réalisés par des collectivités locales (communes et wilaya).

À partir des années 1970, les grandes villes côtières, ont bénéficié d'investissements destinés à consolider leurs quartiers balnéaires et les transformer en complexes touristiques

La ville d'Alger est la première destination touristique du pays, tant pour le tourisme national que le tourisme international. Porte ouverte sur l'international, par les voies aériennes et maritimes, des milliers de touristes transitent dans la ville et y marquent une étape même lorsque la capitale n'est pas leur

Des secteurs littoraux s'imposent par la concentration d'hébergements touristiques et d'équipements récréatifs. Cependant, les lieux et les potentialités touristiques de la côte restent aujourd'hui assez mal exploités. Plusieurs perspectives de promotion et de valorisation du tourisme sont prévues à l'horizon 2025-2030, dans le cadre de la stratégie globale de développement national synthétisée dans le schéma national d'aménagement territorial.

Dans le cadre de la réflexion développée par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, la « *mise en tourisme de l'Algérie vise la structuration de puissants pôles touristiques d'excellence reconnus comme modèle par le marché touristique international. Ces pôles doivent permettre de structurer le territoire algérien et doivent contribuer à façonner l'image touristique de l'Algérie et l'émergence de la destination Algérie* ».

Ainsi, 07 pôles. Ces derniers sont appelés à devenir de véritables « VITRINES SYMBOLES » de la nouvelle Destination Algérie ; une destination touristique durable, compétitive, innovante, originale, et de qualité..., dont 03 pôles sont sur le littoral ⁴²:

- 1) Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Est (POT N.E) : Annaba, Tarf, Skikda, Guelma, Souk Ahras, Tébessa....
- 2) Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Centre (POT N.C) : Alger, Tipasa, Boumerdès, Blida, Chlef, Ain Defal, Médéa, Bouira, TiziOuzou, Bejaia...
- 3) Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Ouest (POT N.O) : Mostaganem, Oran, Ain Temouchent, Tlemcen, Mascara, Sidi Bel Abbés et Relizan.

⁴² TESSA (A) : économie touristique et aménagement du territoire. OPU Alger

Conclusion

L'entrepreneuriat est un concept à plusieurs dimensions, souvent associé à la création d'entreprises, de richesse et d'emplois, qui représente une source sine qua non à la croissance économique et sociale dans un pays et une solution au problème du chômage.

Le tourisme est devenu, aujourd'hui, l'une des activités économique les plus importantes du monde. C'est un secteur stimulateur de l'économie à tous les niveaux, à la fois créateur d'emplois, pourvoyeur de devises, distributeur de richesses et promoteur de produits locaux. De telles caractéristiques font du tourisme une activité convoitée par tous les pays ayant compris rapidement les grands enjeux qu'elle présente.

Le tourisme constitue un outil majeur des politiques économiques. Le développement touristique en Algérie demeure dans un état embryonnaire malgré la présence d'un entrepreneuriat local porteur de projets. La présence de certains obstacles freinent ce processus et le rendent plus vulnérable.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Introduction

La frange côtière de la wilaya de Tizi-Ouzou offre des particularités tant morphologiques que climatiques qui lui confèrent un aspect propice au tourisme, dont une grande partie se trouve dans la zone côtière de Tigzirt et Azeffoun qui s'étale sur 85Km.

Puisque l'on traite de question territoriale, un travail de terrain est indispensable pour mener notre analyse et répondre aux interrogations que nous avons posées. Notre prospection a été effectuée pendant 07 mois (du mois de Mai jusqu'au mois de novembre).

Les résultats de ce travail nous ont permis, en premier lieu, d'établir un état des lieux de la commune. Ce dernier a été établi en croisant les données que nous avons pu collectées (analyse quantitative) avec la perception des acteurs (analyse qualitative). Puis nous les avons exploitées afin de déduire le poids de l'entrepreneuriat touristique et sa contribution dans le développement du littoral et de la commune d'Azeffoun (étude macroéconomique).

Ce travail de terrain a comporté plusieurs opérations :

- Entretiens en face à face avec des acteurs locaux (l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou (APW), la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA), la direction de l'environnement de la wilaya, la direction de programmation et service de budgétisation (DPSB), l'office de tourisme de commune d'Azeffoun, l'assemblée populaire de la commune d'Azeffoun, l'antenne de pêche d'Azeffoun, l'auberge de jeunes d'Azeffoun et les professionnels du tourisme (hôtels en nombre de 07, et une agence de voyage).
- Le recueil de l'information auprès des acteurs locaux a été réalisé sous forme d'entretiens en face à face. La liste des thèmes qui ont été abordés découle de notre problématique de recherche et se compose essentiellement de questions ouvertes auxquelles l'acteur enquêté est invité à répondre librement. Des questions fermées ont été élaborées aussi lors de l'entretien. Les grilles d'entretien sont individualisées en fonction des acteurs interrogés.
- Enquête par questionnaire auprès des professionnels du tourisme seulement, Afin de recueillir les informations concernant l'organisation et le fonctionnement de l'activité touristique au niveau du littoral nous avons construit deux questionnaires. L'un a été adressé aux propriétaires des hôtels (voir l'annexe 01) et l'autre au propriétaire d'agence de voyage de la commune (voir l'annexe 02).

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Section 01 : Présentation du littoral de la commune d'Azeffoun

Dans cette section, nous avons jugé nécessaire de donner, au premier lieu une présentation synthétique de la commune d'Azeffoun, et en seconde ligne, nous allons faire une présentation des caractéristique du littoral de la commune, puis présenter ses atouts touristiques. Et c'est à la base

1.1.Présentation synthétique de la commune d'Azeffoun

La présentation synthétique comprend la présentation physique et la population de la commune d'Azeffoun

1.1.1. Présentation physique de la commune

Azeffoun est l'une des communes côtières sise à l'extrême Nord Est de la wilaya de Tizi-Ouzou, limitée au Nord par la mer méditerranée, à l'Est par la commune Ait Chaffâa, au Sud par la commune Akerrou et à l'Ouest par les communes Iflissen et Aghribs. Elle se situe à 170km à l'Est d'Alger, dont le chef-lieu de la daïra du même nom, distante d'environ 65Km du chef-lieu de la wilaya. Issue du découpage administratif de l'année 1984, elle abrite 52 villages et s'étend sur une superficie de 126,66 km² et jouit de 43 Km de côte.

1.1.2. La population de la commune d'Azeffoun

Selon l'annuaire statistique de 2016 de la wilaya de Tizi-Ouzou la population local de la commune est évaluée à 17 533 habitants avec une densité de 138 Habts/km².

Selon cette annuaire, la population se réparti comme suit :

Tableau N°01 : Estimation de la population résidente Urbaine et Rurale au 31/12/2016

Commune	total	Pop urbaine	%	Pop rurale	%
Azeffoun	17 533	6 448	37%	8987	63%

Source: Direction de Programmation et Service de Budgétisation de la wilaya de Tizi-Ouzou(DPSB).

Les chiffres montrent que la majorité de la population d'Azeffoun est rurale totalisant 63%. Bien que la volonté d'un rééquilibrage entre la population urbaine et la population rurale soit une préoccupation permanente de ce scénario, il n'en demeure pas moins que le déséquilibre devra persister encore pour la commune d'Azeffoun, en dépit d'une hausse sensible du taux d'accroissement de la population urbaine et d'une légère baisse du taux d'accroissement de la population rurale, prévues à l'horizon 2030.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Tableau N°02 : Répartition de la population urbaine et rurale pour la commune d'Azeffoun

Commune	Pop	Pop	Pop	Pop	Pop	Pop	Pop	Pop
	Urb	Urb	Urb	Urb	Rur	Rur	Rur	Rur
	2015	2020	2025	2030	2015	2020	2025	2030
Azeffoun	7000	8000	9000	10 000	10 533	10 245	10 176	10 658

Source : Plan D'aménagement Du Territoire De La Wilaya De Tizi-Ouzou

L'attractivité touristique et économique du littoral s'accompagne avec des projets d'aménagement dans le but d'un développement durable, tout en préservant les espaces naturels remarquables, sans freiner l'activité humaine.

Dans cette section, nous présenterons les caractéristiques, les activités économiques, ainsi les potentialités touristiques du littoral de la commune d'Azeffoun.

1.2. Caractéristiques du littoral de la commune d'Azeffoun

La commune d'Azeffoun se présente sous forme de montagnes relativement élevées. Ce domaine montagneux se caractérise par des lignes de crêtes qui se présentent sous forme de croupes montagneuses disposées perpendiculairement à la mer. Ces lignes de côte sont caractérisées par leur topographie élevée venant se raccorder à la mer par des falaises ayant des dénivellations qui atteignent parfois 20 m¹.

1.2.1. Le relief : dans sa grande partie, la commune se caractérise par un relief montagneux l'altitude moyenne est de 650m. Les plaines occupent un espace d'une superficie importante

- **Le massif d'Azeffoun:** il occupe la partie Nord-est de la wilaya. Le relief est accidenté dominé par les pentes exception faite de l'embouchure des petits oueds côtiers. Le massif d'Azeffoun est couvert par des forêts de chêne liège avec de petites plaines entre elles. On trouve la forêt de TAMGOUT d'une altitude de 1218m et la forêt Azzouza avec une altitude de 1084 m.
- **La bande côtière:** la bande côtière se situe entre Oued M'LETA et la limite de la wilaya de Boumerdes. La région est dotée d'une belle côte rocheuse escarpée par des endroits animés par des falaises déchiquetées par l'érosion marine formant une série d'arcs, des cercles, le long desquels on trouve de petites et belles plages composées de sable fin et doré qui sont :

¹ PDAU D'AZEFFOUN

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

- La plage du centre Azeffoun d'une superficie de 8000m² qui se situe au chef-lieu de la commune.
- La plage Caroubier 6700m².

1.2.2. Le climat : Le climat demeure le paramètre essentiel pour la pratique de l'activité touristique. Le climat d'Azeffoun est soumis à l'influence de climat méditerranéen de type humide et tempéré, chaud, ensoleillé et sec en été, et froid en hivers. La mer et la végétation contribuent à l'adoucissement des températures. Les pluies s'étalent du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril avec un maximum de précipitation en mois de décembre.

1.2.3. Composantes du domaine littoral : Le littoral contient une zone particulière qui fait sujet de mesure de protection et de valorisation, appelée zone côtière.

Tableau N°03 : Composantes du domaine littoral de la commune d'Azeffoun

Ilots	Dunes	Côte rocheuse	Falaises	Forets	Aires marines
00	02	02	02	01	00

Source : établi par nous-mêmes à partir des données du plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou

Limitation de la propriété littorale, le patrimoine côtier de la commune d'Azeffoun se présente comme suit dans le tableau ci-dessous:

Tableau N°04 : Délimitation du domaine côtier de la commune d'Azeffoun

Commune	Surface de la commune (Km ²)	Surface du domaine littoral (Km ²)	Pourcentage du domaine littoral/surface de la commune (%)	Linéaire côtier (Km)
Azeffoun	127,3	47,37	37,21	7,92

Source : Direction de l'environnement de la wilaya de TiziOuzou, 2015

1.2.4. Le milieu faunique et floral : abrite un riche milieu biotique en terme de diversité faunistique et floristique, qui est d'une importance écologique, esthétique et pharmaceutique, constituant des facteurs d'attractivité de ce territoire.

- **La flore :** la zone est principalement forestière. Le patrimoine forestier couvre 12.159Ha soit un taux de boisement de 37%, il comporte deux grands ensembles : la

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

région côtière constituée par le reboisement industriel et la région montagneuse constituée de chêne liège et pin.

- **Faune** : vue la couverture forestière qui règne sur la région d'Azeffoun, les espèces existantes sont alors, le lièvre, la perdrix et le sanglier. Des espèces vivant en forêts et maquis. Ajoutant à cela, la tourterelle des bois qui demande un habitat forestier et le lapin qui préfère un habitat plus ouvert.

Concernant la faune maritime, le littoral de commune est très riche, il abrite des espèces aquatiques et lacustres. Le poisson le plus connus dans la commune d'Azeffoun est : la sardine, le mérou, le Sar, le brochet, le canari, la mistelle est la bonite ainsi que d'autres poissons d'eaux de mer. D'ailleurs la faune d'Azeffoun est très riche à tel point que la production halieutique peut satisfaire les besoins de toute la population de la région.

1.3. Les atouts touristiques du littoral de la commune d'Azeffoun

La commune d'Azeffoun dispose d'énorme potentialité touristique nous pouvons les résumés dans ce qui suit.

1.3.1. Potentialités touristiques du littoral

Le littoral de la commune d'Azeffoun a une importante vocation touristique, qui lui procure de multiples avantages sur le plan économique, la cote de la commune s'étend sur 27km avec une façade maritime qui attire de plus en plus des populations par ses potentialités touristiques naturelles et patrimoniales.

- **Potentialités touristiques naturelles**

Tableau N°05 : les plages autorisées à la baignade au titre de la saison estivale 2016 pour la commune d'Azeffoun

N°	Dénomination de la plage	Commune et/ou Daïra	Particularité de la plage	Longueur de la plage (en M)
01	Petit paradis	Ait chafaa / Azeffoun	Forte affluence	1000
02	Centre	Azeffoun / Azeffoun	présence Galets	500
03	Caroubier	Azeffoun/ Azeffoun	Forte affluence	1000
04	Sidi Khalifa	Ait chafaa / Azeffoun	Profonde	2000
Longueur totale des plages				4500

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, 2017

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

L'arrière plage est couverte d'arbustes, hautes touffes de broussailles et maquis qui offrent une possibilité de promenades et une possibilité de chasse. Ajoutant à cela les vues panoramiques à partir du front de mer.

Nous citons aussi l'existence de 03 plages interdites à la baignade qui sont en cour d'aménagement (voir annexes N°03, 04, 05).

- **Archéologique et histoire**

Tableau N°06 : Liste des sites touristiques à travers la commune d'Azeffoun existants à fin 2016

Communes	Potentialité	Appellation	Localisation	Accessibilité
Azeffoun	Archéologiques et Historiques	-Ruines romaines -Allées couverts -Stèles et monuments historiques	- Azeffoun village - Village Ait Rhouna - Au niveau des villages	Accessible

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, 2017

Le littoral de la commune compte un nombre important de sites archéologiques et de monuments historiques marquant les différentes périodes qui ont livrées des objets préhistoriques, antiques, médiévaux et modernes.

- **Les potentialités des zones d'expansion et sites touristiques Balnéaires de la commune d'Azeffoun (ZEST)**

Même à leurs états naturels les ZEST balnéaire de la commune d'Azeffoun présentent des potentialités touristiques qui peuvent être attractives, et recevoir ainsi des infrastructures qui vont se fondre avec le décor et la spécificité de chaque zone.

Tableau N°07 : Les zones d'expansion et sites touristiques Balnéaires (ZEST classées)

N°	Dénomination de la ZEST	Commune de rattachement	Superficie Totale des ZEST (HA)	Superficie constructible (HA)
01	AZEFFOUN	AZEFFOUN	25 ha	17,26
02	SIDI KHELIFA	AIT CHAFFAA-AZEFFOUN	637,5 ha	49,08
03	DJEMAA NERBAT	IFLISSEN-AZEFFOUN	171 ha	10
04	BLEROUNA	AZEFFOUN	637,5 ha	40
TOTAL 04		//	1471 ha	116,34

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2016)

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Nous constatons l'existence des ZEST qui se retrouvent géographiquement partagées entre deux communes, ZEST de Djemaa N'Rbat (Iflissen/Azeffoun), et la ZEST de Sidi Khelifa (Azeffoun/Ait Chafâa).

- La ZEST d'Azeffoun (voir annexe n°06)
- La ZEST de Sidi Khelifa (voir annexe n°07)
- La ZEST située à Djemâa N'Rbat (voir annexe n°08)
- La ZEST de Blerouna (voir annexe n°09)

Section 02 : La dynamique entrepreneuriale touristique du littoral de la commune d'Azeffoun

Dans ce point nous allons présenter la situation économique de la commune d'Azeffoun tout en mettant le point sur les activités au noiveau du littoral de la commune.

2.1.La situation économique de la commune d'Azeffoun

Dans ce point, nous présenterons les infrastructures de base de la commune, puis ses activités économiques ainsi que ses principaux indicateurs socio-économiques.

2.1.1. Les infrastructures de base de la commune

2.1.1.1.L'accessibilité routière

Le réseau routier occupe une place cruciale pour le développement des territoires ainsi que l'installation et les déplacements des populations c'est une infrastructure basique pour le développement des échanges.

La région d'Azeffoun dispose de:

- La RN24, elle fait tout le trajet qui traverse la région côtière entre limite Est et Ouest de la wilaya allons de Dellys à Azeffoun passant par Tizirt. se caractérise par un trafic très dense en saison estival en raison des flux important de population à tirer par le tourisme bannière et devient moins dense pour le reste de l'année
- La RN73 : liaison Freha, Aghrib, Azeffoun
- Le chemin de wilaya CW252, CW7, CW158, CW159) qui desservent Iflissen, Akarrou, Ait Chaffaa et Zekri.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Tableau N°08 : consistance du réseau routier de la commune d'Azeffoun

Commune	Routes Nationales (km)		Chemins de wilaya (km)		Chemins communaux (km)		
	Total	Dont bon état	Total	Dont bon état	Total	Dont revêtus	Pistes (km)
Azeffoun	36,293	22,900	25,200	20,200	89,350	77,150	12,200

Source : *Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2016)*

Nous remarquons que le réseau routier de la commune d'Azeffoun est restreint vu la nature du relief montagneux très contraignant, rajoutant à cela sa fragilité (réseau nécessitant des travaux d'entretien et de rénovation), ce qui pose des freins au déplacement des citoyens dans les meilleures conditions.

2.1.1.2. Infrastructure portuaire

Port mixte (pêche et commercial) : port d'Azeffoun avec un quai d'une longueur total de 548 ml, et capacité d'accostage d'un bateau de 3000 tonnes, 05 chalutiers, 15 sardiniers et 30 petits métiers. Dont l'infrastructure dispose d'une halle à marée, cercle pour pêcheurs, construction et réparation navale, fabrique de glace, hangar de ramende, une station d'avitaillement et 57 cases pêcheurs. Ainsi qu'une possibilité de construction d'un comptoir de vente².

2.1.1.3. Infrastructures d'accueils

Les infrastructures d'accueil sont très déterminantes dans le développement touristique; elles permettent de recevoir les touristes en leur proposant des formules d'hébergement et des services de restaurations multiples et diversifiés. Elles sont composées d'hôtels, auberges de jeunes, de centres de vacances et de loisirs et des hébergements chez les habitants.

² Annuaire Statistique de la Wilaya de Tizi Ouzou (2016)

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

- **Le parc hôtelier :**

**Tableau N°09 : Liste des établissements hôteliers en activité de la commune d'Azeffoun
(1^{er} trimestre 2017)**

Commune	Désignation de l'Etablissement hôteliers	Nombre	Catégorie	Chambres	Lits
Azeffoun	LE MEUBLE DE TOURISME LES DEUX FRERES(PRIVE)	01	CU	09	18
	LE MARIN (PRIVE)	01	NC	38	60
	LE LITTORAL (PRIVE)	01	NC	30	30
	AZEFFOUN BEACH (PRIVE)	01	NC	19	28
	LE DAUPHIN (PRIVE)	01	NC	13	23
	LE MARIN BIS (PRIVE)	01	NC	30	66
Total	-	06	-	139	225

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, 2017

- **L'auberge de jeunesse :** elle se situe au centre de la ville à côté du stade communal et la salle omnisport .C'est l'une des priorité de la direction de jeunesse et des sport de la wilaya de Tizi-Ouzou qui entretiennent des relations internationales pour laquelle des jeunes de tous les pays, elle dispose de 60 lits, un restaurant, 01 cafétéria, 01 parking.

En tant qu'un établissement public et éducatif, l'auberge a pour mission :

- le développement de la mobilité de jeune
- la promotion et le développement du tourisme éducatif des jeunes.
- Organisation d'activité de loisirs, de détente et d'échanges, elle organise aussi des excursions et des randonnées.

Pour les prix, elle pratique 400 DA par personne pour l'hébergement uniquement. Pour la restauration les prix sont négociables. (En termes d'hébergement l'auberge a enregistré en 2017

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

le nombre le plus élevé de nuitées estimé à 2312 nuitées dont 3 seulement étrangères par rapport aux deux dernières années³).

- **Le club DAHBI** : sis à Azeffoune 5km du centre-ville, dans un site calme et sécurisé à 200 mètres de la plage. Le club comprend 11 bungalows (chalet) qui englobe 03 pièces avec une capacité d'accueil de 80 lits, avec Piscine Privée, meublé et équipé, avec un environnement familial. Il recueille au maximum 06 personnes pour une durée de 07 Jours et 07 nuitées avec un prix de 20000DA.
- **Résidence chez l'habitat** : le parc de résidence secondaire qui est une forme d'hébergement pour les habitants résidants hors wilaya de même pour les touristes pour leur séjour. La part de résidence secondaire de la commune d'Azeffoun selon l'annuaire statistique de 2016 est de 471 logements déclarés sur 5474 logements existants au niveau du littoral de la commune, qui sont selon le responsable de l'office du tourisme quasiment exploités par leurs propriétaires durant la saison estivale, à des prix qui varient entre 4000DA et 10 000 DA la nuit presque le même que les hôtels.

2.1.1.4.infrastructures culturelles

La commune d'Azeffoune dispose d'un centre culturel communal Tahar DJAROUT avec une capacité d'accueil 460 places.

Une maison de jeunes transformée en auberge de jeunes sous l'égide de la direction des jeunesses et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Une bibliothèque communale (Fond Commun des Collectivités Locales), et un théâtre de verdure en cour de réalisation.

2.1.2. Activités économiques de la commune d'Azeffoun

2.1.2.1.L'agriculture

La région d'Azeffoun se caractérise par une prédominance de la couverture forestière et dans une moindre mesure de l'espace pastoral.

³ Entretien réalisé auprès des responsables d'auberge de jeunes d'Azeffoun,(2017)

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Tableau N°10 : Répartition générale des terres de la commune d'Azeffoun 31/12/16

Commune	Surface Agricole Utile (HA)		Pacages et Parcours (HA)	Terres Improductives affectées à l'Agriculture (HA)	Surface Forestière (HA)	Surface Agricole Totale (HA)	Terres Improductives non affectées à l'Agriculture (HA)	Surface Totale (HA)
	Total	Dont irriguée						
Azeffoun	2 343	283	1 042	1 851	4 844	10 079	1 649	11 728

Source : *Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2016)*

Tableau N°11 : Superficie plantée (production végétale-campagne agricole 2015/2016) :

commune	Légumes secs	Maraichages	Fourrages (HA)	Culture fruitière	oliviers	figuiers	Arbo-viticoles (HA)			
							Noyaux pépins	Rustiques	Agrumes	Vigne de table
Azeffoun	8	246	309	465	352	17	19	1	1	75

Source : *Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2016)*

Tableau N°12 : Production animale (effectif du cheptel campagne agricole 2015/2016) :

commune	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Aviculture (unité)		Apiculture	
					Poulet de chair	Poules pondeuses	N ^{bre} de ruches	Production miel
Azeffoun	2 089	4 030	4 302	3	182 370	13 600	3 460	117

Source : *Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2016)*

Rajoutant à cela, la dotation de la commune d'une superficie de 9 687,4 Ha de forêts dont 33.67% des terres sont du domaine public et les essences principales sont les eucalyptus et les chaînes de liège.

2.1.2.2.L'industrie

Selon l'annuaire statistique 2016 de la wilaya de Tizi-Ouzou, la commune d'Azeffoun dispose de deux unités d'industrie agroalimentaire avec un effectif de 150 employés, une unité portuaire qui abrite 111 employés dont 20 patrons, 07 mécaniciens et 84 marins.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

La commune dispose aussi d'une zone d'activité (foncier industrielle) d'une superficie de 8,82Ha exploitée totalement. Elle se situe à l'entrée Est de la ville, elle est composée de 75 lots, viabilisés et destinés à la PME/PMI.

2.1.2.3. Le commerce

Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'année 2016, la commune d'Azeffoun dispose d'un marché hebdomadaire ruelle, de 906 commerçants dont 15 grossistes, distributeurs et 10 boulangeries, 04 superettes.

2.1.2.4. Transport

Le mode de transport utilisé à Azeffoun est le transport routier (Bus, fourgons, taxi et véhicules individuels). Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou de l'année 2016, la commune compte 31 Bus/Mini Bus, 54 fourgons aménagés (12 places), 09 fourgons aménagés (09 places) et 25 services taxi.

Le transport de marchandise est constitué d'un seul véhicule dans le secteur public et de 259 véhicules dans le secteur privé.

Le chef-lieu de commune est dépourvu d'infrastructures de transport (Gare et/ou station urbaine aménagée)⁴.

2.1.2.5. Artisanat

Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'année 2016, le nombre de petites et moyennes entreprises est de 162 unités. Au 31/12/2016, le nombre total d'artisans traditionnels est de 40. Le nombre total d'artisans qui produisent des biens et services est de 113. Avec un nombre de 383 emplois créés.

2.1.2.6. Tourisme

La commune d'Azeffoun recèle un énorme potentiel archéologique et historique qui se trouve dans 03 villages, ainsi que des potentialités touristiques naturelles qui comptent 03 plages qui sont accessibles. Rajoutant à cela les zones d'expansions et sites touristique ZEST. La commune d'Azeffoun compte 06 établissements hôteliers avec une capacité d'accueils de 225 lits.

⁴ Annuaire Statistique de la Wilaya de Tizi-Ouzou (2016)

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

2.1.3. Les principaux indicateurs socio-économiques de la commune

DESIGNATION DES INDICATEURS	Commune d'Azeffoun
ENERGIE :	
- Taux de raccordement à l'électricité (%)	96,15
- Taux d'alimentation en gaz naturel (%)	48,58
HYDRAULIQUE :	
- Taux de raccordement en AEP (%)	75
- Dotation journalière (L/J/Hab)	150
- Taux de raccordement au réseau d'assainissement (%)	99
SANTE :	
- Nombre de lits hospitaliers	102
- Polyclinique	01
- salle de soin	08
ENVIRONNEMENT :	
- Quantité de déchets générés	115
- Décharges contrôlées	00
- Décharges non contrôlées (Dépotoir)	37
- Nombre d'unités polluantes	15
- Espaces vert jardins publics	02

Source : établi par nous-même à partir des données de l'annuaire statistique de la wilaya de TiziOuzou (2016).

Le taux de raccordement au réseau d'AEP au niveau d'Azeffoun est de **75%** ; ce taux représente un indicateur significatif du cadre de vie de la population, et cela débouche sur le volume des eaux usées évacuées par les habitants, qui se déversent soit directement sur les plages, soit dans les réseaux hydrographiques sans épuration préalable, ou qui passent dans des Oued et deviennent de véritables égouts à ciel ouvert offrant un aspect hideux à la ville, et constituant ainsi une menace permanente pour l'hygiène et la santé publique.

En plus de ces ressources existantes, des aménagements se font pour préparer la saison estivale. Une cellule mixe ADE/Hydraulique est installée au niveau de l'agence ADE d'Azeffoun pour le suivi du programme d'AEP pour les différents sites touristiques à travers la camions citernes.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Le nombre de décharges non contrôlées au niveau de la commune (37) dépasse de loin le nombre de décharges contrôlées qui n'existe pas, ce qui est très néfaste pour l'environnement et le développement de l'activité touristique.

2.2. Les activités économiques du littoral de la commune d'Azeffoun

Pour apprécier la dynamique de l'activité touristique dans le littoral de la commune d'Azeffoun nous analyserons deux indicateurs : création d'entreprises et fréquentation touristique. Nous avons jugé nécessaire de faire un état des lieux de la situation économique de la commune.

2.2.1. L'activité de pêche

La pêche constitue un axe fort pour le développement de l'activité et de l'offre touristique en termes de restauration et de pratique de loisir.

Le secteur de la pêche à Azeffoun dispose de deux organismes d'administration à savoir l'antenne de pêche et la chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Tizi- Ouzou.

L'exploitation du potentiel halieutique sur le port d'Azeffoun présentée dans le tableau suivant :

Production Halieutique (en Tonne) arrêtée au 31-12-2016 :

Tableau n°13 : Production annuelle (pêche maritime)

Espèces	Ports de pêche Azeffoun
Poisson blanc	26,227
Poisson bleu	749,292
Squales/Espadon	8,807
Crustacés	91,395
Mollusques	2,69
Total	879,79

Source: Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques

L'activité connaît de forte production accompagner d'une diversification de ces produits ce qui a permis la couverture des besoins de la population locale dans certains produits (poisson bleu) voir même l'exportation vers les régions avoisinantes (Tigzirt).

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Un ambitieux projet en aquaculture (Elevage en cages Azeffoun Aquaculture) a été créé dans le cadre du plan du soutien à la relance économique dans le but de dynamiser l'aquaculture et le secteur de pêche qui vise un nombre de 85 employé et une production de 1200 Tonnes/an⁵.

2.2.2. L'activité touristique dans la commune d'Azeffoun

A partir de l'ouverture du secteur du tourisme à l'investissement privé (décentralisation, désengagement progressif de l'Etat de l'investissement touristique) et l'implication de divers acteurs dans l'activité touristique (secteur privé, collectivités locales, œuvres sociales des entreprises, etc.), naît un processus entrepreneuriale touristique territorial de plusieurs genres (hôtels, agences de voyage, restaurants et centres de vacances). Dans la commune d'Azeffoun, ce processus est caractérisé par une progression lente et par des périodes de stagnation.

Carte pour autocad aménagement communal de la commune d'Azeffoun



Source : APC d'Azeffoun

2.2.2.1. La fréquentation hôtelière du littoral de la commune d'Azeffoun

L'entrepreneuriat touristique dans le littoral de la commune d'Azeffoun a donné naissance, en termes d'hébergement, à 01 club touristique et 07 hôtels qui ne comptent aucun établissement classé. Ces hôtels sont peu diversifiés, les services offerts, leur équipements, qui se localisent approximativement sur la bande littorale. La totalité des hôtels existants au niveau de la commune est de statut privé. Il y'a des hôtels qui offrent seulement l'hébergement (02 établissements), d'autres proposent également la restauration et divers. Le parc hôtelier a

⁵ Annuaire Statistique de la Wilaya de Tizi-Ouzou (2016)

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

signalé la perte de l'hôtel balnéaire RELAIS ROUTIER avec une capacité d'accueil de 20 lits pour cause de litige⁶.

Pour la restauration le bilan effectué par la direction du tourisme, n'enregistre aucun restaurant classé au niveau d'Azeffoun. D'après notre constatation et selon les informations collectées au niveau de l'office national du tourisme de la commune, la restauration se limite à des fast-foods au nombre de 04, 10 petits restaurants, 22 cafétérias, 01 salon de thé et 01 bar.

Concernant les agences de voyages, il existe une seule agence de voyage créée récemment (Mars 2016). Qui est active dans la promotion du tourisme de la commune d'Azeffoun par l'organisation de diverses activités (randonnées, circuit touristique)⁷.

Des réalisations qui restent insuffisantes par rapport au temps écoulé depuis l'ouverture du secteur touristique à l'investissement privé, aux opportunités qu'offre la région dans le tourisme (potentiel patrimonial important) et à une demande touristique saisonnière de plus en plus élevée qui sont à la recherche du confort et un large choix d'hôtels pour passer leurs séjours, les hôtels de la côte d'Azeffoun n'offre pas un vaste éventail. Il faudrait ainsi procéder à la construction de nouveaux hôtels plus attractifs qui répondent à l'exigence de la demande.

De ce fait, nous avons constaté qu'il y'a un lancement d'un nouveau projet de construction d'un Hôtel et chalets privé au niveau de la commune d'Azeffoun à vocation balnéaire avec une capacité d'accueil de 120 lits qui contribuera à la création de 27 emplois, avec un budget de 52 871 425 DA⁸.

Tableau N°14 : Fréquentation des établissements hôteliers de la commune d'Azeffoun

Commune	Années	Arrivées			Nuitées		
		Nationale	Etrangère	Total	Nationale	Etrangère	Total
Azeffoun	2013	12 157	128	12 285	12 927	133	13 060
	2014	15 665	190	15 855	160 771	194	16 965
	2015	9 350	109	9 459	9 943	108	10 051
	2016	8 140	65	8 179	11 397	69	11 466
	2017	9 511	102	9 613	9 821	102	9 923

Source : établi par nous-même à partir des données de la direction du tourisme et de l'artisanat TiziOuzou (2017)

⁶ Entretien réalisé auprès des responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, 2017

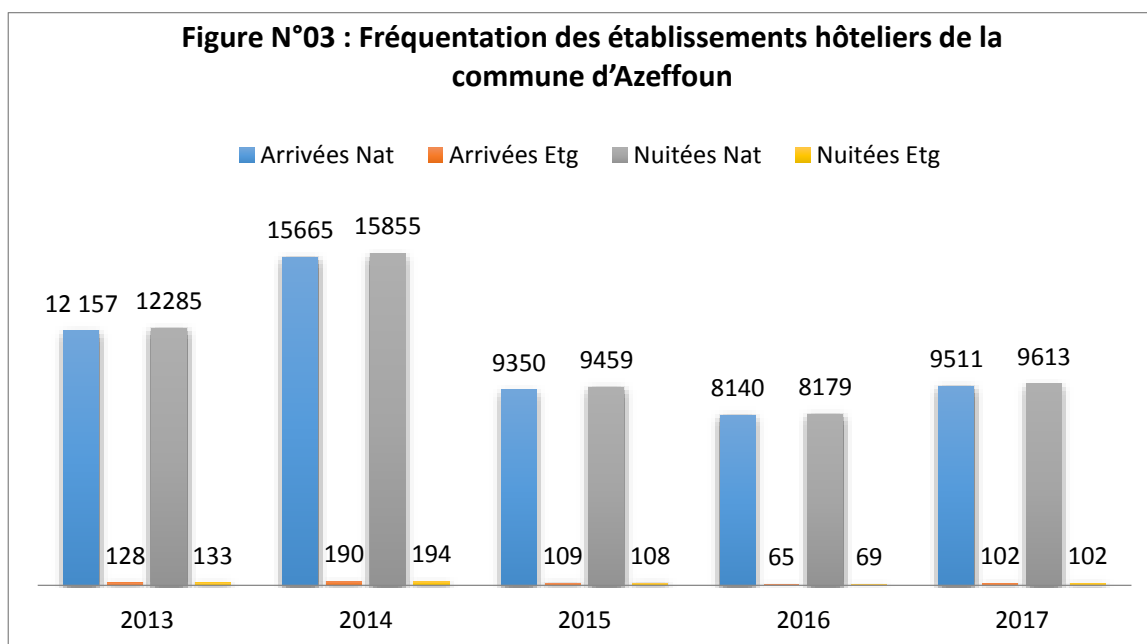
⁷ Entretien réalisé auprès du responsable de l'Agence de voyage BELHOUS d' Azeffoun, 2017

⁸ Entretien réalisé auprès des responsables de l'office national de tourisme d'Azeffoun, 2017

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

L'observation du tableau ci-dessus montre que la fréquentation hôtelière a enregistré le nombre le plus élevé en terme d'arrivées qu'en nuitées durant les années 2013, 2014, qui a connu une baisse remarquable dans les deux années qui suivent en ce qui concerne le nombre d'arrivées, ceci s'explique par la rupture de la saison estivale (mois de carême), et avec les changements que connaît la structure de la demande avec l'émergence de nouvelles composantes : les courts séjours, le tourisme d'affaires, les cyber voyageurs, le « papy boom » des voyageurs, les mariés voyageurs ...), les hôtels existants ne peuvent pas y faire face et assumer la satisfaction des exigences de ces nouveaux clients. Sans oublier la forte compétitivité des destinations existantes au niveau des pays méditerranéens avoisinants (Tunisie, Maroc) qui offrent des produits de très haute qualité et des prix raisonnables.

En revanche l'année 2017, a enregistré une légère augmentation qui a atteint 9 613 arrivées et 9 923 nuitées dans les 06 hôtels que compte le littoral de la commune (correspondant à une capacité d'accueil de 225 lits). En effet, ces taux de croissance sont instables, tantôt forts, tantôt faibles, ce qui montre le caractère irrégulier de cette fréquence.



Source : établi par nous-même à partir des données de la direction du tourisme et de l'artisanat TiziOuzou (2017)

La figure ci-dessus nous montre que la répartition des mouvements touristiques entre nationaux et étrangers est significative de la dominance du tourisme interne. Les touristes étrangers ne représentent que seulement un pourcentage qui varie de 0,5% à 3% du total des fréquentations allant de 2013 jusqu'à l'année 2017.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

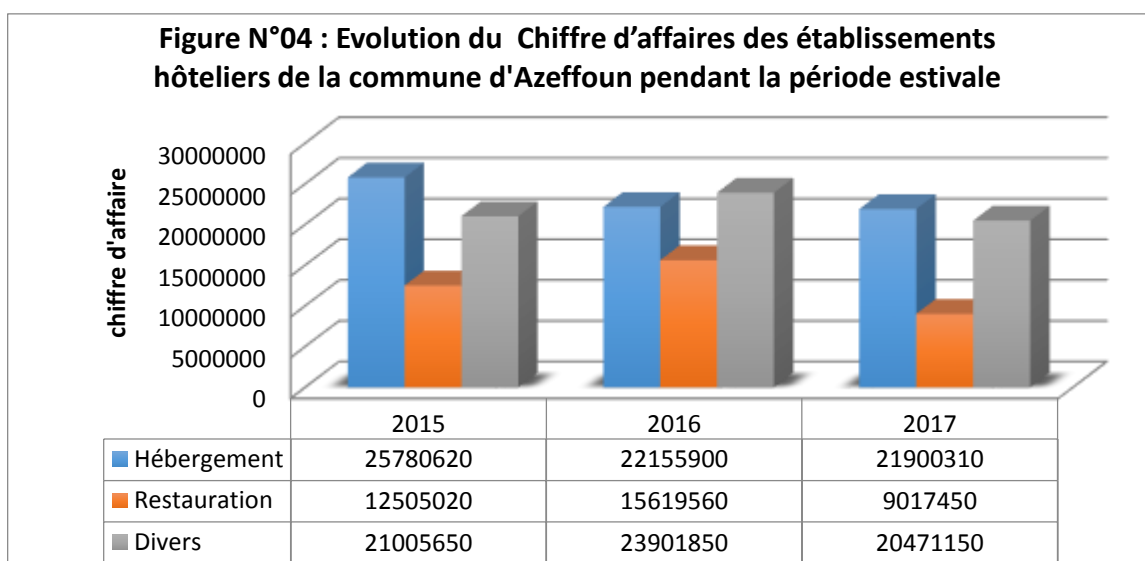
Tableau N°15 : Evolution du Chiffre d'affaires des établissements hôteliers de la wilaya pendant la période estivale

Commune	année	Chiffre d'affaires (DA)			Total
		Hébergement	Restauration	Divers	
Azeffoun	2015	25 780 620	12 505 020	21 005 650	59 291 290
	2016	22 155 900	15 619 530	23 901 850	61 677 280
	2017	21 900 310	9 017 450	20 471 150	51 388 910
	Total	69 836 830	37 142 000	65 378 650	-

Source : établi par nous-même à partir des données de la direction du tourisme et de l'artisanat TiziOuzou (2017).

La lecture de ce tableau ci-dessus nous montre que l'hébergement est l'activité la plus rentable dans l'activité hôtelière avec un taux de 40,51%, suivi par les divers avec un taux de 37,93% et en dernier lieux la restauration avec un taux de 21,54%.

Nous remarquons aussi que le total des chiffres d'affaire a enregistré une progression en 2016 par rapport à l'année qui précède, en revanche, le total a baissé en 2017 à cause de la hausse des prix des services hôteliers qui s'est répercuté négativement sur la demande.



Source : établi par nous-même à partir des données de la direction du tourisme et de l'artisanat TiziOuzou (2017)

D'après la figure N°02, nous constatons que le taux d'hébergement est le plus élevé pour les années 2017 et 2015 qui a atteint 43,5%, en le comparant à l'année 2016 avec un taux de 35,9%. Suivi des divers avec un taux assez remarquable enregistré qui atteint presque 40% durant les trois années.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Pour la restauration, nous enregistrons un taux assez faible, cela s'explique par le manque de professionnalisme du personnel et de qualité de la cuisine. La restauration au niveau de ces hôtels ignore souverainement l'art culinaire local, à l'exception du couscous proposé épisodiquement comme un plat gastronomique.

2.2.2.2. La fréquentation des plages de la commune d'Azeffoun

Tableau N°16 : Fréquentation des plages d'Azeffoun durant les 05 dernières années

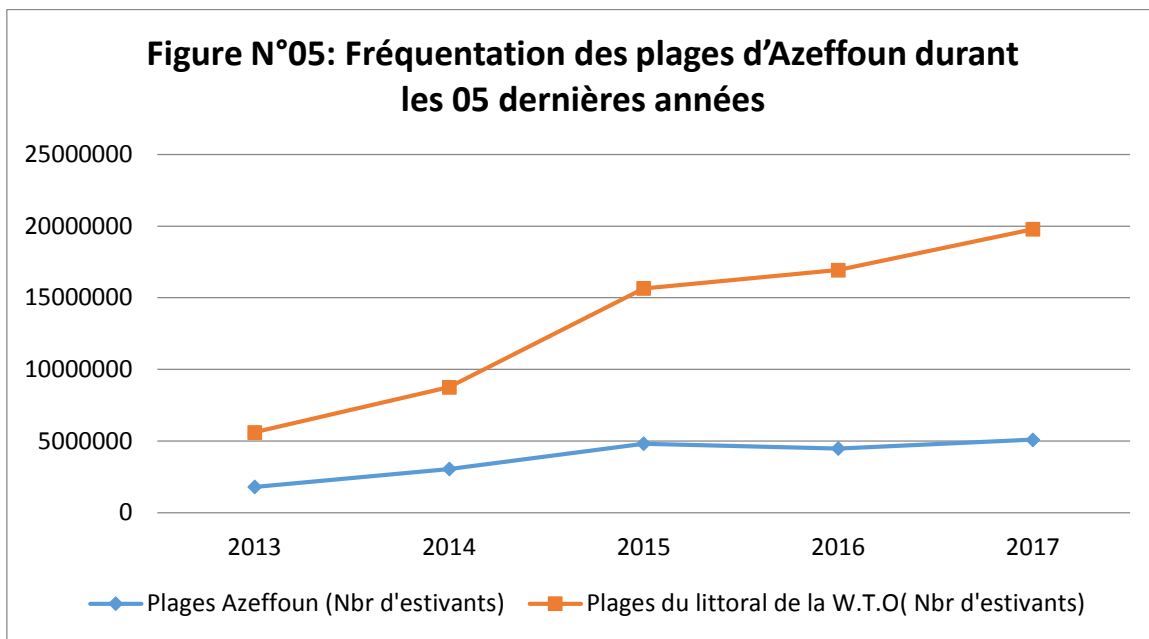
Année	Plages du littoral de la W.T.O (Nombre estivants)	Plages Azeffoun (Nombre d'estivants)	Fréquentation des plages Azeffoun (%)
2013	3 806 930	1 807 380	47,47
2014	5 704 560	3 060 660	53,65
2015	10 825 007	4 825 390	44,57
2016	12 442 472	4 491 850	30,01
2017	14 678 493	5 103 600	34,76

Source : établi par nous-même à partir des données de la direction du tourisme et de l'artisanat TiziOuzou (2017)

L'observation des chiffres nous permet de dire que le nombre d'estivants a connu une hausse successive de 2013 jusqu'en 2015, puis en 2016 nous remarquons une légère baisse, ceci est dû à la rupture de la saison estivale par motif du mois carème. Pour 2017 nous constatons que la fréquentation a atteint le nombre le plus haut par rapport aux autres années.

Les taux de fréquentations des plages d'Azeffoun par rapport aux plages du littoral ont atteints plus de 50% en 2014 qui est le taux le plus élevé par rapport aux années qui suivent. Ceci renvoie aux préférences des estivants de fréquenter d'autre plages hors celle d'Azeffoun.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.



Source : établi par nous-même à partir des données de la direction du tourisme et de l'artisanat TiziOuzou (2017)

2.3.L'entrepreneuriat touristique dans la zone côtière d'Azeffoun

Pour accomplir notre enquête nous avons jugé indispensable d'élaborer 02 questionnaires, le premier comportant 18 questions est adressé aux gérants des hôtels (en nombre de 06) et le deuxième comportant 05 questions est adressé au gérant (un seul) de l'agence de voyage.

En plus de ça, nous nous sommes adressé à l'aide d'un guide d'entretien aux prés de ces responsables, dont nous avons pu établir les entretiens avec 05 seulement.

Nous pouvons résumer les résultats de notre enquête comme suit :

L'entrepreneuriat touristique dans la commune d'Azeffoun a vu lumière à partir de l'ouverture de l'économie algérienne à l'investissement privé ; il est constitué d'investisseurs originaires (03) et non (04) de la commune (hommes âgés de 40 ans et plus).

Les entrepreneurs sont attirés surtout par le caractère lucratif de l'investissement touristique, car rares sont ceux qui jouissent d'un savoir-faire ou d'un diplôme dans le tourisme (02 gérants sur 06). Ils sont porteurs de projets avec une volonté ferme de les concrétiser malgré tous les obstacles (administratifs, fonciers et financiers), qu'ils doivent surmonter dès la phase de création de leurs entreprises : patience devant les lourdeurs administratives, acquisition du foncier à prix forts, financement du projet par un apport personnel et par d'autres formules alternatives au financement bancaire...

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Le motif d'installation de l'ensemble des hôtels au niveau du littoral est d'ordre stratégique, dont les gérants trouvent que l'emplacement de leurs entreprises est avantageux et propice pour leur activité, et assure selon eux un environnement d'affaires et une bonne qualité de vie et donc la pérennité de leurs entreprises.

Tableau N° 17: Données relatives à l'enquête de terrain

	Total
Nombre d'entrepreneurs	07
Nombre de questionnaires distribués	07
Nombre de questionnaires récupérés	05

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête

- **Caractéristiques individuelles de l'entrepreneur**

Nous présenterons ci-dessous, les résultats de l'enquête de terrain sur les caractéristiques individuelles de l'entrepreneur enquêté.

Tableau N°18 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Homme	Femme	Total
Effectif	07	00	07
Part	100	00	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Les entrepreneurs dans le secteur du tourisme sont exclusivement du sexe masculin au niveau de la commune d'Azeffoun, l'entrepreneuriat féminin reste dans le cadre artisanal et toute activité traditionnelle.

Tableau N° 19: Répartition des entrepreneurs enquêtés par âge, lieu de résidence et niveau d'instruction

Age		Résident d'Azeffoun		Niveau d'instruction	
Tranche	Effectif	Oui	Non		
Moins de 35 ans	00	03	04	Sans niveau/primaire	00
35 ans – 40 ans	00			Niveau secondaire	05
40 ans et plus	07			Niveau universitaire	00
				Formation professionnelle	02

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Nous remarquons que tous les entrepreneurs sont âgés de 40 ans et plus, ce qui signifie qu'ils ont acquis de l'expérience professionnelle même s'ils n'ont pas acquis des connaissances et ne sont pas des professionnels du tourisme (02/07 seulement sont formés en tourisme), ce qui explique aussi le financement de leurs projets touristiques par leurs apports personnels.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Concernant le lieu de résidence de ces entrepreneurs, nous remarquons que 03/07 résident dans la commune, ce qui explique le choix de création de leurs entreprises sur le littoral, afin d'en profiter de ses atouts, et pour les non-résidents, cela signifie l'attractivité de cet espace.

- **Nature de localisation et types d'activité des entreprises touristiques**

Tableau N°20 : la nature de la localisation actuelle de l'entreprise enquêtée

Type de l'entreprise	Effectif	Part (%)
Une nouvelle localisation	07	100
Une délocalisation	00	00
Une succursale	00	00
Total	07	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

L'ensemble des entrepreneurs enquêtés ont créés de nouvelles entreprises, cela signifie que l'activité touristique connaît son essor au niveau du littoral de la commune que récemment.

Tableau N°21: Type d'activité et interrelation des entreprises

		Effectif
Type d'activité	Permanente	07
	Saisonnnière	00
Relation entre entreprises	Concurrence	00
	Coopération	01
	complémentarité	06

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

La totalité des entreprises exercent une activité permanente, même si la spécificité la plus importante de l'activité touristique est la saisonnalité.

Quant aux rapports prouvés entre ces entreprises, se sont beaucoup plus des rapports de complémentarité et de coopération, dont la totalité des entrepreneurs ignore l'existence de tout genre de compétitivité entre eux.

- **La localisation des entreprises touristique sur le littoral**

La dernière partie de notre questionnaire porte dans son contenu des questions ouvertes, permettant aux interrogés des répondre librement et de participer avec leur points de vue sur la thématique abordée. Dont nous pouvons résumer les résultats comme suit :

- Concernant la connaissance des entrepreneurs de la zone côtière, nous avons la confirmation que toutes les entreprises enquêtées connaissent la signification de «la zone côtière », cependant leurs implantation sur la frange littoral n'est

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

pas le fruit du hasard. Dont ils considèrent le littoral de la commune, un territoire attractif doté des richesses et créateurs d'emplois.

- La totalité des entreprises trouvent que le littoral est un environnement local agréable et propice à leurs activités, comportant des ressources importantes mais qui restent latentes et non pas encore connues, donc qui feront l'objet de création de nouvelles destinations et produits touristiques futurs de qualité.
- La totalité des entrepreneurs enquêtés semblent être satisfaits de la qualité de vie et l'environnement d'affaire que leurs procurent le littoral de la commune.
- L'espace littoral est menacé par les risques naturels, qui peuvent freiner leurs activités. Ajoutant à cela la pression démographique et économique qu'il subit, surtout pendant la saison estivale.

Section 03 : Entrepreneuriat touristique à Azeffoun : contrainte et pistes de réflexions

Sur le plan économique, le tourisme joue un rôle important. Les dépenses touristiques génèrent des emplois, procurent des revenus (salaires, bénéfices, impôts...), créent des activités productives directes et indirectes, suscitent des investissements, etc. Nous n'avons pas toutes les statistiques qui concernent les revenus générés par le secteur touristique au niveau du littoral d'Azeffoun, nous nous contenterons de donner un aperçu général sur les effets des dépenses touristiques dans la région et d'étudier l'emploi et l'investissement touristique. Et nous allons voire les contraintes que rencontre l'entrepreneuriat touristique d'un ordre macro et micro économique, puis finir par une liste de perspective du développement de l'entrepreneuriat touristique u niveau du littoral de la commune d'Azeffoun.

3.1. Les retombées socioéconomiques de l'activité touristique

Les dépenses d'un touriste pour son séjour dans un hôtel, dans un centre de vacances ou en appartement en location profitent à plusieurs acteurs appartenant à plusieurs branches de l'économie locale. Ces dépenses sont des revenus immédiats pour ces acteurs (propriétaires d'hôtels, de restaurants, de centres de vacances et d'appartements, commerçants et prestataires de services), tout en contribuant également à la création d'emplois, à la distribution des revenus (salaires des employés et profits des propriétaires), à l'animation de plusieurs branches économiques (agro-alimentaire, agriculture, pêche, commerce et services, etc.), à la fiscalité locale (impôts et taxes de séjours), etc.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Concernant les bénéfices réalisés par les propriétaires d'hôtel, il convient de signaler que certains d'entre eux réinvestissent ces revenus dans la rénovation de leur établissement. Notons qu'en 2017, les hôtels de la commune ont réalisé en moyenne un chiffre d'affaires de 172.357.480DA. Ce chiffre d'affaires est en progression en raison de l'augmentation des prix des prestations hôtelières. Les revenus réalisés par les hôtels sont répartis, grosso modo, entre les salaires, les différentes charges fixes et variables (dont les frais de restauration qui vont à tous les fournisseurs contribuant à ce service), les impôts (dont la taxe de séjour versé à la collectivité locale) et les bénéfices (dont une partie est parfois réinvestie).

La taxe de séjour estimée à 150 DA pour chaque arrivée⁹ perçue pour les hôtels non classés sert à alimenter le budget des collectivités locales, même si elle demeure dérisoire.

A côté de la taxe de séjour, les collectivités locales bénéficient, désormais, de rentrées au titre de l'exploitation des plages. Les autorités publiques qui veulent professionnaliser les prestations de services au niveau des plages (accès, location de matériels, douches, parking, ventes de produits...) ont mis celles-ci en adjudication devant les promoteurs du tourisme avec un cahier des charges définissant les caractéristiques des prestations en question. Cette directive devrait renflouer les caisses des collectivités locales et asseoir un contrôle des prestations offertes dans le but de les améliorer.

La commune a reçu **5.353.344 DA** uniquement comme recettes engrangées de la concession des plages, durant la saison estivale 2016.

Durant la saison estivale, le tourisme apporte une contribution importante à l'animation de plusieurs commerces et services des communes touristiques (marchands de fruits et légumes, épiceries, cafés, restaurants et les différents services). Pour ces marchands et prestataires, la saison estivale est l'occasion d'arrondir leur chiffre d'affaires. Cette animation va d'ailleurs au-delà des frontières de la région puisque ces commerces et services ne s'approvisionnent pas uniquement auprès de fournisseurs locaux, mais ils recourent fréquemment aux négociants d'autres wilayas, notamment limitrophes.

Nous savons que le secteur touristique, par son recours intensif au facteur travail, est pourvoyeur d'emplois. En effet, les types d'emplois procurés par l'activité touristique sont

⁹ Entretien établi avec les gérants des hôtels de la commune d'Azeffoun, (2017)

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

divers. On peut en distinguer trois catégories: les emplois directs, les emplois indirects et les emplois induits.

En 2016, le secteur du tourisme et de l'artisanat emploie 460 personnes, soit 09.10% de la population totale active occupée. L'emploi exclusivement touristique, réparti principalement entre l'hôtellerie et l'agences de voyage, représente une part modeste de ces emplois. L'hôtel est le plus important pourvoyeur d'emplois touristiques directs avec près de 80 emplois. Au-delà de ces emplois, le secteur touristique en crée d'autres, qui sont des emplois saisonniers en raison de la saisonnalité de la demande. Ce sont généralement des emplois d'une seule saison et des emplois de courte durée (15 jours à 1 mois) durant la saison estivale. Le nombre d'emplois saisonniers créés dans ce secteur est instable, il atteint en moyenne 100 emplois et varie d'une saison à une autre selon l'intensité de l'activité touristique. La main-d'œuvre utilisée est en général peu qualifiée, voire sans formation du tout et à faible revenu.

D'après notre enquête, nous pouvons dire que les emplois indirects et induits, leur estimation est difficile à préciser. Cette difficulté provient de la trans-sectorialité de la satisfaction des besoins touristiques. Le secteur touristique fait appel à plusieurs branches de l'économie, soit pour son installation, soit pour son fonctionnement. Le plus souvent, les secteurs économiques concernés par les emplois indirects liés au tourisme sont : le bâtiment, les travaux publics, les équipements divers, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'artisanat, etc.

D'après le débat effectué avec différent responsable de la région que ce soit l'ONT d'Azeffoun ou l'APC, nous constatons que le développement touristique dans la région est peu prometteur, caractérisé par une progression inexistante bien que relativement très lente. L'activité touristique dans la commune d'Azeffoun est bien moins dynamique avec une faible contribution à l'économie locale.

3.2. Les entraves au développement touristique dans la commune d'Azeffoun

Lors de notre enquête, et d'après les réponses des différents acteurs interrogés, nous avons déduits qu'il y a tant d'entraves que d'entrepreneurs et d'entreprises touristiques. Ces obstacles auxquels le développement de l'activité touristique au niveau de la commune d'Azeffoun sont d'ordre microéconomique, liés à l'entreprise touristique, et d'ordre macroéconomique, liés à leur milieu de création, à leur environnement. Nous discuterons dans les titres qui suivent de ces obstacles que nous avons constatés sur le terrain.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

3.2.1. Les entraves d'ordre macroéconomique

Comme nous l'avons dit, le tourisme est étroitement lié à l'ensemble des aspects et niveaux de la vie économique et sociale. Ces aspects et niveaux (économique, social, culturel, financier, politique, législatif, administratif, de services...) doivent être en mesure de fournir les conditions nécessaires à la pratique de l'activité touristique. Pour y arriver, une coopération intersectorielle à l'échelle nationale et/ou régionale et une participation de l'ensemble des acteurs concernés est indispensable. Cette coopération concerne plusieurs secteurs (aménagement du territoire, environnement, formation, transport, culture, travaux publics, artisanat...) et mobilise une myriade d'acteurs (ministères, APW, APC, différentes directions, centres de formations, associations...). C'est l'absence de cette coopération à Azeffoun qui engendre toute une série d'obstacles freinant le développement touristique dans la région. Ces obstacles concernent en partie les éléments qui constituent le système touristique.

- **Un patrimoine méconnu**

Le patrimoine de la région demeure méconnu par la population locale et très peu valorisé (les ressources mobilisées dans le processus de valorisation sont faibles par rapport au potentiel, elles concernent essentiellement le littoral.

On ne peut pas valoriser un patrimoine sans connaître sa valeur. Le stade inexistant du processus de patrimonialisation à Azeffoun nous semble un handicap majeur pour le développement touristique dans la commune.

- **Une offre touristique dérivée insuffisante**

Nous avons montré que l'ensemble d'entreprises touristiques de la commune d'Azeffoun comporte principalement des établissements d'hébergement et une seule agence de voyages. Les structures d'hébergement comptent des hôtels, des campings et des résidences secondaires.

Le taux de fonction hôtelier (rapport du nombre de lits hôteliers dans une région donnée à la population permanente de celle-ci) que nous avons calculé pour la commune en 2016, était de 1,7%. Ce taux nous a permis de conclure que la commune d'Azeffoun est un lieu de très faible « touristicité ». En effet, la commune est loin de pouvoir accueillir autant de touristes que d'habitants permanents.

L'offre de la commune en restaurants classés dans la catégorie touristique est inexistante.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

- **La faiblesse de la coopération institutionnelle**

Il n'existe pas de coopération institutionnelle mobilisant les différents acteurs (institutions publiques, associations, population locale...) autour du processus de développement touristique dans la région. Le seul rapport existant est celui de la direction du tourisme et les professionnels de ce dernier, et récemment un nouvel acteur public a rejoint la chaîne qui est l'office du tourisme de la commune. Quant à la population locale et ses représentants (société civile), ils sont complètement écartés du processus de développement touristique dans la région.

- **La formation aux métiers du tourisme**

La commune d'Azeffoun ne dispose d'aucune institution de formation en tourisme. Les individus qui veulent travailler dans ce secteur se forment en dehors de la région.

Nous n'avons pas de chiffres sur les demandeurs d'emplois diplômés en tourisme au niveau de la commune, mais le faible nombre d'employés dans ce secteur ne présuppose pas un manque en la matière. En plus, par manque de professionnalisme et par souci d'économie (sous payer la main d'œuvre non qualifiée), les employeurs en tourisme ne souhaitent souvent pas recourir à la main d'œuvre qualifiée.

- **Les contraintes liées à l'investissement touristique**

Plusieurs contraintes entravent le développement touristique dans la commune d'Azeffoun. Ces contraintes freinent la dynamique de création d'entreprises et dissuadent tout entrepreneur. Elles sont essentiellement de trois genres : bureaucratique (les lenteurs administratives dans le traitement des dossiers d'investissement au niveau du ministère du tutelle et des organismes étatiques de promotion de l'investissement), financières (l'accès au crédit bancaire reste difficile, des projets sont souvent en arrêt à cause du manque de financement) et foncières (l'accès au foncier demeure difficile pour plusieurs raisons : spéculation, litiges autour de la propriété foncière, accaparement illicite des terrains, retard dans les études des ZEST...).

- **Manque d'infrastructures de base**

Dans la commune d'Azeffoun, les éléments de l'infrastructure de base ne sont pas toujours en bon état pour appuyer convenablement l'activité touristique. Des carences de tous genres sont à signaler à ce niveau, ce qui nuit à la qualité de la prestation touristique dans la région et à l'image de la destination Azeffoun.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

En matières de services publics, par exemple, des insuffisances sont à signaler au niveau de la propreté et de l'embellissement au niveau de la commune, de l'aménagement de l'espace public (espace vert, éclairage public, parcs...), etc. La propreté de la commune laisse à désirer et provoque des pollutions visuelles qui souvent dissuadent des candidats au tourisme surtout au niveau des plages.

Le réseau routier de la région est relativement convenable avec beaucoup de ruptures marquant le passage d'une route bonne à une autre moins bonne voire mauvaise.

La commune accuse un retard dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Si le réseau de téléphone mobile est bien dense, le réseau Internet est encore médiocre.

3.2.2. Les entraves d'ordre microéconomique

Notre enquête sur le terrain nous a permis de déceler plusieurs manques dont souffre l'entreprise touristique dans la commune d'Azeffoun. Ces insuffisances constituent aussi des obstacles au développement du tourisme dans la commune.

- **Un produit pauvre en services**

Le produit offert par les entreprises touristiques de la commune d'Azeffoun est classé dans la catégorie du tourisme balnéaire, sous forme d'un ensemble de services limités que le touriste vient chercher au niveau de l'hôtel. Ces services se limitent à l'hébergement et la restauration. Les entreprises touristiques de la commune ignorent l'évolution de la demande et ne fournissent pas d'efforts particuliers pour satisfaire les nouveaux besoins exprimés par la clientèle, notamment la conception de nouveaux produits touristiques. L'innovation est absente dans la stratégie de ces entreprises.

- **Manque de professionnalisme**

Les entreprises touristiques dans la commune d'Azeffoun souffrent de carences en termes de professionnalisme. Ce manque touche aussi bien les propriétaires de ces entreprises que le personnel employé. Nous l'avons déjà signalé, le nombre d'entrepreneurs du secteur jouissant d'un diplôme ou d'un savoir-faire en tourisme est minime. Le manque de professionnalisme peut se manifester dans le moindre détail au niveau de la prestation touristique. Le manque de professionnalisme est observé aussi au niveau du personnel employé. Les différents métiers de

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

l'hôtellerie-restauration (maître d'hôtel, gouvernant, employé d'étage, chef de réception, réceptionniste, chef de cuisine, cuisinier, serveur, garçon de café...) ne sont pas toujours exercés par des personnes formées ou diplômées en la matière.

Lors de notre travail de terrain, nous avons rencontré un technicien en physique travaillant comme comptable et sous-directeur d'un l'hôtel. Le manque du professionnalisme influence négativement la qualité des services offerts, les performances de l'entreprise et l'image de la destination.

- **faible qualité des services et équipements**

En premier lieu le service d'hébergement dans les hôtels où le confort du client ne semble pas être une préoccupation centrale. A l'exception des hôtels construits récemment, la majorité des établissements fonctionne avec des équipements anciens, qui n'ont pas fait l'objet de rénovation. Le manque d'entretien affecte ces équipements avec des carences qu'on imagine sur le plan d'hygiène.

- **Obstacles rencontrés lors de notre enquête**

Il convient de relever le contexte de la recherche sur terrain, tel que nous l'avons expérimenté afin de pouvoir expliquer certaines modifications survenues en cours de route. D'une manière globale, tout le processus de recherche s'est déroulé de la manière dont nous l'avions préparé. Cependant, certaines imprévues se sont manifestées sur le terrain.

Nous avons prévu des échantillons d'entrepreneurs bien spécifiques.

Le premier échantillon était composé de 07 entrepreneurs opérant dans le tourisme et ayant réussi à créer et assurer une croissance de leurs entreprises. Nous les avons contactés personnellement, leur expliquant le but et objectifs de notre recherche, tout en requérant leur participation. 05 entrepreneurs ont répondu à l'invitation, après avoir insisté plusieurs fois sur eux. Ces derniers ont été méfiants et n'ont pas répondu à toutes nos questions.

Concernant le déplacement ; rajoutant à la lenteur du parcours, les escales (Tiz- Ouzou- Fréha, Fréha-Azeffoun) et les fermetures de la route, dont nous nous sommes retrouvées obligées d'annuler nos rendez-vous. Ce qui a rendu les entrepreneurs moins hospitaliers et désintéressés. Pour le cadre informel, nous ne l'avons pas introduit, parce que même pour ce qui a été déclaré, l'accès aux informations était difficile et l'ensemble des agents était discret et méfiant.

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

3.3. Pistes de réflexions

La bande littorale est polarisée par les deux principaux pôles urbains à savoir : Tizirt et Azeffoun qui sont très peu articulés entre eux, à cause du faible maillage urbain qui s'ajoute à l'état de la RN 24. L'influence du pôle d'Azeffoun se limite à la commune d'Ait Chaffaa. La problématique de cet espace considéré comme le moins peuplé de la wilaya est d'assurer un développement basé sur les potentialités naturelles (Tourisme, produits de la mer...) qu'il recèle et qui sont actuellement faiblement exploitées. Leur exploitation doit tenir compte du seuil d'anthropisation tolérée dans le respect de la loi du littoral. Le développement du littoral est lié à la dynamique qu'il ya lieu de créer le long du couloir : Azazga-Fréha-Aghrib-Azeffoun

➤ L'espace Nord Est (Azeffoun et son aire d'influence)

Certains territoires de cette partie (Azeffoun, Ait Chaffaa, Zekri, Akerrou) devront bénéficier d'un programme spécial sur le plan socio-économique, environnemental, infrastructurel et urbain de façon à préparer cette zone à la concurrence des territoires limitrophes plus développés.

Ce scénario implique dans la partie Nord Est du territoire une croissance démographique soutenue, une mise en valeur du cadre de vie et une meilleure articulation avec l'axe principale Est-Ouest RN 12.

Le pôle d'Azeffoun devra connaître aussi une attractivité en développant le tourisme balnéaire d'excellence tout au long de la bande littorale vers Ait Chaffaa, réputée pour ces belles plages d'orée agrémentées d'un paysage fascinant et une nature verdoyante. Profitant ainsi d'un territoire spacieux, avec une faible population résidente, l'Etat doit initier un programme ambitieux dans la zone (Ait Chaffaa-Azeffoun) pour créer des stations balnéaires d'excellence (Grands Hôtels, parcs de loisirs, sports nautiques, villages touristiques etc.) digne de celles que recèlent les autres pays du bassin méditerranéen. A ce titre il y'a lieux de parler sur les projets qui sont en cours de réalisation au niveau de la zone côtière d'Azeffoun plus précisément la plage caroubier et la ZEST de Sidi-Khlifa-Azeffoun qui détenu par HADDAD¹⁰. Nous signalons aussi la réalisation d'un hôtel et chalet à vocation balnéaire dans la ZEST d'Azeffoun avec une capacité d'accueil de 120 lits, avec un effectifs de 21 employés, d'un montant de 52 871 425 DA¹¹.

¹⁰ Entretien réalisé auprès des responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou (2017)

¹¹ Entretien réalisé auprès des responsables de l'APC d'Azeffoun

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

La commune d'Azeffoun est marquée globalement par un faible dynamisme économique caractérisé essentiellement par le secteur tertiaire, notamment l'administration et les services.

La relance d'une économie créatrice de richesse et d'emplois passe inévitablement par l'exploitation de toutes les potentialités de la wilaya particulièrement la commune d'Azeffoun.

Une concentration des activités autour des groupements urbains et au niveau des pôles d'équilibres et les pôles touristiques du littoral. Leurs spécialisations, facilitent la pérennisation de l'économie locale. Certaines communes de l'intérieur ainsi soulagées de la pression foncière peuvent développer une économie rurale et des activités agroalimentaires complémentaires.

Ainsi, nous pourrions spécialiser ¹²:

- Tizirt et Azeffoun : pôles touristique d'excellence, avec des activités lié à la mer (pêche et aquaculture) commerce et services.

Une meilleure organisation économique et spatiale aboutira à terme à la mise en exergue de filières d'excellence (agroalimentaires, touristiques), vecteurs d'image de marque (marketing territorial) pour la wilaya, lui permettant de se positionner par rapport aux autres pôles économiques à l'échelon régional. Une meilleure ouverture vers l'extérieur du territoire permettra à la commune d'Azeffoun d'exercer son rayonnement et son influence.

La côte de la wilaya de Tizi-Ouzou, recèle un potentiel halieutique appréciable, Bien que favorisée par des atouts naturels, la pêche demeure encore une activité artisanale dans la commune d'Azeffoun. Le niveau de production est en deçà des besoins exprimés.

Le développement de la pêche fera l'objet de la poursuite des efforts qui y ont été investis depuis le début de la décennie et qui jettent les bases de son véritable essor. Cette orientation sera maintenue à travers un développement des capacités de l'activité halieutique, avec :

- Un nouveau port de pêche et de plaisance à Sidi khelifa dans la commune d'Azeffoun
- La réalisation de halles à poisson ;
- La poursuite de l'incitation à l'investissement productif,
- L'élargissement du parc des fermes d'aquaculture ;
- Le renforcement de la formation aux métiers de la pêche, et le développement de la recherche liée à ce secteur

¹² Entretiens réalisé auprès des responsables de l'APC d'Azeffoun et document PATW remis par l'APC d'Azeffoun

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Nous pouvons parler d'une perspectives de développement du secteur de pêche dans la wilaya de Tizi-Ouzou est intégrée dans la région Nord-Centre dans la zone GIPA d'Azeffoun. Pour ce qui concerne l'aquaculture, la wilaya dispose de plus grand potentiel en sites aquacoles avec la wilaya de Tipaza, elle aura à jouer un rôle pilote dans la conduite de la politique de développement au niveau de la région Nord Centre. Pour ce qui est des activités situées en amont et aval de la production, une importance est accordée à la construction, la réparation et la maintenance navale car le port de pêche d'Azeffoun a été retenu comme pôle régional pour la réparation navale. Sur ce, le développement de ces activités est basé sur la réalisation de chantiers navales¹³.

¹³Entretien réalisé auprès des responsables de l'APC d'Azeffoun, 2017

Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun.

Conclusion

La commune d'Azeffoun recèle d'énormes potentialités touristiques, avec ces sites touristiques et archéologiques, l'activité touristique sur le littoral de la commune n'est dynamique.

Le développement touristique dans la commune d'Azeffoun s'avère encore en phase de démarrage vue la lenteur de construction processus entrepreneurial dans le tourisme.

Des obstacles d'ordre macroéconomique renvoient à l'environnement global dans lequel évolue le tourisme développé dans la commune, un environnement qui reste hostile malgré l'ouverture du secteur à l'investissement privé.

A cela, s'ajoute d'autres obstacles d'ordre microéconomique qui concernent l'entreprise touristique locale qui ne parvient pas à offrir des produits variés, de qualité et riche en services, dont l'offre de certains services hôteliers, donne lieu à une filière fractionnée dans ses compartiments (manque de professionnalisme et carence en produits et services).

La contribution de cette filière à l'économie locale reste minimale et se traduit par un certain nombre d'effets néfastes sur la société et l'environnement naturel de la commune.

En effet, plusieurs obstacles freinent le développement touristique dans la commune. Sur la base des résultats d'analyses menées dans le cadre de ce travail et des constatations sur le terrain, nous avons détectés ces différents obstacles qui concernent essentiellement l'environnement général de la pratique touristique et les dynamiques institutionnelles susceptibles de mobiliser et de coordonner les acteurs à l'échelle locale.

Conclusion générale

L'Algérie, un pays riche en potentialités touristiques, de plus pour ce qui est de patrimoine naturel, d'abord le littoral qui comporte une multitude de paysages touristiques et une valeur inestimable. La croissance accrue des populations et l'élargissement du champ des activités économiques et sociales a fini par donné à l'espace littoral une place importante dans la conception de toute politique de développement.

L'ouverture à l'investissement privé, apportée par la politique touristique algérienne durant les années 1980 a donnée naissance à un entrepreneuriat touristiques local qui, par sa taille et son offre, n'est pas en mesure de valoriser d'une manière satisfaisante les ressources territoriales.

Le développement des territoires qui recèlent des potentialités touristiques ,constitue de plus en plus une préoccupation majeure des pouvoirs publics à la recherche de solutions permettant la promotion du tourisme qui est considéré actuellement comme un secteur générateur de richesse et grand pourvoyeur d'emploi et des activités qui seront induites. Dans ce sens, le littoral de la Wilaya particulièrement la zone côtière de la commune d'Azeffoun dispose de grandes potentialités qui une fois valorisées lui permettrait de jouer pleinement son rôle en tant que centre balnéaire et une destination touristique d'importance régionale voir nationale.

Les résultats que nous avons tirés de notre enquête sont les suivants :

En terme de ressource territoriale, la commune par la beauté et la variété de ses paysages, par la richesse de son patrimoine recèle un potentiel touristique considérable qui offre la possibilité de développer plusieurs type de tourisme notamment la balnéaire.

- L'analyse des actions de l'Etat ayant encadré le développement touristique en Algérie particulièrement dans la commune d'Azeffoun ont montré l'échec de celle-ci.
- L'étude du processus entrepreneurial dans la commune accuse une carence où ses différentes étapes ont été marquées par des actions très limitées ou même inexistantes.
- L'essai d'analyse de l'entrepreneuriat touristique a montré que l'activité touristique ne contribue que frugalement à l'économie locale.

Des obstacles de tous genres freinent l'activité touristique du littoral de la commune d'Azeffoun ce qui engendre un dynamisme insuffisant pour propulser le développement du tourisme dans la commune.

Des recommandations se dégagent des résultats issus de ce travail de recherche :

- La sensibilisation des populations autochtones de l'importance d'acquisition d'une culture touristique et entrepreneuriale, en comptant sur les associations dont ces dernières sont plus proches des populations et connaissent leurs mentalités et peuvent influencer sur elles plus facilement.
- Sensibilisation à l'importance du patrimoine et de sa conservation, dont il constitue leur identité, et pourra devenir une source d'importance ultime pour la création des richesses.
- Amélioration des éléments de base de chaque parcelle de la commune (services publics, infrastructures de transport, moyen de communication, services de transports, services financiers, système d'information touristique défaillant, l'investissement, formation aux métiers du tourisme...), afin d'assurer un environnement propice au développement du tourisme et les autres activités économiques.
- La mise en place d'une bonne gouvernance, et l'incitation des différents acteurs économiques et touristiques à la coopération et la concertation.
- Promotion de l'entrepreneuriat notamment touristique, avec des programmes visant à mettre en valeur les compétences et les attitudes entrepreneuriales, notamment auprès des nouveaux entrepreneurs, des jeunes et l'intégration des femmes dans ce domaine, (des formations à la création des entreprises sont déjà mises en place pour les porteurs de projets au niveau des bureaux d'ANSEJ, ANJEM..., mais qui restent insuffisantes).
- La mise à niveau des entreprises touristiques (formation continue des entrepreneurs) et le suivi de leurs activités (contrôle de qualité des services et produits touristiques).
- La mise en place d'un agenda 21 pour un tourisme durable, qui précise pour les conditions par lesquelles le tourisme peut être un levier de développement durables des destinations par ses synergies en interaction étroite avec l'environnement et la société, dans le but de l'assurance de la prospérité économique, l'équité et la cohésion sociale et enfin la protection de l'environnement et de la culture.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ANTHEAUME. B, GIRAUT.F. Le Territoire est mort, vive les territoires. Une refabrication au nom du développement, Ed IRD, Paris. 2005.
- BOISLANDELLE. H.M. Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concepts et outils, Economica, Paris, 1998.
- CACCOMO J-L. « Fondement d'économie du tourisme, acteurs, marchés, stratégies » 1^{ère} édition de boeck, Paris.2007.
- Fayolle. A. Introduction à l'entrepreneuriat, Edition DUNOD, Paris, (2005).
- Greffe. X, territoire de franc, les enjeux économique de la décentralisation, paris, Economica, 1984.
- HERNANDEZ. E.M. L'entrepreneuriat, approche théorique, l'Harmattan, France.2001.
- HOUEE, P. Les politiques de développement rural - Des années de croissance au temps d'incertitude. Rennes, Economica.1996.
- HOUEE, P. Le développement local au défi de la mondialisation, L'Harmattan, Paris. 2001. (<https://books.google.com>)
- JULIAN .P-A, Marchesnay.M, « l'entrepreneuriat », Economica, Paris.1996.
- Méo, G, DGéographie sociale et territoire collection, Fac Géographie, Nathan Université, Paris, 1998.
- LANQUAR.R, L'économie du tourisme, 4^{ème} Edition Que sais-je ?, France, 1994.
- PECQUER. B, le développement territorial comme préambule à l'économie sociale, in économie sociale et développement local, les cahiers de l'économie sociale, n°03, éd l'Harmattan, Paris, 2002.
- PECQUER, B. Fondements théoriques et conceptuels du développement gouvernance territoriale. Dans A. Diop, *Développement local, gouvernance territoriale: enjeux et perspectives* (p. 11-22). Dakar: Karthala, 2008.
- PIERRE. P.Y. Le tourisme un phénomène économique, Ed Documentation Française,1996.
- REY-VALETTE.H, Comment analyser la gouvernance territoriale ? mise à l'épreuve d'une grille de lecture, Géographie, Economie, société. Ed HAL. Italie, 2014.

- SAVEY S. (1994). Espace, territoire, développement local. Duch G. (ed). France. 39-41P.
- SAIDOUNI, M. Éléments d'introduction à l'urbanisme. Edition casbah, 2001.
- TESSA. A : économie touristique et aménagement du territoire. OPU Alger.
- VELLAS. F« Le tourisme Mondiale» éd Economica, 1996.
- VELLAS. F. «Economie et politique du tourisme international», Edition Economica. 2002.
- VERSTRAETE.T. FAYOLLE A. Revue de l'entrepreneuriat. (2005). <https:// Cairn.info>

Mémoires et thèses

- AMGHAR M, Essai d'analyse la contribution de la dynamique entrepreneuriale au développement du territoire, cas de BBA, mémoire de magistère, université de Bejaia, 2009 ».
- *Mohamed. B. Le Littoral Algérien Entre Dégradation et Protection du Patrimoine, Cas de la Commune Côtière d'Ain el Turc. Oran : Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf, avril 2014,*
- *BELAIDI, T. 2010. Contribution a l'Evaluation de l'Efficacité des Instruments de La Politique Environnementale Littorale en Algérie : Cas de Bejaia. Magister en science économique. Bejaia : université Abderrahmane mira de Bejaia,*
- Berber N. (2014). L'entrepreneuriat en Algérie, Mémoire de magister en Management : Stratégie, Université d'Oran
- *CHOBLET. (2005). Espace littoral et décision d'aménagement, Limites et potentialités des études d'impact et des enquêtes publiques. Exemple du littoral atlantique français, Thèse de Doctorat : Géographie, UNIVERSITE DE NANTES*
- CHELLI.N, (2013/2014). Valorisation du littoral et ressources halieutiques, impact sur le développement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou, Master Management territorial et ingénierie de projets, UMMTO
- HACHEMI-DOUICLI,N, SI MOUHAMED, D. (2017)La problématique du développement économique local et la recomposition du territoire en Algérie : de la construction étatique à la construction libérale, Algérie, UMMTO
- *H.AMMOUMRAOUI, I. MERABTI. Contribution à l'Identification et l'Evaluation des Pressions Anthropique Exercées sur le Golf de Bejaia. Bejaia : Université Abderrahmane mira, Bejaia, 2010*

- ISSAD.K, SAIDI.M.(2015). *La dynamique entrepreneuriale et les facteurs de localisation des hommes dans l'espace littoral : Cas de wilaya de Bejaia. Master Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat. UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA*
- KACEMI, Malika.2011 *Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments : Le cas des communes littorales d'Oran. Études caribéennes.*
- LABIAD.I, le développement territorial et la valorisation des ressources spécifiques dans les zones difficiles: acteurs de gouvernance. cas de la région du nord-ouest de la Tunisie, Université Pierre Mendès, France.
- P-A. Julien, L. Cadieux. (2010). *La mesure de l'entrepreneuriat : rapport d'étude, Institut de la Statistique de Québec.*
- SEKIOUA, BOUHALA. A, BOUZIDI N. (2017). *Entrepreneuriat En Algérie Réalité et Perspective "Cas de Tlemcen".*
- SABOUNE L. (2013). *Le rôle du territoire dans l'émergence de l'entrepreneuriat touristique cas de la commune de Tizirt. Mémoire de master développement local, tourisme et valorisation du patrimoine. UMMTO.*
- SERSOUR.S,(2014) *développement territorial et valorisation des ressources de la wilaya de Tiziouzou, cas des savoir-faire artisanaux, Master Management territorial et ingénierie de projets, UMMTO.*
- SLIMANI(N), TOUHAR (K) : *La politique de promotion touristique. Mémoire de fin d'études, IRIS, 2004.*

Reuves

- AKNINE. SOUIDI. R.*Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises. Revue des sciences économiques et de gestions N°14.UMMTO. 64-78P.(2014).*
- AMGHAR .M. (2015). *L'impact de la dynamique entrepreneuriale dans la dynamique des territoires : Aspects théoriques et pratiques (Etude du tissu industriel de la région de Bordj Bou Arréridj - Algérie).Revue EcoNature _ N02, Université Bejaia,*
- BECET.J-M (2002). *Le droit de l'urbanisme littoral. Presses Universitaires Revues.*
- *Benchmarking, 1 ère contribution de MIPMPEPI au débat sur la promotion du développement local en Algérie.*

- BIT : La mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, Rapport soumis aux fins de discussion à la Réunion tripartite sur la mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Bureau international du Travail, Genève, 2-6 avril 2001.
- CHAMBE, A. sous la direction d'OLAVARRIETA, A, (2004). Les ressources de développement local, association de professionnels de développement urbain et coopération.
- COLLETISI.G, PECQUER.B. (2005). *Révélation de ressources spécifiques et coordination situées économie et institutions-n°6 et 7- 1er et 2eme semestre.*
<https://www.upicardie.fr/CRIISEA/Revue%20Economie%20et%20Institutions/fichiers/art30.pdf>
- CADIEUX, R. (2002). Développement local. Sommet de Montréal.
- DATAR cité par J.L Guigou dans sa communication lors d'un colloque de Poitiers en 1983.
- JULIEN. P-A, CADIEUX.L. La mesure de l'entrepreneuriat. Rapport d'étude. Institut de la statistique du Québec. 2010. 90P.
- KACEMI.M,2001. *Protection et valorisation du littoral en Algérie, législation et instruments. Le cas des communes littorales d'Oran*
<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5959>
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Protection et Valorisation du Littoral, texte législatif et réglementaire, CNL avril 2004
- *Ministère de l'industrie de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement*, 2011, Rapport n°1 Développement local : CONCEPTS, Stratégies
- MEUR-FEREC.C, (2006), *De la dynamique mutuelle à la gestion intégrée de l'espace littoral : un itinéraire de géographe.*
<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00167784/document>
- MEGHFOUR, M, TABET K. 2007. *Intégration des Spécificités du Littoral dans les Documents d'urbanisme*
- Organisation Mondiale du Tourisme. Comprendre le tourisme : glossaire de base [en ligne]. Disponible sur : <http://media.unwto.org/fr/content/comprendre-le-tourisme-glossaire-de-base>
- OUSSALEM.M.O.(2007). *Développement local de Tizi-Ouzou: potentialités, contraintes et perspectives, Revue campus 5, UMMTO*

- Schéma National d'Aménagement du Territoire (S.N.A.T) 2025.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme.
- Vestræete T, Fyolle A. (2005). Paradigme et entrepreneuriat, revue de l'entrepreneuriat, n°1
- ZEMBRI, P,2017. Territoire en Mouvement Revue de géographie et aménagement, Université des Sciences et Technologies de Lille
<https://journals.openedition.org/tem/pdf/4428>

Webographie

- <http://www.andi.dz/index.php/fr/>
- [.https://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/hal-00621169/document](https://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/hal-00621169/document)
- <http://casbah-editions.com/Catalogue/el%C3%A9ments-d%E2%80%99introduction-%C3%A0-l%E2%80%99urbanisme>
- <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5959>
- [http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Developpement local concepts strategies et benchmarking.pdf](http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Developpement_local_concepts_strategies_et_benchmarking.pdf)
- <http://www.onat.dz/content/propos-de-lagence>
- <https://www.ville-developpement.org/docman-liste/download/16-2004-les-ressources-du-developpement-local/journees-d-etudes-actes>
- <http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/etude1.pdf>
- <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/511>
- <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00010191/document>

Table des Annexes

1. Questionnaires

Annexe N° 01 : Questionnaire01, adressé aux propriétaires d'hôtels de la région d'Azeffoun

Hôtel :

Adresse :

1. Propriétaire

- Niveau d'instruction :

Primaire Secondaire Autres :

Moyen Universitaire

- Avez-vous suivi une formation en tourisme ? Oui Non

- Si Oui, laquelle?

- Etes-vous le gérant? Oui Non

- Si Non, avez-vous désigné un gérant et quelle sont ses qualifications?

.....

2. Infrastructure

2.1. Investissement

- Le projet a été financé par

Apport personnel

Association

Héritage

Crédit bancaire et quel est l'apport de la banque dans le capital investi?

< à 30%, entre 30 et 50%, > à 50%

- Quels sont les facteurs ayant déterminé votre choix pour ce type d'investissement?

La politique incitative de l'Etat.

Le diplôme obtenu dans la branche.

L'héritage d'une entreprise.

Le caractère lucratif de l'activité

Autres :

- Quels sont les facteurs ayant déterminé le choix du lieu de votre investissement?

Proximité de la mer.

Proximité de l'infrastructure de transport (route nationale, etc.)

Proximité d'un centre urbain

Terrain acquis à un prix favorable ou hérité

Autres :

- Quelles sont les principaux problèmes ayant entravé la réalisation de votre projet?

.....

2.2. Caractéristiques de l'équipement

- Nombre de chambres :

- Appartements :

- Nombre de lits :

- Capacité de restaurant :

2.3. Le personnel

- Nombre d'employés qui sont permanents ?

- Nombre d'employés qui sont temporaires ?

- Quelles sont leurs qualifications?

- Niveau universitaire :

- Diplôme supérieur en hôtellerie et tourisme :

- Diplôme de technicien en hôtellerie et tourisme :

- Autres formations :

- Sans formation :

2.4. La clientèle

- Nombre de clients ayant séjourné dans votre établissement

Année 2017: 1er trimestre 2eme trimestre : 3eme trimestre : 4eme trimestre...

- Nombre de nuitées

Année 2017 :

- Quel est la durée moyenne du séjour?

Type de clients :

- La majorité des clients sont :

Résidents de la wilaya..... Non-résidents de la wilaya....

Étrangers.....

Catégorie de clients :

Homme d'affaire Touristes individuels..... Groupe de touristes....

Passagers.... Délégation sportive..... Délégation culturelle.....

2.5. Localisation sur le littoral

Annexe N°02 : Questionnaire02 : adressé aux agences de voyage de la région d’Azeffoun

Agence :

Statut juridique :

Adresse :

• **Propriétaire**

- Etes-vous ?

Ancien professionnel, si oui avec qui avez-vous appris le métier ?.....

Diplômé en tourisme, si oui quelle formation avez-vous suivie ?

- Etes-vous originaire de ? Azeffoune

Une autre ville d’Algérie, précisez

- Etes-vous le gérant ? Oui Non

Si Non, avez-vous désigné un gérant et quel rapport avez-vous avec lui ?

.....

• **Mode de création**

- Date de création

- Mode de financement

Apport personnel

Association

Héritage

Crédit bancaire et quel est l’apport de la banque ?.....

Autres organismes (ANSEJ, CALPI, ANDI,)

- La raison du choix de ce domaine

La politique incitative de l’Etat.

Un savoir-faire dans le domaine.

La passion du tourisme.

Le caractère lucratif de l’activité.

Autres, précisez

- Quels sont les principaux problèmes ayant gêné la création de votre entreprise ?

.....

Organisation de voyage

• **Moyen de transport**

- Louez-vous des moyens de transports ? Oui Non

Si oui, auprès de qui faites-vous la location ?

Autres agences de voyage Autres agents et particuliers

- **Personnel**

- Utilisez-vous le personnel suivant ?

Chauffeur, nombre... Guide, nombre...

Accompagnateur, nombre... Agent de bureau, nombre... Autres, précisez.....

- Quels sont les critères de vos recrutements

Qualifications Liens de parenté.

Employé Relations personnelle

Autres, précisez.....

- **Moyens de communication**

- Sur quel support faites-vous la promotion de vos produits ?

Brochure dépliant Site Internet

Salons du tourisme Réseaux d'amis

Autres, précisez

- **Partenaires étrangers**

- Avez-vous des partenaires étrangers (Tour-opérateurs) ? Oui Non

Si, oui lesquels.....

- Quels rapports entretenez-vous avec ces partenaires ?

Commercial Productif

Autres, précisez

- **Environnement professionnel**

- Entretenez-vous des relations avec d'autres agences ? Oui Non

Si oui, sur quoi portent ces relations ?

.....

- Comment appréciez-vous ces relations ?

.....

- Quel genre de relations entretenez-vous avec les institutions locales (ONPT, direction du tourisme, collectivités locales....) ?.....

.....

- Comment appréciez-vous ces relations ?

.....

- Etes-vous membre de l'Association des professionnels du tourisme et du Syndicat national des agences de voyage?

a) Association Oui Non b) Syndicat Oui Non

Si oui, quels avantages tirez-vous de l'appartenance à ces institutions ?.....

.....

- Comment appréciez-vous leurs rôles ?

.....

- Selon vous, quelles sont les valeurs qui caractérisent les comportements des professionnels du tourisme

.....

- Quelles formes d'aide souhaitez-vous recevoir de l'Etat ?

.....

- Quels sont les principaux problèmes qui entravent votre activité ?

.....

- Comment voyez-vous l'avenir du tourisme sur Azeffoune ?.....

.....

2. Fiches techniques des plages

Annexe N°03 : fiche technique de l'étude d'aménagement de la plage d'Acherchour

- **Délimitation :**

Le terrain est délimité dans son ensemble :

- Nord : par la mer méditerranée.
- Ouest, ouest et sud : par des terrains privés.

- **Superficie :**

- Surface totale : 14150 m².
- Surface aménagée : 5000 m².

- **Accessibilité :** A partir de la RN 24.

- **Electricité :** réseau inexistant.

- **Alimentation en eau potable et assainissement :** réseau inexistant.

- **Les potentialités touristiques :**

- Site touristique naturel.
- La capacité de la plage est estimée à : 200 baigneurs.
- Relief et paysage agréables.
- Façade maritime attirante.
- Climat naturellement doux.
- Un ensemble montagneux disposant de réserves de biodiversité en faune et en flore remarquables.
- Route nationale N 24 avec ses attraits naturels.

- **Nature de relief et terrains :**

Légèrement incliné vers le Sud-Ouest recouvert en surface par des dépôts détritiques et des remblais d'une épaisseur de 2m en amont, à 3 m en aval.

- **Honoraires :**

Les honoraires relatifs à l'exécution de l'opération

En lettres : soixante-quinze million de dinars

En chiffre : 75.000.000,00 DA

Annexe N°04 : Fiche technique de l'étude d'aménagement de la plage M'LATHA

- **Délimitation :**

Le terrain est délimité dans son ensemble :

- Nord : par la mer méditerranée.
- Ouest : par de terrain domaniale.
- Est : par des terrains privés

- Sud : par la RN 24.

• **Superficie :**

- Surface totale : 3 821,00 m².
- Surface aménagée : 1000,00 m².

• **Accessibilité :** A partir de la RN 24.

• **Electricité :** réseau inexistant.

• **Alimentation en eau potable et assainissement :** réseau inexistant.

• **Les potentialités touristiques :**

- Site touristique naturel.
- La capacité de la plage est estimée à : 250 baigneurs.
- Relief et paysage agréables.
- Façade maritime attirante.
- Climat naturellement doux.
- Un ensemble montagneux disposant de réserves de biodiversité en faune et en flore remarquables.
- Route nationale N 24 avec ses attraits naturels.

• **Nature de relief et terrains :**

Représente une importante pente vers le nord, pente en surface par un talus de 7 m de hauteur et des remblais d'une épaisseur de 5m.

• **Honoraires :**

Les honoraires relatifs à l'exécution de l'opération
En lettres : soixante-quinze million de dinars
En chiffre : 15.000.000,00 DA

Annexe N°05 : Fiche technique de l'étude d'aménagement de la plage Thazaghart

• **Délimitation :**

Le terrain est délimité dans son ensemble :

- Nord : par la mer méditerranée.
- Ouest : par terrain domanial.
- Est : par des terrains privés.
- Sud : par terrain domanial.

• **Superficie :**

- Surface totale : 6675,00 m².
- Surface aménagée : 3000,00 m².

- **Accessibilité** : A partir de la RN 24.
- **Electricité** : réseau inexistant.
- **Alimentation en eau potable et assainissement** : réseau inexistant.
- **Les potentialités touristiques** :
 - Site touristique naturel.
 - La capacité de la plage est estimée à : 300 baigneurs.
 - Relief et paysage agréables.
 - Façade maritime attirante.
 - Climat naturellement doux.
 - Un ensemble montagneux disposant de réserves de biodiversité en faune et en flore remarquables.
 - Route nationale N 24 avec ses attraits naturels.

- **Nature de relief et terrains** :

Représente une importante pente vers le Nord en surface par un talus 7.00 m de hauteur et des remblais d'une épaisseur de 5,00 m.

- **Honoraires** :

Les honoraires relatifs à l'exécution de l'opération
 En lettres : soixante-quinze million de dinars
 En chiffre : 45.000.000,00 DA

3. Fiches techniques des zones d'expansion et sites touristiques (ZEST)

Annexe N°06 : ZET AZZEFOUN

Situation :

- Wilaya : Tizi ouzou
- Daïra : Azzefoun
- Commune : Azzefoun

Délimitation : Décret n°88-232 du 5 Novembre 1988 portant déclaration des Zones d'Expansion Touristiques.

A pour délimitation :

- Au nord : la mer Méditerranée.
- A l'est : l'Oued Actif Gourar.
- Au sud : le nouveau tracé de la R. N 24.

- A l'ouest : un petit oued (à 650 m d'Actif Gourar) dans la partie plage et un autre petit oued (à 500-530m d'Actif Gourar) dans la partie sud.

Superficie :

- Superficie totale : 25 ha
- Superficie aménageable : 17,26ha

Potentiels touristiques :

- la plage et le fond marin sont rocheux par endroit surtout vers la partie ouest de la baie.
- la capacité de la plage est d'environ 17000 baigneurs.
- le massif d'Azzefoun et la zone montagneuse en arrière de la zone sont couverts par les forêts, avec de petites plaines entre elles.

Infrastructures de base :

- **Accessibilité :**
 - **Terrestre :** la route nationale traverse la zone pour continuer vers Bejaia par Azzefoun. On accède aux plages par des pistes.
 - **Aérienne :** L'aéroport de Bejaia se trouve à 125km.
 - **Maritime :** petit port de pêche.
- **Télécommunications :** actuellement il y' à un central téléphonique et un central automatique en projet.
- **Electricité :** ligne de haute tension passe en suivant R .N 24.
- **Assainissement :** le chef-lieu dispose d'un réseau (1934) qui est très vétuste et insuffisant. Une station d'épuration est à l'étude au niveau de la direction de l'hydraulique de Tizi ouzou.
- **Alimentation en eau :** l'agglomération d'Azzefoun est alimentée à partir d'un réservoir de stockage de 500 m³ / 9 l/sont prélevés du réseau A. E. P pour le chef-lieu. La zone peut être alimentée à partir du même réservoir, ou bien des forages peuvent être réalisés.

Annexe N°07:ZET SIDI KHELIFA 08

Situation :

- Wilaya : Tizi Ouzou
- Daïra : Azzefoun.
- Commune : Azzefoun et Ait Chafaa

Délimitation : Décret n°88-232 du 5 Novembre 1988 portant déclaration des Zones d'Expansion Touristiques.

A pour délimitation :

- Au Nord : mer Méditerranée.
- A l'Est : la limite de la wilaya

- A l'Ouest : méridien Lambert 660,5.
- Au Sud- Ouest : ligne fictive qui passe, parallèle à la R.N 24, à 150 Km au sud de celle- ci jusqu'au méridien Lambert 662.
- Au Sud-Est : ligne fictive qui passe à 200 m, parallèle à la R.N 24, à partir du méridien Lambert 665 jusqu'à la limite de la wilaya.

Superficie :

- Superficie totale : 637,5ha (environs)
- Superficie aménageable : 49,08 ha.

Potentiels touristiques :

- la plage n'est pas rocheuse sauf aux extrémités.
- la capacité de la plage est d'environ 19000 baigneurs.
- la forêt de Tigrine, la forêt de d'Azzouza, plus loin la forêt de Tamgout et de Taksebt.

Infrastructures de base :

- Accessibilité :

- **Terrestre** : la RN 24 traverse la zone et qui mène à Bejaia.
- **Aérienne** : L'aéroport de Bejaia se trouve à 90km
- **Maritime** : port de Bejaia se trouve à une distance de 90 km.

- Télécommunications : les centraux téléphonique se trouvent au niveau du chef-lieu et à Ait Chaffa et ont des capacités insuffisantes.

- Electricité : ligne d'électricité la plus proche se trouve à environ 10 Km à vol d'oiseau.

- Assainissement : n'existe pas.

- Alimentation en eau : l'eau abondante dans la zone. Il y' à deux forages qui ont été réalisé, l'un sur le site l'autre à une distance de 1,5 Km.

Annexe N° 08 : ZET DJEMAAT NERBAT

Situation :

- Wilaya : Tizi Ouzou.
- Daïra : Tigzirt et Azzefoun.
- Commune : Iflissen et Tizi Ouzou.

Délimitation : Décret n°88-232 du 5 Novembre 1988 portant déclaration des Zones d'Expansion Touristiques.

A pour délimitation :

- Au Nord : mer Méditerranée.

- A l'Est : méridien Lambert 642,5.
- A l'Ouest méridien Lambert 639
- Au Sud : ligne fictive qui passe à 150m au sud de la Route National et parallèle à celle-ci.

Superficie :

- Superficie totale : 171 ha.
- Superficie aménageable : 10 ha.

Potentiels touristiques :

- la plage est rocheuse par endroit surtout au milieu et vers l'ouest.
- la capacité de la plage est d'environ 1000 baigneurs.
- les vestiges d'Ait-Rahouna sont situés tout près de notre site. –
- Azzefoun avec ses diverses potentialités touristiques tels que les vestiges, les forêts, les sites balnéaires est très proche de notre site.

Infrastructures de base :

- **Accessibilité :**
 - **Terrestre** : la route nationale 24 passe par le site, reliant Tigzirt à Azzefoun
 - **Aérienne** : L'aéroport H. Boumediene se trouve à une distance environ 150 Km, de Bejaia à 130 Km
 - **Maritime** : seul port à proximité est celui de Dellys (50km).
- **Télécommunications** : le central téléphonique le plus proche se trouve à Azzefoun (18km) (projet d'un central téléphonique)
- **Electricité** : la ligne électrique passe à une distance de 500 m du site.
- **Alimentation en eau** : l'eau n'existe pas.

Annexe N° 09 : ZET BLEROUNA

Situation :

- Wilaya : Tizi ouzou
- Daïra : Azzefoun
- Commune : Azzefoun

Délimitation : Décret n°88-232 du 5 Novembre 1988 portant déclaration des Zones d'Expansion Touristiques.

A pour délimitation :

- Au Nord : mer Méditerranée.
- A l'Est : méridien Lambert 645,5.

- A l'Ouest : méridien Lambert 642,5 (pointe Ait Haouna).
- Au sud-ouest : la RN. 24 jusqu'au point d'intersection de cette route avec le méridien Lambert 643.
- Au Sud : la ligne fictive qui passe, parallèle à la cote, à 400 m de celle-ci vers l'intérieur.

Superficie :

- Superficie totale : 637,5ha.
- Superficie aménageable : 40 ha.

Potentiels touristiques :

- La plage et le fond marin sont rocheux par endroit surtout vers la partie ouest de la baie.
 - La capacité de la plage est d'environ 3400 baigneurs.
 - Plusieurs petites plages qui peuvent offrir une diversité pour les pratiques balnéaires.
- Les vestiges anciens de Tizirt et Taksebt. Egalement la forêt de Mizrana, qui offre des possibilités de chasse. La vieille ville d'Azzefoun et le nouvel Azzefoun.

Infrastructures de base :

- **Accessibilité :**
 - **Terrestre** : la R.N.24 qui relie Tizirt à Azzefoun passe par le site.
 - **Aérienne** : - L'aéroport H .B se trouve à 150 Km.
 - L'aéroport de Bejaia se trouve à 130 Km.
 - **Maritime** : - port de pêche d' Azzefoun à 10 Km
 - Petit port de Tizirt à 24 Km.
- **Télécommunications** : le proche central téléphonique se trouve au niveau d'Azzefoun. Il y'a un projet de central automatique pour la même commune auquel le site peut être relié.
- **Electricité** : la ligne de moyenne tension passe par le site en suivant plus ou moins la route nationale.
- **Alimentation en eau** : Des forages doivent être réalisés pour constater la potentialité en eau souterraine.

4. Liste des figures

Figure N°01 : le processus entrepreneurial, inspiré de Brayat et Jullien (2000)

Figure N°02 : les acteurs intervenants dans l'activité touristique

Figure N°03 : Fréquentation des établissements hôteliers de la commune d'Azeffoun

Figure N°04 : Evolution du Chiffre d'affaires des établissements hôteliers de la wilaya pendant la période estivale

Figure N°05: Fréquentation des plages d'Azeffoun durant les 05 dernières années.

5. Liste des tableaux

Tableau N°01 : Estimation de la population résidente Urbaine et Rurale au 31/12/2016

Tableau N°02 : Répartition de la population urbaine et rurale pour la commune d'Azeffoun

Tableau N°03 : Composantes du domaine littoral de la commune d'Azeffoun

Tableau N°04 : Délimitation du domaine côtier de la commune d'Azeffoun

Tableau N°05 : les plages autorisées à la baignade au titre de la saison estivale 2016 pour la commune d'Azeffoun

Tableau N°06 : Lites de sites touristiques à travers la commune d'Azeffoun existants à fin 2016

Tableau N°07 : Les zones d'expansion et sites touristiques Balnéaires (ZEST classées)

Tableau N°08 : consistance du réseau routier de la commune d'Azeffoun

Tableau N°09 : Liste des établissements hôteliers en activité de la commune d'Azeffoun (1^{er} trimestre 2017)

Tableau N°10 : Répartition générale des terres de la commune d'Azeffoun 31/12/16

Tableau N°11 : Superficie plantée (production végétale-compagne agricole 2015/2016) :

Tableau N°12 : Production animale (effectif du cheptel campagne agricole 2015/2016) :

Tableau n°13 : Production annuelle (pêche maritime)

Tableau N°14 : Fréquentation des établissements hôteliers de la commune d'Azeffoun

Tableau N°15 : Evolution du Chiffre d'affaires des établissements hôteliers de la wilaya pendant la période estivale

Tableau N°16 : Fréquentation des plages d'Azeffoun durant les 05 dernières années.

Tableau N° 17: Données relatives à l'enquête de terrain

Tableau N°18 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Tableau N°20 : la nature de la localisation actuelle de l'entreprise enquêtée

Tableau N°21: Type d'activité et interrelation des entreprises.

Table des matières

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral.....	05
Introduction	05
Section 01 : Emergence du développement territorial côtier	06
1.1. Développement local, territoire et développement territorial	06
1.1.1. Définition du développement local.....	06
1.1.1.1. Les objectifs du développement local.....	08
1.1.1.2. Les outils.....	08
1.1.1.3. Les prérequis du développement local.....	09
1.1.2. Emergence du développement territorial.....	11
1.2. Approches de développement territorial	14
1.2.1. L'approche économique du concept de développement local	14
1.2.2. L'approche géographique du concept de développement local.....	15
Section 02 : La littoralisation	16
2.1 Concepts lié à l'environnement littoral.....	16
2.1.1 Définition du littoral.....	16
2.1.1.1 Littoral ou zone côtière	17
2.1.1.2 La bande côtière	18
2.1.1.3 La Mer côtière.....	18
2.2. Les spécificités de l'espace littoral	19
2.2. 1. Un système entre dynamique naturelle et humaine	19
2.2.2. Le littoral, un espace convoité	20
2.1.3. Les risques côtiers.....	20
2.3. Les risques côtiers.....	20
2.3.1. La pollution marine	21
2.3.2. Les cyclons.....	21
2.3.3. L'érosion côtière.....	21
2.3.4. Les inondations.....	22

Section03 : développement territorial du littoral en Algérie	23
3.1. Développement territorial en Algérie	23
3.2. Aménagement du territoire et développement du littoral algérien	24
3.2.1. Présentation du littoral algérien	24
3.2.2. Le cadre juridique de protection du littoral en Algérie.....	25
3.2.2.1 Principales lois et réglementations.	25
3.2.2.2 Les principaux décrets	26
3.2.3 Les instruments d'urbanisme relatifs à la protection et la valorisation du Littoral	28
3.2.3.1 les instruments d'aménagement du territoire	28
3.2.3.2 les instruments de protection du littoral	29
3.2.3.3 Les instruments de gestions du littoral.	30
3.3 Les zones d'expansion touristiques (ZET)	30
Conclusion.....	32
Chapitre II :L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial.....	33
Introduction	33
Section 01 : Aperçu sur le phénomène entrepreneurial	34
1.1. Définition des notions qui renvoient à l'entrepreneuriat.....	34
1.1.1. Entrepreneuriat.....	34
1.1.2. L'entrepreneur, principale acteur de l'entrepreneuriat.....	34
1.1.3. Définition de l'esprit d'entreprendre et la création d'entreprise.....	35
1.1.3.1. l'esprit d'entreprise.....	35
1.1.3.2. La Création d'entreprise.....	36
1.2. Le processus entrepreneurial et son impact sur le développement économique.....	36
1.3. Le processus entrepreneurial.....	36
1.3.1. L'impact de l'entrepreneuriat sur le développement économique.....	38
1.4. Analyse de la dynamique entrepreneuriale des modes de développement territorial.....	39
1.4.1. Le mode par les districts industriels : expérience italienne.....	39
1.4.2. Le mode par les Systèmes Productifs Locaux (SPL)	40
1.4.3. Dynamique industrielle et dynamique territoriale.....	40
Section02 : Esquisse sur la notion du tourisme	41
2.1. Comprendre le tourisme : glossaire de base.....	41

2.1.1. Définition du concept du tourisme	41
2.1.2. Le touriste.....	43
2.1.3. Les diverses formes du tourisme.....	43
2.1.3.1. Le tourisme balnéaire (bleu).....	43
2.1.3.2. Le tourisme d'affaires et de congrès	43
2.1.3.3. Le tourisme saharien	43
2.1.3.4. Le tourisme de santé (thermal).....	43
2.1.3.5. Le tourisme culturel	44
2.1.3.6. Le tourisme sportif, de détente et de loisirs.....	45
2.1.3.7. Le tourisme durable.....	45
2.1.3.8. Ecotourisme.....	45
2.2. Importance du tourisme dans ses différentes approches.....	45
2.2.1. Effets macro-économiques.....	45
2.2.1.1. Tourisme et investissement.....	46
2.2.1.2. Tourisme et Emplois.....	46
2.2.1.3. Tourisme et consommation.....	47
2.2.1.4. Tourisme et balance des paiements	47
2.2.1.5. Tourisme et autres services.....	48
2.2.2. L'effet socioculturel du tourisme.....	48
2.2.3. Effets du tourisme dans l'économie locale	49
2.3. L'entrepreneuriat touristique : facteur de développement territorial.....	50
2.3.1. Des facteurs déterminants de réussite touristique.....	50
2.3.2. La difficulté évaluative de l'activité touristique.....	50
2.3.3. Les spécificités de l'entrepreneuriat touristique	51
Section 03 : l'entrepreneuriat touristique et développement du littoral en Algérie.....	52
3.1. Les services d'appui à l'entrepreneuriat touristique en Algérie.....	52
3.1.1. Ministères et institutions	52
3.1.2. Organismes spécialisées dans le soutien et la promotion des petites et moyennes entreprises	55
3.2. Le cadre institutionnel de l'entrepreneuriat touristique	56
3.3. La contribution de l'Etat dans les programmes de développement du tourisme à travers la stratégie d'horizon.....	57
Conclusion.....	61
Chapitre III : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azefoun.....	62

Section 01 : Présentation du littoral de la commune d’Azeffou.....	63
1.1. Présentation synthétique de la commune d’Azeffou.....	63
1.1.1. Présentation physique de la commune.....	63
1.1.2. La population de la commune d’Azeffou.....	63
1.2. Caractéristiques du littoral de la commune d’Azeffou	64
1.2.1. Le relief	64
1.2.2. Le climat	65
1.2.3. Composantes du domaine littoral	65
1.2.4. Le milieu faunique et floral.....	66
1.3. Les atouts touristiques du littoral de la commune d’Azeffou.....	66
1.3.1. Potentialités touristiques du littoral.....	66
 Section 02 : La dynamique entrepreneuriale touristique du littoral du la commune d’Azeffou.....	 68
2.1. La situation économique de la commune d’Azeffou.....	68
2.1.1. Les infrastructures de base de la commune.....	68
2.1.1.1. L’accessibilité routière	68
2.1.1.2. Infrastructure portuaire	69
2.1.1.3. Infrastructures d’accueils	69
2.1.1.4. infrastructures culturelles.....	71
2.1.2. Activités économiques de la commune d’Azeffou.....	71
2.1.2.1. L’agriculture.....	71
2.1.2.2. L’industrie.....	72
2.1.2.3. Le commerce.....	73
2.1.2.4. Transport.....	73
2.1.2.5. Artisanat	73
2.1.2.6. Tourisme : la commune d’Azeffou.....	73
2.1.3. Les principaux indicateurs socio-économiques de la commune.....	74
2.2. Les activités économiques du littoral de la commune d’Azeffou.....	75
2.2.1. L’activité de pêche	75
2.2.2. L’activité touristique dans la commune d’Azeffou.....	76
2.2.2.1. La fréquentation hôtelière du littoral de la commune d’Azeffou.....	76
2.2.2.2. La fréquentation des plages de la commune d’Azeffou.....	80
2.3. L’entrepreneuriat touristique dans la zone côtière d’Azeffou	81
 Section 03 : Entrepreneuriat touristique à Azeffou : contrainte et pistes de réflexions.	84
3.1. Les retombées socioéconomiques de l’activité touristique	84
3.2. Les entraves au développement touristique dans la commune d’Azeffou.....	86
3.2.1. Les entraves d’ordre macroéconomique	87
3.2.2. Les entraves d’ordre microéconomique.....	89
3.3. Pistes de réflexions.....	91

Conclusion	94
Conclusion générale.....	95
Bibliographie	96
Annexes	101
Table des matières	115